Documentation du Conseil de la langue française 27

L'avenir du français aux États-Unis

Calvin Veltman

avec la collaboration de
Benoît Lacroix

Québec

L'AVENIR DU FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

L'avenir du français aux États-Unis

par

Calvin VELTMAN

Université du Québec à Montréal

et

I.N.R.S.–Urbanisation

avec la collaboration de

Benoît LACROIX

Cet ouvrage a été publié
par le Service des communications
sous la direction de Léo Gagné

Collaboration:

Line BILODEAU
Sylvie DUGAS

© 1987 Éditeur officiel du Québec

Tous droits de traduction et d'adaptation,
en totalité ou en partie, réservés pour tous
les pays. Toute reproduction pour fins
commerciales, par procédé mécanique ou
électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite
de l'Éditeur officiel du Québec.

Dépôt légal - 2e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-551-08872-0

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION 1

AVANT-PROPOS 3

CHAPITRE PREMIER
Présentation de l'étude 5

CHAPITRE II
La taille du groupe franco-américain 13
Présentation 15
Le Current Population Survey de juillet 1975 (C.P.S. 1975) 15
Le Survey of Income and Education de 1976 (S.I.E. 1976) 21
Le Current Population Survey de novembre 1979 (C.P.S. 1979) 26
Le recensement de 1980 36
Conclusion 39

CHAPITRE III
Structure et évolution du groupe franco-américain 45
Structure apparente du groupe franco-américain 47
Évolution de l'usage linguistique selon la langue maternelle 51
Structure réelle du groupe franco-américain 57
Conclusion 59

CHAPITRE IV
L'impact de la durée du séjour aux États-Unis sur l'usage linguistique des Franco-Américains 63
Caractéristiques des Franco-Américains, immigrants et autochtones 67
Composantes linguistiques du groupe franco-américain selon la durée du séjour ... 72
Mobilité linguistique selon la durée du séjour 73
Évolution séculaire du processus d'anglicisation des Franco-Américains 79
Conclusion 86

CHAPITRE V
Les dimensions régionales de la francophonie ... 89
Répartition des Franco-Américains autochtones et immigrants 92
Structure d'âge et usage linguistique 104
Tendance séculaire à l'anglicisation selon les régions 113
Conclusion 119

CHAPITRE VI
Les dimensions urbaines de la francophonie 123
Répartition spatiale des Franco-Américains natifs et immigrants 126
Caractéristiques linguistiques selon le lieu de résidence 136
Tendance séculaire à l'anglicisation selon le lieu de résidence 143
Conclusion 146

CHAPITRE VII
La jeunesse franco-américaine 149
Usage linguistique des jeunes Franco-Américains 152

Maîtrise du français 155
Environnement linguistique des jeunes 160
Conclusion 165

CHAPITRE VIII
L'enseignement du français 167
Déclin de l'enseignement des langues étrangères 170
Durée d'apprentissage en français langue seconde et compétence 177
Rapport entre la scolarité et le niveau de compétence atteint 188
Conclusion 197

CHAPITRE IX
Prévisions des effectifs francophones de 1976 à l'horizon 2001 201
Paramètres du modèle de base 206
1. La population de base 206
2. L'entrée des immigrants 207
3. La fécondité 209
4. La mortalité 210
5. La mobilité linguistique 210
Modélisation mathématique 219
Résultats 220
Conclusion 225

CONCLUSION GÉNÉRALE 227

ANNEXE A
Bilinguisme français-anglais chez les anglophones natifs des États-Unis, 1976 235

ANNEXE B
Paramètres de l'analyse prévisionnelle 241

ANNEXE C
Résultats de l'analyse prévisionnelle 249

BIBLIOGRAPHIE 257

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE II

II.1 Composition du groupe franco-américain selon la langue de l'enfance, États-Unis, 1975..... 17

II.2 Statut du français comme langue parlée, personnes âgées d'au moins quatre ans, États-Unis, 1975..... 19

II.3 Composition du groupe franco-américain, selon la langue maternelle, tous les âges, États-Unis, 1976..... 24

II.4 Situation du français comme langue parlée, personnes âgées d'au moins quatre ans, États-Unis, 1976..... 25

II.5 Usage linguistique pendant l'enfance de la langue dite maternelle lors du recensement de 1970, États-Unis, 1971..... 29

II.6 Comparaison des échantillons de 1976 et de 1979, personnes nées avant 1965 environ, États-Unis..... 32

II.7 Situation du français comme langue parlée, selon la langue de l'enfance, personnes nées avant 1974 environ, États-Unis, 1975, 1976 et 1979..... 34

II.8 Questions, réponses et évaluation des questions linguistiques figurant dans quatre enquêtes nationales, langue française, États-Unis, 1975-1980.... 40

CHAPITRE III

III.1 Usage linguistique du groupe franco-américain selon le groupe d'âge, États-Unis, 1976..... 48

III.2 Composantes linguistiques du groupe franco-américain, selon le groupe d'âge, États-Unis, 1976..... 50

III.3 Usage linguistique des personnes de langue maternelle française âgées d'au moins un an, États-Unis, 1976..... 51

III.4 Usage linguistique des personnes de langue maternelle anglaise âgées d'au moins un an, États-Unis, 1976..... 53

III.5 Usage linguistique des personnes d'une autre langue maternelle âgées d'au moins un an, États-Unis, 1976..... 57

CHAPITRE IV

IV.1 Période d'arrivée aux États-Unis des immigrants francophones selon trois enquêtes, 1975, 1976, 1979..... 68

IV.2 Lieu de naissance des immigrants selon la période d'arrivée, personnes âgées d'au moins cinq ans, États-Unis, 1979 69

IV.3 Lieu de naissance des parents de Franco-Américains nés aux États-Unis, personnes âgées d'au moins cinq ans, 1979..... 71

IV.4 Langue maternelle des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis, 1976..... 72

IV.5 Usage linguistique des personnes de langue maternelle française selon la durée du séjour, États-Unis, 1976..... 74

IV.6 Usage linguistique des individus de langue maternelle anglaise et des allophones, selon la durée du séjour, États-Unis, 1976..... 78

CHAPITRE V

V.1 Correspondance entre les régions étudiées et les États américains..... 93

V.2 Répartition géographique des Franco-Américains, États-Unis, 1976..... 94

V.3 Répartition géographique des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis, 1976..... 96

V.4 Lieu de résidence des immigrants francophones selon la période d'arrivée, États-Unis, 1976..... 99

V.5 Langue maternelle selon les régions des États-Unis, 1976..... 102

V.6 Groupe d'âge selon les régions des États-Unis, personnes de langue maternelle française, 1976..... 106

V.7 Usage linguistique selon la région, personnes de langue maternelle française nées au États-Unis, 1976..... 108

V.8 Usage linguistique selon la région, personnes de langue maternelle française immigrées aux États-Unis, 1976..... 110

CHAPITRE VI

VI.1 Lieu de résidence des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis, 1976..... 128

VI.2 Répartition des Franco-Américains pour les États sans région métropolitaine, États-Unis, 1976..... 129

VI.3 Population des États sans région métropolitaine, États-Unis, 1976, 1980..... 131

VI.4 Lieu de résidence des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis (sauf le Maine, le New Hampshire et le Vermont), 1976..... 132

VI.5 Dix principales régions métropolitaines où se retrouvent des personnes faisant usage du français, États-Unis, 1976..... 134

VI.6 Langue maternelle des Franco-Américains selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976..... 136

VI.7 Usage linguistique des Franco-Américains selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976..... 138

VI.8 Usage linguistique des personnes de langue maternelle française selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976..... 140

VI.9 Structure d'âge des personnes de langue maternelle française selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976..... 142

CHAPITRE VII

VII.1 Langue d'usage principale selon la langue maternelle, Franco-Américains âgés de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980..... 153

VII.2 Usage linguistique selon la langue maternelle, Franco-Américains âgés de 11 à 15 ans, États-Unis, 1976..... 155

VII.3 Maîtrise du français, Franco-Américains âgés de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980..... 157

VII.4 Maîtrise du français, Franco-Américains âgés de 15 à 19 ans, personnes de langue maternelle française, États-Unis, 1980..... 160

VII.5 Usage linguistique selon le contexte social, personnes de langue maternelle française âgées de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980..... 161

VII.6 Environnement linguistique familial des personnes de langue maternelle française âgées de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980..... 164

CHAPITRE VIII

VIII.1 Inscriptions prévues aux cours de langues étrangères, élèves de niveau secondaire, États-Unis, 1982..... 171

VIII.2 Inscriptions aux cours de langues étrangères, étudiants de niveau postsecondaire, États-Unis, 1983..... 172

VIII.3 Évolution du nombre d'inscriptions aux cours de français langue seconde, États-Unis, 1960-1986..... 174

VIII.4 Nombre d'années d'études des finissants du secondaire ayant étudié le français, États-Unis, 1982..... 179

VIII.5 Nombre d'années d'études en français, finissants du secondaire de 1980 et de 1982, États-Unis, 1982, 1984..... 181

VIII.6 Nombre d'inscriptions aux cours de français, étudiants universitaires, selon le niveau d'apprentissage, États-Unis, 1984..... 183

VIII.7 Niveau de français qui sera atteint par les diplômés universitaires de 1984, États-Unis, 1984..... 188

VIII.8 Pourcentage d'étudiants qui ont répondu «aisément» à la question «pouvez-vous...?», niveaux d'apprentissage et langues confondus, États-Unis, 1979..... 191

VIII.9 Niveau de compétence linguistique du personnel du Service des affaires étrangères selon l'échelle M.L.A.T. et selon la durée des études, États-Unis, 1982..... 193

CHAPITRE IX

IX.1 Effectifs de la population originale et de la population modifiée selon l'âge, le sexe et l'usage linguistique, États-Unis, 1976..... 204

IX.2 Répartition des immigrants selon l'âge, le sexe et l'usage linguistique, États-Unis, 1970-1976..... 208

IX.3 Analyse prévisionnelle jusqu'en 2001. Composition de la communauté franco-américaine selon l'usage linguistique et le lieu de naissance, 1976-1981..... 222

IX.4 Composition de la communauté franco-américaine selon l'âge, États-Unis, 1976-2001..... 225

ANNEXE B

B.1 Taux annuels de fertilité retenus dans le modèle prévisionnel..... 243

B.2 Coefficients quinquennaux de survie selon le sexe, États-Unis, 1976-2001..... 244

B.3 Coefficients de la conservation du français selon l'usage linguistique, États-Unis, 1976-2001..... 246

B.4 Coefficients de conservation du français selon l'âge à l'arrivée et la durée de séjour, personnes de langue maternelle française, États-Unis, 1950-1976..... 247

B.5 Coefficients (estimés) de conservation du français, langue seconde, immigrants, États-Unis, 1976-2001..... 248

ANNEXE C

C.1 Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1976..... 251

C.2 Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1981..... 252

C.3 Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1986..... 253

C.4 Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1991..... 254

C.5 Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1996..... 255

C.6 Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 2001..... 256

LISTE DES GRAPHIQUES

IV.1 Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, États-Unis, 1976..... 82

IV.2 Usage linguistique selon l'âge à l'arrivée, personnes de langue maternelle française immigrées aux États-Unis depuis 1950, États-Unis, 1976..... 85

V.1 Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, Nouvelle-Angleterre-Nord, 1976..... 114

V.2 Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux aux États-Unis, Nouvelle-Angleterre-Sud, 1976..... 116

V.3 Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux aux États-Unis, région du Centre-Sud-Ouest, 1976..... 118

VI.1 Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, R.M.R., 1976..... 144

VI.2 Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux aux États-Unis, hors R.M.R., 1976..... 145

IX.1 Usage linguistique selon l'âge à l'arrivée, immigrants de langue maternelle française, États-Unis, 1950-2001..... 215

PRÉSENTATION

L'Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF) et le Conseil de la langue française ont associé leurs ressources pour mener à bien un recensement des francophones à travers le monde et établir des projections sur l'avenir de la francophonie en l'an 2000.

Le Conseil de la langue française présente ici une étude sur l'avenir du français aux États-Unis. Vouloir développer le fait français au Québec, c'est aussi créer des liens avec les francophones qui nous entourent et analyser leur situation. À cet égard, jeter un coup d'oeil sur l'avenir de la francophonie traditionnelle d'origine canadienne ou française, et sur le bassin d'Américains francophones, permet d'apprécier le soutien, serait-il seulement moral, que peuvent mutuellement s'apporter les Québécois et les autres francophones de l'Amérique du Nord dans la poursuite de leurs objectifs.

Calvin Veltman nous présente une analyse d'ensemble précise, bien documentée et, sans aucun doute, très à jour. Les personnes qui travaillent au développement de la francophonie mondiale y trouveront matière à réflexion. Cette étude ne peut laisser indifférent quiconque veut oeuvrer à l'avenir du français dans le monde et, plus particulièrement, à l'avenir du français sur le continent nord-américain.

Jean Martucci
Président

AVANT-PROPOS

Quand la possibilité de réaliser la présente recherche m'a été offerte pour la première fois, je me suis montré assez réticent. D'une part, j'ai déjà dit ce que j'avais à dire sur la situation linguistique des minorités américaines dans mon livre sur la mobilité linguistique aux États-Unis. D'autre part, je ne voulais pas entreprendre un projet de recherche sérieux en ne sachant pas, dès le départ, comment aborder le sujet. Je ne savais pas où je trouverais des données intéressantes, car les Américains ne se soucient guère en général de la situation des langues étrangères dans leur pays. Malgré cela, nous avons finalement réussi à réunir cinq grandes enquêtes qui abordent la question linguistique.

Notre tâche première a consisté à mettre de l'ordre dans les quatre enquêtes qui portent sur l'ensemble de la population américaine et à découvrir pourquoi une enquête dénombrait 1 500 000 francophones, alors que la seconde n'en donnait que 875 000. En fait, les responsables des quatre enquêtes n'avaient pas, et n'ont toujours pas, de théorie sur la mobilité linguistique, qui aurait permis un choix judicieux d'indicateurs. Cela fait que chaque enquête donne des résultats assez différents, ce qui a incité l'Institut national de l'éducation à organiser un colloque il y a quelque temps sur le thème «What do the numbers mean?». À mon avis, cet ouvrage représente une réponse importante à cette question, bien que les principaux intéressés ne puissent pas prendre connaissance de son contenu, du fait qu'il est rédigé dans une langue étrangère aux Américains.

Notre seconde tâche a consisté à découvrir les paramètres de la mobilité linguistique des gens qui conservaient le français comme langue principale ou comme langue seconde. Pour cela, il fallait faire la distinction entre immigrants et natifs des État-Unis. L'analyse que nous avons effectuée dans ce sens constitue notre deuxième contribution de nature méthodologique, notamment en ce qui concerne la mobilité linguistique des immigrants. La mise en rapport de l'âge à l'arrivée, de la durée de résidence aux États-Unis et de la mobilité linguistique est nouvelle dans la littérature démographique.

Cet ouvrage fait donc le point sur la communauté franco-américaine. Le lecteur notera que nous avons souvent adopté une définition ou un paramètre qui donne un avantage à la conservation de la langue française aux États-Unis. Malgré cette orientation favorable, le portrait tracé de la situation actuelle et future de la langue française est plutôt sombre.

Je tiens à remercier mes collègues du Département d'études urbaines de l'U.Q.A.M. pour leur soutien constant à l'égard de mes travaux; l'équipe de l'I.N.R.S.-Urbanisation qui, à maintes reprises, a facilité mon travail; Line Lapierre, qui a dactylographié la première version du texte et des tableaux; et ma femme, Cheryl, qui a dû écouter, avec sa patience habituelle, ma description quotidienne de l'avancement des travaux. Finalement, je tiens à souligner l'excellente qualité du travail de mon assistant de recherche dans ce projet, M. Benoît Lacroix. Toutefois, je suis seul responsable des erreurs que le lecteur pourra éventuellement découvrir.

CHAPITRE PREMIER

Présentation de l'étude

Cette recherche s'insère dans le cadre d'un projet plus vaste visant à évaluer l'état de la langue française dans le monde. À ce titre, elle s'ajoute à des études déjà publiées sur la situation relative du français dans divers pays, dont l'Algérie et la Tunisie. Nous nous sommes donné comme objectif d'évaluer l'état actuel de la francophonie américaine, en y greffant une analyse prévisionnelle.

La Fédération américaine, comme le souligne l'étude de Y. Lavoie (1979), a toujours bénéficié de l'apport de l'immigration francophone. Depuis les Huguenots et les Acadiens, déjà installés au début de la Révolution américaine, jusqu'aux boat people des années 70, Haïtiens et Vietnamiens, la terre américaine a toujours accueilli des immigrants francophones et francophiles.

Pendant longtemps, en fait jusqu'à la législation qui a restreint l'immigration en 1924 et même jusqu'à la fermeture de la frontière canado-américaine dans les années 30, les flux migratoires nord-sud ont toujours amené un grand nombre de Canadiens français sur le territoire américain. S'ils sont venus tout simplement en quête de travail, la volonté de commencer une nouvelle vie plus prospère, d'acheter une maison, de faire instruire leurs enfants a rapidement pris le dessus. Dans de telles circonstances, il n'est pas surprenant que les immigrants francophones se soient attachés à leur nouveau pays. Installés assez confortablement (par rapport aux conditions de la vie rurale

au Canada français), la plupart ne sont pas retournés au Canada et ont donc été exposés à des contacts de plus en plus étroits avec les Américains anglophones qui les entouraient. Qu'ils aient constitué ou non un réseau d'institutions communautaires de langue française, le jeu des contacts interlinguistiques s'est mis en marche.

Cette étude examine donc les caractéristiques de la population franco-américaine et les conséquences de ses contacts multiples avec l'environnement anglo-américain. Elle s'inspire en grande partie de quatre enquêtes menées par des organismes fédéraux, le Current Population Survey (C.P.S.), de juillet 1975, le Survey of Income and Education (S.I.E) de 1976, le Current Population Survey de novembre 1979 et le United States Census (U.S.C.) de 1980. L'enquête longitudinale sur les adolescents américains, High School and Beyond (H.S.B.) (1980), a servi à compléter notre analyse du comportement linguistique des jeunes Franco-Américains.

L'analyse de quatre enquêtes nationales présente des difficultés certaines d'harmonisation. D'une part, les enquêtes varient énormément selon la taille de l'échantillon franco-américain. Ainsi, du fait que l'échantillon du S.I.E. soit plus important, 6 517 personnes se retrouvent dans le groupe franco-américain alors qu'il n'en compte que 2 151 dans l'enquête C.P.S. 1975. Celle de 1979 en dénombre à peu près autant, soit 2 171. De plus, le S.I.E. a été bâti pour être représentatif de la population de chaque État et pas seulement de l'ensemble de la Fédération, comme c'est le cas pour les enquêtes du C.P.S. Comme source de données, le S.I.E. présente donc une marge d'erreur nettement inférieure à celle des enquêtes C.P.S. Évidemment, comme la bande-échantillon de 1 % compte 15 507 personnes, le recensement de 1980 présente une marge d'erreur encore plus faible.

C'est en comparant les racines carrées de la taille des échantillons qu'on peut établir le degré de précision relative de ces différentes enquêtes. Plus la racine carrée est élevée, plus il y a de chances que les résultats obtenus par l'enquête reflètent bien la situation réelle de l'ensemble de la population. De plus la précision relative des différentes enquêtes s'obtient directement par la comparaison des racines carrées. Les résultats du recensement de 1980 seraient donc 2,7 fois plus précis que ceux des C.P.S. 1975 et 1979. Ce facteur descend à 1,5 par rapport au S.I.E. de 1976, qui, lui, serait 1,7 fois plus précis que les deux enquêtes C.P.S.

Le problème de la taille relative de l'échantillon se règle très facilement, ce qui n'est malheureusement par le cas pour celui de la compatibilité des questions entre les différentes enquêtes, qui est beaucoup plus complexe. En bref, il faut privilégier normalement les enquêtes qui présentent le plus de questions et minimiser la portée des autres enquêtes. Ainsi, les enquêtes de 1975 et de 1976 sont beaucoup plus intéressantes que le C.P.S. 1979 (deux questions) ou que le recensement national de 1980 (une seule question).

Par ailleurs, le libellé des questions varie selon l'enquête, ce qui fait que la population identifiée comme franco-américaine fluctue constamment. Nous nous voyons donc obligés de faire une analyse de la validité des questions posées dans les différentes enquêtes, c'est-à-dire d'évaluer le rapport entre les questions posées aux répondants et les concepts qu'elles sont censées traduire fidèlement. C'est donc notre expérience de chercheurs qui nous guide toujours dans l'évaluation du rapport entre indicateurs (questions) et concepts.

Cette expérience nous permet de classer les enquêtes selon la qualité des questions. C'est le S.I.E.

qui traduit le plus fidèlement en indicateur le concept de la langue maternelle. Si la qestion du C.P.S. 1975 est supérieure sur ce plan à celle du C.P.S. 1979, la question posée dans cette dernière enquête a fait l'objet d'une étude intensive. Nous savons donc mieux interpréter les réponses obtenues en 1979 qu'en 1975. D'ailleurs, le recensement national ne contient aucune question sur l'usage linguistique dans le foyer d'origine. Pour le concept de la langue d'usage, autre élément de base pour l'analyse de la mobilité linguistique, le S.I.E. pose de nouveau la meilleure question. Celle du C.P.S. 1979 donne des résultats très satisfaisants alors que la question posée en 1975 traduit plutôt la connaissance d'une langue que son usage. Bien que la question posée dans le recensement soit la même que celle utilisée dans le C.P.S. 1979, la méthode choisie pour la cueillette des données fausse les résultats. En fait, le recensement de 1980 traduit plutôt la connaissance du français que son usage.

Compte tenu du fait que le S.I.E. présente les meilleures questions et qu'il est aussi plus précis que les enquêtes C.P.S. en ce qui concerne l'échantillonnage, notre analyse reposera, en premier lieu, sur cette enquête. En second lieu, nous ferons appel aux autres enquêtes lorsqu'elles nous permettent d'éclaircir certains aspects d'un problème ou d'introduire des données absentes du S.I.E.

Or, ce choix, à notre avis le plus pertinent, heurte de front les revendications du groupe franco-américain qui, lui, a tout intérêt à privilégier les enquêtes qui lui donnent la plus grande importance numérique, soit le C.P.S. 1975 et le recensement de 1980. En effet, la quote-part des fonds accordés par le gouvernement fédéral aux minorités ethnolinguistiques dépend de leur poids numérique. Il se peut également que les gouvernements étrangers de langue française ne soient pas, eux non plus, indifférents à cette considération. Comme toute autre

minorité américaine, les Franco-Américains font toujours état des enquêtes qui les favorisent et négligent celles qui les défavorisent.

Sur ce point tous les groupes sont d'accord : le S.I.E. n'est pas tellement intéressant. Pourtant, c'est justement cette enquête qui présente la plus grande valeur scientifique. Par contre, le recensement national de 1980 n'a presque aucune valeur du point de vue scientifique bien que les minorités y trouvent leur compte. Mais nous ne pouvons entrer dans ces considérations politiques, car notre tâche exige l'analyse la plus impartiale de l'état du français à l'heure actuelle.

Avant de terminer la présentation de l'étude, nous devons expliquer comment nous entendons présenter les données tirées des enquêtes soumises à l'analyse. Dans le texte, le lecteur trouvera seulement des tableaux qui présentent les chiffres pondérés, c'est-à-dire l'estimation du nombre de personnes dans la population ayant telle ou telle caractéristique. Pour faciliter la lecture, nous n'inclurons dans le texte ni la marge d'erreur de chacune des valeurs estimées ni les données non pondérées qui ont servi à l'estimation. Si cette façon de procéder laisse de côté des aspects importants de l'analyse scientifique, elle nous permet toutefois de concentrer notre attention sur notre tâche: tracer un portrait global des caractéristiques du groupe franco-américain et présenter la meilleure analyse possible de l'évolution et de l'avenir de la langue française aux États-Unis.

CHAPITRE II

La taille du groupe franco-américain

PRÉSENTATION

Dans ce chapitre, nous aborderons la première question importante concernant le statut de la langue française aux États-Unis. Il s'agit de savoir combien il y a de personnes dans ce pays qui s'expriment en français. Pour répondre à cette question, nous présenterons dans l'ordre, les quatre études les plus importantes dans le domaine linguistique, réalisées par le Bureau du recensement américain.

LE CURRENT POPULATION SURVEY DE JUILLET 1975 (C.P.S. 1975)

La première enquête avait comme objectif le prétest des questions linguistiques qui devaient figurer dans le Survey of Income and Education de l'année suivante. Un supplément linguistique a donc été ajouté au questionnaire de l'enquête C.P.S. du mois de juillet 1975. Cette enquête, conçue par des chercheurs du National Center for Education Statistics (N.C.E.S.) était la première qui visait à déterminer avec précision la taille et les caractéristiques des minorités linguistiques américaines. Cinq questions servaient à déterminer la taille du groupe franco-américain.

Deux de ces questions permettaient d'identifier la population qui avait un contact avec la langue française au sein des ménages américains. La langue principale de la famille était déterminée par la question «What language is usually spoken by the people who

live in the household?» alors que la langue seconde était obtenue par la réponse à la question «Is any other language spoken by the people who live in this household?»[1]. Notons le manque de rigueur de la deuxième question, elle ne requiert pas que la langue soit parlée «souvent» ou «régulièrement». Elle n'exige surtout pas que tous les membres de la famille sachent parler le français. N'étant pas axée sur l'usage linguistique en famille, cette question met plutôt l'accent sur la connaissance linguistique des différents membres de la famille. S'il y a, par exemple, un seul anglophone à avoir étudié le français, sans nécessairement le maîtriser, cela peut amener à déclarer le français langue seconde du ménage, alors qu'en réalité, tous les individus sont de langue anglaise. Bref, la présence du français dans un ménage ne dit absolument pas que cette langue peut réellement être employée dans les échanges familiaux.

Une troisième question visait à repérer les personnes vivant dans des foyers unilingues anglais, mais qui auraient grandi dans des foyers de langue française. Par conséquent, on demandait si une langue autre que l'anglais était souvent parlée dans le foyer d'origine (ceci pour les personnes âgées d'au moins 14 ans)[2]. Encore qu'il n'était nullement requis que l'enfant lui-même parle cette langue ni qu'elle soit sa langue maternelle. Ce serait donc une erreur de croire que cette question traduit le concept de la langue maternelle. Par contre, le mot «usually» requiert que l'usage du français ait été plus ou moins régulier.

---

1. Si la réponse était affirmative, l'enquêteur demandait alors «What other language does... speak?»

2. «Was a language other then English usually spoken in ...'s home when (he or she) was a child?»

L'application de ces trois paramètres permet d'isoler 2 151 cas dans le fichier du C.P.S. 1975 et donc de fixer à environ 3 500 000 personnes (données pondérées) le nombre d'individus qui appartiennent au groupe franco-américain. Environ 2 257 000 personnes viennent d'un milieu où le français était souvent parlé pendant leur enfance, alors que 1 228 000 individus habitent un ménage où le français était présent au moment de l'enquête. Le tableau II.1 présente des données pertinentes.

TABLEAU II.1

Composition du groupe franco-américain selon la langue de l'enfance, États-Unis, 1975

Langue de l'enfance	Nombre	Pourcentage
Français	2 257 264	64,8
Anglais	1 122 569	32,2
Autre	105 198	3,0
Ensemble	**3 485 031**	**100,0**

Source : C.P.S., juillet 1975.

Ce qui frappe le plus dans ce tableau, c'est la présence d'un grand nombre d'anglophones, ceci étant dû non pas à leur passé linguistique, mais plutôt à leur situation actuelle. Tout comme les anglophones de l'échantillon, ils habitent des foyers où le français était présent en 1975 comme langue principale ou comme langue seconde. Ceci ne veut pas dire que les non-francophones parlent tous le français, mais qu'au moins une personne dans la famille peut s'exprimer dans cette langue.

Quoi qu'il en soit, le chiffre de 3 500 000 personnes n'a presque aucun rapport avec la réalité linguistique franco-américaine. L'usage du français ne peut être déterminé seulement par le contact avec cette langue dans le foyer d'origine ou au sein du ménage actuel. Pour surmonter la tentation d'identifier les minorités selon l'usage linguistique au foyer, les chercheurs du N.C.E.S. ont décidé de poser des questions sur l'usage individuel.

Deux questions que nous jugeons très importantes s'adressaient aux personnes vivant dans un ménage caractérisé par la présence d'une langue minoritaire. Une première question déterminait la langue d'usage de chaque personne[3] tandis que la deuxième visait la présence d'une langue seconde. Malheureusement, cette dernière question ne faisait pas forcément référence à l'usage individuel. On demandait tout simplement si l'individu parlait une autre langue[4], ce qui menait à une appréciation subjective de sa compétence linguistique. En cela, la question ressemblait fort à celle du recensement canadien concernant la connaissance des langues officielles. Or, la connaissance d'une langue n'est pas toujours reliée à son emploi dans la vie quotidienne (Veltman and Ioannou, 1984, Veltman, 1985).

Ces deux questions nous permettent donc d'établir la taille globale de la population qui pourrait parler le français. Selon le tableau II.2, environ 1 460 000 personnes remplissent les critères faisant du français une langue d'usage ou une langue seconde; pour environ 1 185 000 de ces personnes le français est une langue seconde subordonnée à l'anglais. C'est dans ce groupe

---

3. « What language does (this person) usually speak? »

4. « Does (this person) speak another language? »

TABLEAU II.2

Statut du français comme langue parlée, personnes âgées d'au moins quatre ans, États-Unis, 1975

Statut du français	Nombre	Pourcentage
Langue d'usage	274 361	18,8
Langue seconde	1 184 972	81,2
Ensemble	**1 459 333**	**100,0**

Source : C.P.S., 1975.

que nous retrouvons des gens qui savent le français, mais qui ne le parlent pas dans leur vie quotidienne. En fait, la taille globale de la population qui emploie le français comme langue principale ne dépasse pas 275 000 personnes.

L'analyse du C.P.S. 1975 par le N.C.E.S. a conduit à plusieurs modifications du questionnaire.

Tous ces changements visaient principalement deux objectifs : premièrement, mettre l'accent sur la participation réelle des individus à la vie des minorités linguistiques et, deuxièmement, étendre l'enquête linguistique à toute personne susceptible d'avoir appris une langue autre que l'anglais, c'est-à-dire à celles qui habitent maintenant les foyers unilingues anglais, mais qui sont originaires de foyers francophones. Ces changements permettent donc de recenser les francophones qui, tout en habitant un foyer de langue anglaise, parlent toujours le français avec leurs amis.

En ce qui touche aux changements apportés au libellé des questions, il a été décidé de définir plus clairement le concept de langue seconde. À partir de ce moment, pour qu'une langue soit considérée comme

langue seconde, il fallait qu'elle soit **souvent** parlée, sans toutefois préciser le sens de ce mot. La connaissance d'une langue ne suffisait plus pour que cette langue soit considérée comme langue seconde, ni pour la famille[5] ni pour l'individu[6]. La nouvelle formulation visait à écarter toute réponse qui aurait indiqué une pratique sporadique ou irrégulière d'une langue seconde. En conséquence, les personnes qui déclarent connaître une langue, mais qui ne l'emploient pas, ne se retrouvent plus dans l'échantillon.

Un second changement précisait l'idée de l'usage linguistique familial[7]. Les nouvelles questions contraignaient les répondants à ne considérer que le vécu linguistique au sein du foyer. Les répondants ne pouvaient plus déclarer l'anglais comme langue d'usage familial s'il n'était employé que pour les échanges hors de la famille. Puisque les langues minoritaires sont davantage utilisées au sein des foyers que dans les échanges avec des gens en dehors du contexte familial, ce changement se traduisait par une réduction de la place de l'anglais dans les foyers franco-américains.

---

5. «Do the people in this household **often** speak any other language here at home?» Si la réponse était affirmative, l'enquêteur demandait alors : «What other language does... speak?»

6. «Does ... speak any other language **often?**» Comme dans le cas précédent, une réponse affirmative menait à l'identification de cette langue.

7. La question sur la langue principale du foyer a été formulée ainsi : «What language do the people in this household **usually** speak here at home?»

Ensuite, la question sur la langue parlée au foyer durant l'enfance a été modifiée pour lui ôter toute ambiguïté. Il fallait désormais identifier la langue le « plus souvent » employée dans le foyer d'origine et non plus une langue «souvent» présente[8]. Ce changement de formulation nous rapproche du concept de la langue maternelle. En effet, la langue la plus souvent parlée en famille est normalement la langue maternelle des enfants.

LE SURVEY OF INCOME AND EDUCATION DE 1976 (S.I.E. 1976)

Cette étude regroupant plus de 150 000 ménages est sans doute la plus importante jamais réalisée aux États-Unis. L'échantillon a été bâti pour être représentatif (au plan géographique) de chaque État de la Fédération américaine. De plus, en raison du nombre de questions concernant l'usage linguistique, le S.I.E. est de loin l'enquête la plus complète de celles qui ont été réalisées aux États-Unis.

Sur l'ensemble des questions linguistiques posées lors de cette enquête, les cinq questions révisées du C.P.S. 1975 sont d'une valeur incontestable. Elles servent à délimiter la taille du groupe francophone, c'est-à-dire le nombre de personnes de langue maternelle française ainsi que celles qui parlent vraiment

---

8. « What language was **usually** spoken in ...'s home when (he-she) was a child? » Cette question a l'avantage de ne pas permettre à la personne de taire sa langue maternelle comme dans la question du recensement canadien.

cette langue. De plus, le S.I.E. permet une appréciation détaillée de l'emploi réel du français dans la vie quotidienne.

Deux questions nous permettent d'abord d'isoler les non-francophones qui vivent dans un foyer où le français est parlé comme langue principale ou comme langue seconde. C'est ainsi qu'on peut identifier les enfants qui parlent peut-être le français (nous ne savons rien de leur langue maternelle). De plus, la connaissance de la langue principale du foyer nous autorise à attribuer, selon les auteurs du questionnaire, une langue maternelle aux enfants âgés de moins de 14 ans[9].

Une troisième question sert à déterminer la population de langue maternelle française âgée d'au moins 14 ans. Comme nous l'avons indiqué précédemment l'enquête demandait au répondant d'indiquer quelle langue était la plus parlée à la maison lorsqu'il était enfant.

---

9. Il faut, selon nous, nuancer cette affirmation. Nous avons déjà remarqué que la langue maternelle des enfants ne correspond pas automatiquement à la langue du foyer. Des adolescents auraient pu avoir le français comme langue maternelle, mais la langue parlée au foyer est maintenant l'anglais, cette dernière ayant progressivement détrôné le français. Il existe aussi des situations où les parents parlent une langue entre eux, mais s'adressent aux enfants dans une langue différente, soit pour assurer le bilinguisme de leurs enfants (dans le cas du français), soit pour favoriser leur promotion sociale (dans le cas de l'anglais).

Ensuite, nous retrouvons dans le S.I.E. les deux questions visant à repérer l'usage linguistique actuel des répondants. La première question demande quelle est la langue «le plus souvent parlée» par les répondants[10], alors que la deuxième détermine la présence d'une autre langue qui serait «souvent» parlée. Ces deux questions nous permettent donc de faire des distinctions entre les personnes de langue maternelle française qui :

a) sont pratiquement devenues des unilingues anglais et ne participent plus à la francophonie actuelle;

b) parlent habituellement l'anglais, mais emploient régulièrement le français;

c) conservent le français comme langue principale d'usage, mais se servent de l'anglais comme langue seconde;

d) ne parlent pas souvent l'anglais.

De plus, ces questions nous permettent d'intégrer des anglophones ou des allophones qui parlent, eux aussi, le français dans ces profils linguistiques.

L'application de ces cinq critères montre qu'environ 2 060 000 personnes habitent des foyers où on parle le français (tableau II.3). Sinon, ces personnes sont de langue maternelle française ou parlent souvent cette langue. Ce chiffre est de loin inférieur à celui établi par le C.P.S. 1975, un fait sans doute attribuable au resserrement des critères d'admissibilité d'une langue seconde et d'une langue d'enfance. La taille globale du groupe en contact avec le français durant l'enfance diminue d'environ 600 000 personnes. L'application des critères

---

10. «What language does... **usually** speak?»

linguistiques plus sévères conduit donc à une diminution très importantes de la taille estimée du groupe franco-américain, parce que le français est trop peu présent dans le foyer d'origine d'un grand nombre de familles franco-américaines ou parce que cette langue n'est pas régulièrement employée comme langue seconde. Elle est peut-être connue, mais on ne l'emploie pas régulièrement.

Même cette estimation exagère largement l'importance du groupe, parce que nous retenons dans l'échantillon des personnes qui ne parlent pas français, soit des anglophones unilingues qui ont un conjoint de langue française, soit des enfants unilingues (malgré le fait qu'un des parents soit bilingue) ou des personnes de langue maternelle française maintenant tout à fait anglicisées. Cette définition est donc vraiment large. En fait, selon le tableau II.3, seulement 62,3 % des effectifs auraient pour langue maternelle le français, alors que 33,7 % sont anglophones. L'apport du groupe allophone n'est pas négligeable et se chiffre à environ 80 000 personnes, soit 4,0 % du groupe franco-américain.

TABLEAU II.3

Composition du groupe franco-américain, selon la langue maternelle, tous les âges, États-Unis, 1976

Langue maternelle	Nombre	Pourcentage
Français	1 285 243	62,3
Anglais	693 657	33,7
Autre	82 125	4,0
Ensemble	**2 061 025**	**100,0**

Source : S.I.E., 1976.

Lorsque nous portons notre analyse sur les personnes qui parlent le français actuellement, ce chiffre de deux millions surévalue largement la population d'expression française. En effet, comme nous l'indique le tableau II.4, seulement 877 298 personnes âgées de quatre ans et plus en 1976[11] utilisent le français dans leur vie quotidienne, un chiffre très largement inférieur à celui de 1 400 000 avancé dans le C.P.S. 1975. Il semblerait donc qu'environ 600 000 personnes savent peut-être le français, sans l'employer souvent ou régulièrement. En fait, rien ne garantit que cette langue soit parlée.

TABLEAU II.4

Situation du français comme langue parlée, personnes âgées d'au moins quatre ans, État-Unis, 1976

Statut du français	Nombre	Pourcentage
Langue quotidienne	315 413	36 0
Langue seconde	561 885	64,0
Ensemble	**877 298**	**100,0**

Source : S.I.E., 1976.

Comme dans le C.P.S. 1975, le S.I.E. nous permet de déterminer l'importance relative du français parlé, par rapport à l'anglais. Selon le S.I.E. seulement 230 000 personnes environ l'emploient comme langue

11. Les questions portant sur l'usage linguistique s'adressent seulement aux individus ayant quatre ans et plus.

principale alors qu'environ 241 000 utilisent le français lorsqu'elles conversent avec leurs amis[12].Ces personnes n'étant pas toujours les mêmes, nous avons réuni dans une même catégorie tous ceux qui l'emploient comme langue principale ou comme langue d'amitié. Ils font partie d'un groupe particulier où le français joue un rôle très important, sinon dominant, dans la vie quotidienne.

Le tableau II.4 montre que ce groupe, même gonflé selon le procédé indiqué, ne constitue qu'une minorité des gens qui parlent le français, soit 36,0 %. La majorité du groupe qui parle toujours le français utilise normalement l'anglais, le français étant passé au rang de langue seconde, même s'il est souvent parlé. Le groupe principalement de langue française se chiffre donc à 315 413 personnes selon le S.I.E. ce qui est généralement conforme aux données obtenues dans le C.P.S. 1975.

LE CURRENT POPULATION SURVEY DE NOVEMBRE 1979 (C.P.S. 1979)

Les plus récentes enquêtes du Bureau de recensement américain (B.R.A.) n'ont pas la même ampleur que le S.I.E. ou même que le C.P.S. 1975 sur le plan de la dimension linguistique. C'est peut-être l'absence de la participation du National Center for Education Statistics qui explique la faiblesse des études les plus récentes. Le C.P.S. de novembre 1979 ne contient que deux questions qui sont d'une qualité nettement inférieure à la gamme de questions posées dans le S.I.E. La question qui vise à connaître la langue maternelle répète la même erreur que celle commise lors du recensement de 1970, tandis que la question portant sur l'usage du français n'exige plus que cette langue soit «souvent parlée».

---

12. «What language does... **usually** speak to (his-her) best friends?»

Considérons en premier lieu la question sur la langue maternelle. L'enquêteur demandait à la personne interrogée quelle était la langue autre que l'anglais qui était parlée dans son foyer lorsqu'elle était enfant[13]. La partie de la phrase « autre que l'anglais » incitait le répondant à signaler une langue minoritaire, même si celle-ci n'était pas très importante dans la vie quotidienne. Cette question n'exigeait même plus que la langue de la minorité soit souvent parlée en famille (C.P.S. 1975) et surtout pas qu'elle soit la langue le plus souvent parlée au foyer (S.I.E. 1976). Elle ne donne pas non plus la langue maternelle (la première à être parlée par le répondant lui-même). Sa définition est donc très large et son contenu très flou. Le B.R.A. reconnaît clairement ce problème, car il dit :

« [...] an individual may never have learned to speak his or her mother tongue[...][14] ».

Formulé ainsi, cet énoncé a de quoi étonner, car le concept de la langue maternelle fait référence, en anglais comme en français, à la première langue

---

13. « Was a language other than English spoken in ...'s home when (he-she) was a child? » Une réponse affirmative provoquait la question, « What was that language? » Il s'agit de la même question que celle posée au recensement de 1970.

14. Ancestry and Language in the United States: November, 1979, Washington, U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, « Current Population Reports », Special studies, Series P-3, n° 116, 1982.

acquise par l'enfant[15]. De plus, le B.R.A. a publiquement reconnu, dès la publication des résultats de son enquête Reinterview en 1975, que sa question ne traduit pas très bien le concept de la première langue acquise[16]. Notre étude, en raison de son échantillonnage réduit, ne distingue malheureusement pas le français des autres langues. Elle permet néanmoins de corriger les fausses impressions créées par le Bureau lorsqu'il prétend que la réponse à sa question donne la langue maternelle du répondant. Pourtant, aux yeux du public, y compris à ceux de nombreux chercheurs, la question porte bel et bien sur la vraie langue maternelle des individus. Une fois ces données publiées comme représentatives de la langue maternelle, les études savantes publiées plus tard dans les documents à diffusion restreinte avaient peu de chance de corriger la perception du public. De plus, la reconnaissance d'une telle erreur n'aurait pas rehaussé l'image du B.R.A. auprès d'une clientèle qui admet d'emblée la qualité des données publiées par le Bureau de recensement américain.

Le tableau II.5 donne les grands points de l'enquête Reinterview et montre que, dans 26,5 % des cas, le répondant ne parlait pas du tout la langue dite maternelle de son enfance. De plus, un autre groupe (5,6 %) n'avait qu'une connaissance tout à fait faible de cette langue. Il est donc presque certain qu'en réalité ces personnes étaient de langue maternelle anglaise et non française ou autre.

---

15. The Random House Dictionary of the English Language, New York, Random House, 1979, p. 933.

16. Voir les tableaux rectificatifs E et F à la page 10 dans : Accuracy of Data for Selected Population Characteristics as Measured by the 1970 CPS-Census Match, Washington, U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, n° PH C(E)-11, 1975.

TABLEAU II.5

Usage linguistique pendant l'enfance de la langue dite maternelle lors du recensement de 1970, États-Unis, 1971

Pratique de la langue dite maternelle pendant l'enfance	Nombre	Pourcentage
Langue dominante	809	48,9
Bilinguisme intégral (anglais)	38	2,3
Langue seconde	276	16,7
Rarement utilisée	93	5,6
Aucune connaissance	439	26,5
Ensemble	**1 655**	**100,0**

Source : Census, 1975.

En fait, seulement 48,9 % de ceux qui ont choisi une langue autre que l'anglais en réponse à cette question parlaient principalement cette langue pendant leur enfance, et environ la moitié d'entre eux étaient unilingues (24,1 %). L'autre moitié (24,8 %) parlait normalement une langue autre que l'anglais, mais était bilingue anglophone. Étant donné la force de l'anglicisation aux États-Unis, il est fort probable que le petit groupe de personnes ayant indiqué un usage bilingue durant l'enfance ne soit pas de langue maternelle anglaise.

Ceci porterait à 51,2 % le nombre de personnes répondant au concept normatif d'une langue maternelle, soit la moitié du chiffre publié par le Bureau de recensement américain.

Certains observateurs avanceront sans doute que les francophones conservent mieux leur langue que les autres minorités et qu'il est donc inapproprié d'appliquer une grille d'interprétation tirée de l'analyse de l'ensemble des minorités linguistiques américaines au groupe francophone. Mais les francophones ne se distinguent vraiment pas des autres minorités du point de vue de l'assimilation linguistique. D'une part, nous avons déjà montré[17] que les francophones font preuve d'un comportement plutôt typique. En fait, le seul groupe qui diffère vraiment des autres minorités est le groupe navajo, un groupe entièrement autochtone et bien retranché sur sa réserve, donc très isolé de l'Amérique anglophone en ce qui concerne le contact linguistique quotidien. D'autre part, l'enquête Reinterview révèle que la validité de la question de 1970 diffère selon le lieu de naissance. La question de 1970 (et de 1979) donne des résultats tout à fait satisfaisants chez les immigrants, car le foyer familial n'était pas normalement caractérisé par une situation de bilinguisme. Dans ce cas, le rapport concept-indicateur est donc satisfaisant. Pourtant, chez les gens natifs du pays, cette question posait beaucoup de problèmes. En fait, seulement 25,8 % seraient, selon les critères évoqués ci-dessus, de langue maternelle autre que l'anglais. Puisque le groupe franco-américain est plus largement

---

17. Voir les tableaux III.5 à III.8 et surtout les deux chapitres sur l'anglicisation des enfants dans Veltman, **Language Shift in the United States**, New York, Éditions Mouton, 1983.

composé de gens nés aux États-Unis que la plupart des autres minorités américaines, l'application de la grille d'interprétation proposée dans le tableau II.5 est plutôt prudente. Dans la ventilation des composantes francophones et anglophones du groupe franco-américain nous risquons donc de surévaluer la taille de la composante francophone et de sous-évaluer celle du sous-groupe anglophone.

L'application de la grille d'interprétation proposée par le Bureau du recensement aux données recueillies dans le C.P.S. de novembre 1979 nous conduit à l'analyse suivante (tableau II.6). Parmi les 2 424 548 personnes (données pondérées) de langue maternelle française, selon le C.P.S. de 1979, environ 642 500 étaient fort probablement des anglophones unilingues. Ceci ramène la taille du groupe franco-américain à 1 782 042, ce qui est un chiffre très proche de celui obtenu dans le S.I.E. (voir la première colonne). Sur ce nombre, à peu près 1 241 000 avaient le français pour langue maternelle, ce qui correspond à ce que l'on trouve dans le S.I.E.

Là où les deux enquêtes diffèrent le plus, c'est au niveau de l'importance de la composante anglophone. L'estimation de la taille du groupe vraiment bilingue est inférieure d'environ 84 000 dans le C.P.S. Par contre, le nombre global d'anglophones est, selon cette enquête, plus élevé. Ceci s'explique par la présence des gens qui ne parlent le français que rarement, la question du C.P.S. 1979 étant plus large que celle du S.I.E.

TABLEAU II.6

Comparaison des échantillons de 1976 et de 1979, personnes nées avant 1965 environ, États-Unis

Langue maternelle	S.I.E., 1976	C.P.S., 1979 (estimé)
Français	1 240 077	1 185 603
Français-Anglais	-	55 764
Total français	**1 240 077**	**1 241 367**
Anglais-Français langue seconde	488 469	404 900
Anglais-Français rarement parlé	-	135 775
Total anglais	**488 469**	**540 675**
Total, deux groupes	1 728 546	1 782 042
Personnes unilingues anglaises (exclues)	-	642 506
Total, 1979	-	**2 424 548**

Sources : S.I.E., 1976; C.P.S., 1979.

La parenté de ces deux études se maintient en ce qui concerne le français parlé (tableau II.7), malgré des divergences méthodologiques importantes qui auraient pu augmenter considérablement le nombre de personnes de langue française. D'une part, la question était adressée à tous les répondants, sans tenir compte de la possibilité qu'ils sachent une langue autre que l'anglais. D'autre part, il n'était plus

nécessaire que le répondant parle «souvent» le français. La question du C.P.S. demandait tout simplement si la personne parlait une langue autre que l'anglais à la maison[18]. Heureusement, la partie de la phrase at home a été ajoutée, parce qu'elle a tendance à éliminer des personnes qui savent le français, mais qui ne le parlent pas de manière régulière. Comme le montre le tableau II.7, l'écart entre les deux estimations est inférieur à 100 000 personnes[19], ce qui renforce notre conclusion que la taille globale du groupe franco-américain se chiffre aux alentours de 900 000 personnes. Le choix d'une question plutôt qu'une autre ne change donc pas beaucoup les résultats, pour autant que l'indicateur vise à repérer l'usage linguistique et non pas la simple connaissance d'une langue.

---

18. «Does ... speak a language other than English at home?» Si oui, l'enquêteur a déteminé la langue en question.

19. Pour pouvoir effectuer cette comparaison, il faudrait accorder une langue maternelle aux enfants ayant moins de 14 ans dans les deux enquêtes. La langue le plus souvent parlée à la maison a été considérée comme la langue maternelle des enfants dans le S.I.E. Pour le C.P.S., nous avons attribué au prorata les langues maternelles observées chez les enfants âgés de 15 à 24 ans au groupe plus jeune, soit l'anglais, 59,3 %; le français, 35,5 % et autres langues, 5,2 %. La comparaison des deux enquêtes présentée au tableau II.6 a été effectuée pour les personnes âgées d'au moins quatre ans. L'usage linguistique des enfants plus jeunes n'était pas visé par le questionnaire.

TABLEAU II.7

Situation du français comme langue parlée, selon la langue de l'enfance, personnes nées avant 1974 environ, États-Unis, 1975, 1976 et 1979

Langue de l'enfance	C.P.S., 1975	S.I.E., 1976	C.P.S., 1979
Français	994 044 (68,2 %)	655 466 (75,2 %)	733 903 (75,7 %)
Anglais	401 860 (27,6 %)	154 560 (17,7 %)	182 799 (17,9 %)
Autre	60 605 (4,2 %)	61 915 (7,1 %)	52 240 (6,4 %)
Ensemble	**1 456 509** (100,0 %)	**871 941** (100,0 %)	**968 942** (100,0 %)

Sources : S.I.E., 1976; C.P.S., 1975; C.P.S., 1979.

Nous présentons également, au tableau II.7, l'origine linguistique des répondants qui savent le français, selon les différentes enquêtes. Rappelons que nous ne sommes autorisés à parler de langue maternelle que dans le cas du S.I.E. Dans les deux autres cas, il s'agit d'une langue qui était parlée dans le foyer d'origine. Les répartitions globales des effectifs entre les différentes origines linguistiques se ressemblent fort dans le S.I.E. et le C.P.S. 1979. On retrouve pourtant un plus grand nombre de personnes venant de foyers francophones dans le C.P.S. 1979, parce qu'il n'exigeait pas que le français soit une langue parlée régulièrement dans le foyer d'origine. Un certain nombre d'anglophones ont donc été recensés comme si le français était très présent dans leur enfance. D'ailleurs, le nombre d'anglophones faisant

partie du groupe franco-américain est également plus élevé dans le C.P.S. 1979, ce qui s'explique aussi par une définition moins rigoureuse de l'usage linguistique dans cette enquête. Le S.I.E. exigeait que le français soit souvent parlé, sachant que cette utilisation a lieu avant tout au foyer, alors que le C.P.S. ne demandait pas qu'il soit parlé à la maison.

La question plus large de cette dernière enquête permettait donc à un nombre plus important d'anglophones de déclarer leur appartenance au groupe franco-américain. De toute évidence, environ 95 000 personnes parlent le français à la maison de temps en temps, mais non pas de façon régulière (« souvent »). Le C.P.S. 1979 nous fournit donc le nombre maximal de personnes qui emploient plus ou moins couramment le français dans leur vie quotidienne.

Évidemment, le C.P.S. 1975 se distingue nettement des deux enquêtes les plus récentes. Par rapport au C.P.S. 1979, le nombre de personnes venant d'un foyer de langue française augmente de plus de 360 000, alors que celles venant d'un foyer anglophone augmentent de près de 220 000. Toutes ces personnes parlent normalement l'anglais, mais semblent savoir le français. Dans les deux cas, leur usage du français, soit-il sporadique ou même inexistant, ne satisfait pas au critère d'un usage régulier du français. Il est possible que les gens d'origine francophone maintiennent un usage plutôt sporadique de cette langue, tandis que les anglophones en général ont une connaissance plutôt passive du français. Le chiffre de 1 456 000 personnes, auquel s'ajoute un certain nombre de très jeunes enfants, semble donc définir le nombre maximal de personnes qui peuvent (peut-être) soutenir une conversation en français.

LE RECENSEMENT DE 1980

Une seule question linguistique a été posée à un échantillon de 20,0 % de la population d'un recensement national de 1980 : celle portant sur la langue autre que l'anglais parlée à la maison (soit la même que celle du C.P.S. de novembre 1979). Il est donc impossible de retrouver l'origine linguistique des individus revendiquant l'usage du français de quelque façon que ce soit. Le recensement n'a sur ce point qu'une valeur très limitée et donne moins de renseignements que le C.P.S. 1979. En fait, son seul mérite serait de confirmer les résultats obtenus dans le C.P.S. sur le nombre de personnes parlant le français chez eux.

Ce n'est malheureusement pas le cas, car 1 550 751 personnes âgées d'au moins 5 ans ont indiqué qu'elles parlaient français à la maison. Ce chiffre dépasse de loin les estimations obtenues par les deux enquêtes précédentes et se rapproche plus des données du C.P.S. 1975. Il semble donc que le recensement capte mieux la connaissance du français que son usage. Ayant déjà rencontré deux enquêtes qui chiffrent l'usage réel du français autour de 900 000 personnes, nous sommes très réticents à accréditer les résultats obtenus par le recensement de 1980, même si l'échantillon est beaucoup plus important que ceux du S.I.E. et du C.P.S. 1979. Ce qu'il y a de plus gênant du point de vue méthodologique, c'est le fait que la question posée en 1980 est identique à celle de 1979. Puisque, logiquement, il serait plus normal de faire confiance à l'échantillon le plus important, il nous faut expliquer pourquoi nous privilégions toujours le plus petit échantillon.

Le nombre trop élevé, à notre avis, des effectifs francophones que donne le recensement de 1980 s'explique par la méthodologie utilisée dans la cueillette des données. En 1979, le Bureau du recensement avait

envoyé ses interviewers à la porte des répondants, tandis qu'en 1980 le questionnaire du recensement était rempli à la maison et retourné par courrier. Essayons d'imaginer la réaction de l'individu dans ces deux situations. Lorsque l'enquêteur se présente à la porte du répondant (C.P.S. 1979) et lui demande si l'on parle une langue autre que l'anglais chez lui, le répondant se rappelle sur le champ la réalité linguistique vécue par les membres de la famille. En entendant le «at home» qui fait partie de la question, il comprend qu'il s'agit d'une enquête sur la langue parlée. Mais, quand la même personne lit cette question chez elle (recensement de 1980), elle a le temps de réfléchir et de se dire : «Oui, John sait un peu le français». Il y a donc glissement de la langue d'usage de la famille vers la connaissance d'une langue étrangère que peuvent avoir les différentes personnes vivant sous le même toit.

Afin de tester cette hypothèse, nous avons examiné la situation familiale des personnes ayant déclaré parler le français lors du C.P.S. 1979 ou du recensement de 1980. On distingue trois situations: celle où une seule personne compose le ménage; celle où le ménage est composé d'au moins deux personnes qui parlent le français et celle où la personne qui parle le français chez elle est la seule à savoir cette langue dans un ménage d'au moins deux personnes. Évidemment, la seconde situation ne pose pas de problème. Disons que la première situation est aussi acceptable dans la mesure où l'individu parle français avec ses amis ou ses invités. Quant à la troisième situation elle est pour le moins inattendue. Néanmoins, nous retrouvons dans le recensement de 1980 quelque 619 000 personnes qui se plaçaient dans cette troisième catégorie[20],

---

20. Nos calculs sont effectués selon la bande échantillon de 1,0 % de la population américaine (échantillon C).

soit 39,9 % de l'échantillon. Nous nous demandons alors avec qui elles parlaient cette langue chez elles. Par contre, nous n'avons trouvé que 159 000 personnes dans cette situation dans le C.P.S. 1979, soit 16,1 % de l'échantillon. Suivant notre logique, il semble donc que la situation d'enquête a effectivement conduit à une surévaluation des effectifs de langue française dans le recensement de 1980. En fait, si nous n'avions trouvé qu'un accroissement des effectifs de 16,1 %, la taille totale du groupe francophone se chiffrerait à environ 1 125 000 personnes, un nombre beaucoup plus proche de ceux provenant du C.P.S. 1979 et du S.I.E.

Il est donc probable que la situation d'enquête ait amené une forte surévaluation du nombre de personnes parlant toutes les langues minoritaires présentes aux États-Unis, y compris le français. Il est toutefois surprenant de constater le présence dans le C.P.S. 1979 de 159 000 individus qui, n'ayant personne à la maison avec qui converser en français, déclarent néanmoins utiliser le français comme langue du foyer. Il semble donc que le C.P.S. 1979 conduit lui aussi à une surévaluation du nombre de personnes qui emploient le français chez elles.

Que faut-il penser de ce groupe de personnes? Supposons qu'elles parlent toutes le français. Le nombre maximal de gens capables de tenir une conversation s'élèverait à 1 550 751 personnes âgées de 5 ans et plus (chiffre officiel). Ceci sans compter les 147 065 enfants plus jeunes qui habitent avec un parent qui parle cette langue. Or, il semble plutôt qu'une grande partie de ces personnes savent le français, mais ne l'emploient pas dans leur vie quotidienne. Si jamais elles l'utilisent, c'est de façon sporadique ou irrégulière.

CONCLUSION

Pour résumer cette analyse détaillée des questions posées dans les différentes enquêtes, des résultats obtenus et de la qualité des quatre sources de données américaines, nous avons préparé un tableau synthèse des questions (tableau II.8). Ce tableau montre d'abord qu'environ 1 240 000 personnes seraient de langue maternelle française selon la question la plus proche du concept examiné, celle du S.I.E. Le chiffre de 2 257 000 du C.P.S. 1975 correspond fort probablement à la population ayant vécu dans un milieu francophone, anglophones et francophones compris. Il y avait donc en 1975 environ 1 000 000 d'anglophones qui avaient grandi dans un foyer où les parents parlaient le français, soit la différence entre les estimations données par les deux enquêtes. Quant au résultat du C.P.S. 1979, il est assez similaire à celui de 1975, sauf que les effectifs additionnels représentent sans doute des personnes qui ont parfois entendu parler le français chez elles, bien que cet usage n'ait pas été habituel ou régulier. Curieusement, une fois interprété selon les paramètres fournis par l'enquête Reinterview, le C.P.S. 1979 tend à confirmer les résultats obtenus dans le S.I.E., c'est-à-dire que la population ayant véritablement le français pour langue maternelle se chiffre à environ 2 100 000 Américains.

Quant à la langue le plus souvent utilisée, les enquêtes de 1975 et de 1976 fournissent des éléments de réponse assez semblables. Moins de 300 000 personnes conservent le français comme langue principale d'usage. Selon le C.P.S. 1979, environ 968 000 personnes emploient cette langue en milieu familial, comme langue principale ou comme langue seconde. Quand l'on demande que cette langue soit «souvent» parlée, ce chiffre diminue d'environ 90 000 personnes, car le S.I.E. évalue à 877 000 le nombre de personnes qui utilisent régulièrement le français (langue principale et langue seconde réunies). Les deux enquêtes se

TABLEAU II.8

Questions, réponses et évaluation des questions linguistiques figurant dans quatre enquêtes nationales, langue française, États-Unis, 1975-1980

Source	Question	Réponse	Commentaire
	Langue d'enfance		
C.P.S. 1975	Was a language other than English usually spoken in (this person's) home when (he-she) was a child?	2 257 000	Ne demande pas que cette langue soit celle le plus souvent parlée
S.I.E. 1976	What language was usually spoken in (this person's) home when (he-she) was a child?	1 240 000	La plus proche du concept de la langue maternelle
C.P.S. 1979	Was a language other than English spoken in (this person's) home when (he-she) was a child?	2 425 000	Très faible: ne demande même pas que cette langue soit souvent parlée

TABLEAU II.8 (suite)

Source	Question	Réponse	Commentaire
	Langue d'usage		
C.P.S. 1975	What language does (this person) usually speak?	274 000	Très bonne question
S.I.E. 1976	What language does (this person) usually speak?	230 000	Très bonne question
C.P.S. 1979	Does (this person) speak another language at home?	968 000	Bonne question, mais ne distingue pas la place relative du français
Recense-ment	Does (this person) speak another language at home?	1 551 000	Même question que C.P.S. 1979, mais administrée par courrier

TABLEAU II.8 (suite)

Source	Question	Réponse	Commentaire
		Langue seconde	
C.P.S. 1975	Does (this person) speak another language?	1 185 000	Étendu de la pratique non spécifiée; connaissance plutôt passive
S.I.E. 1976	Does (this person) speak another language often?	647 000	Requiert l'usage régulier du français; bonne question
		Taille globale de la communauté d'expression française	
C.P.S. 1975		1 459 000	Comprend une connaissance passive
S.I.E. 1976		877 000	Français souvent parlé
C.P.S. 1979		968 000	Français parlé à la maison
Recensement		1 551 000	Comprend une connaissance passive

ressemblent donc fort en ce qui concerne l'emploi réel du français dans la vie quotidienne de personnes d'origine linguistique française.

Les enquêtes du recensement 1980 et du C.P.S. 1975 sont d'une utilité très limitée pour l'évaluation de l'usage linguistique réel. La question posée en 1975 donne une très grande liberté d'interprétation au répondant et permet en conséquence à une personne ayant une connaissance théorique mais aucune pratique réelle d'une langue d'être recensée comme étant d'expression française. De toute évidence, la méthode d'administration du questionnaire de 1980 mène au même résultat. Mais puisque ces deux enquêtes repèrent la connaissance du français plutôt que son utilisation, elles nous permettent d'évaluer la taille maximale de la population qui peut, si besoin est, s'exprimer en français.

L'analyse très serrée des quatre enquêtes démontre clairement la qualité supérieure du Survey of Income and Education. Cette enquête doit servir de critère de base pour toute analyse de la situation linguistique aux États-Unis, ceci en raison du nombre de questions posées aux répondants, de la qualité de ces questions par rapport aux concepts étudiés et de la taille assez élevée de son échantillon. Même si le C.P.S. 1975 a à peu près le même nombre de questions que le S.I.E., la question peu définie touchant la langue seconde de l'individu nous incite à minimiser la portée de cette étude. En fin de compte, la seule enquête qui ne nous permet aucune analyse sérieuse est celle du recensement de 1980.

La taille du groupe francophone dans l'ensemble de la population américaine paraît donc très peu importante, surtout si l'on ne considère que le nombre de personnes qui emploient le français régulièrement. Par ailleurs, notre analyse du C.P.S. 1975 et du S.I.E. 1976 et notre nouvelle analyse du C.P.S. 1979

selon les paramètres tirés de l'enquête Reinterview révèlent la présence dans ce groupe d'un grand nombre d'anglophones et d'environ 60 000 allophones. Dans notre troisième chapitre, nous analyserons la structure d'âge et l'usage linguistique de chacun des sous-groupes linguistiques qui font partie de l'ensemble franco-américain.

CHAPITRE III

Structure et évolution du groupe franco-américain

L'analyse présentée dans ce chapitre repose presque exclusivement sur les données recueillies dans le Survey of Income and Education. Cette étude se distingue par la taille de l'échantillon (6 517 personnes) et par la qualité des questions linguistiques qui sont posées. Parmi les enquêtes effectuées par le Bureau du recensement américain, elle est la seule à bien préciser la langue maternelle des individus appartenant au groupe franco-américain. De plus, elle définit mieux le bilinguisme que les autres enquêtes. Le bilinguisme consiste à parler deux langues et non pas seulement à les connaître.

STRUCTURE APPARENTE DU GROUPE FRANCO-AMÉRICAIN

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que le groupe franco-américain se caractérise par sa composition hétérogène du point de vue de la langue maternelle et de l'usage du français. Il ne s'agit pas toutefois d'un phénomène statique. La composition du groupe s'élabore en fonction de l'usage de la génération antérieure. Pour mieux comprendre l'évolution de la situation du français aux États-Unis, il faut donc examiner la structure démographique du groupe franco-américain, plus particulièrement sa composition selon le groupe d'âge.

Au tableau III.1, nous présentons l'évolution de l'usage linguistique actuel de l'ensemble du groupe franco-américain[1]. Notons d'abord la taille relative

---

1. La répartition observée chez les 4 à 13 ans a été appliquée au groupe des 1 à 3 ans en 1976.

TABLEAU III.1

Usage linguistique du groupe franco-américain selon le groupe d'âge, États-Unis, 1976

Groupe d'âge	Usage linguistique			Nombre
	Anglais unilingue %	Français langue seconde %	Français langue quotidienne %	
1-10	67,5	26,2	6,3	177 373
11-20	69,1	26,2	4,7	269 040
21-30	55,0	32,6	12,5	222 367
31-40	48,1	36,2	15,7	278 716
41-50	51,4	33,5	15,1	314 276
51-60	49,6	30,5	19,9	312 777
61-70	51,8	21,0	27,1	243 040
71-80	53,3	21,0	25,7	139 962
81 +	45,1	19,5	35,4	36 141
Tous âges	**54,9**	**29,1**	**16,0**	**1 993 692**

Source : S.I.E., 1976.

de chaque cohorte dans la dernière colonne. La plus importante numériquement est celle des personnes ayant entre 41 et 50 ans, suivie du groupe d'âge de 51 à 60 ans. Ensuite, plus le groupe est jeune, plus il est petit, sauf pour le groupe des adolescents âgés de 11 à 20 ans en 1976, phénomène assez rare dans la démographie contemporaine. Cela nous amène à nous interroger pour la première fois sur la qualité des données fournies par l'enquête S.I.E. Comment, à l'intérieur d'une population en pleine régression, trouve-t-on un groupe d'adolescents et d'enfants aussi important? Deux solutions s'offrent à nous : ou bien, nous assistons à un phénomène de renouveau du fait français aux

États-Unis, ou il y a un problème relié à la cueillette des données. Pour le moment, il faut donc considérer avec une certaine réserve l'importance des effectifs chez les jeunes, quitte à approfondir plus tard l'origine de cette anomalie. Ceci nous amène à parler de la structure «apparente» du groupe francophone, plutôt que de sa structure réelle.

Ce tableau montre également que le groupe franco-américain n'a jamais fait preuve d'une très grande capacité de conservation du français. Le taux d'unilinguisme anglais se situe autour de 50 % dans tous les groupes d'âges excepté pour les deux cohortes les plus jeunes. En fait, seules ces dernières annoncent un taux d'unilinguisme passablement plus élevé. Ce qui nous amène tout de suite à écarter l'hypothèse d'un regain d'intérêt pour la langue française chez les jeunes. On retiendra donc plutôt l'hypothèse d'une anomalie quelconque dans la cueillette des données pour expliquer le nombre important des jeunes.

Quant à l'utilisation du français, souvenons-nous des critères servant à déterminer sa conservation comme **langue quotidienne.** Ils exigent l'emploi du français comme langue d'usage principale ou comme langue d'amitié. Malgré cette définition assez large, la place du français régresse quand même de façon constante dans la population, passant de 35,4 % chez les plus âgés à moins de 10 % chez les plus jeunes.

La régression du français comme langue quotidienne se fait surtout au profit d'un bilinguisme où domine nettement l'anglais. Mais dans les générations les plus jeunes, même ce bilinguisme semble maintenant compromis au profit de l'unilinguisme anglais. La langue française régresse donc chez les jeunes sur les deux plans : en tant que langue seconde et en tant que langue quotidienne.

L'évolution de l'usage du français s'explique en grande partie par l'évolution des langues maternelles à l'intérieur des foyers franco-américains[2]. Le tableau III.2 montre la régression constante du français comme langue maternelle et l'ascension régulière de l'anglais. Si ce processus s'avère assez lent pour les cohortes les plus âgées, il s'accélère très rapidement à partir du groupe des 31 à 40 ans. Dans les deux groupes les plus jeunes, les personnes de langue maternelle française ne forment qu'une très faible minorité.

TABLEAU III.2

Composantes linguistiques du groupe franco-américain, selon le groupe d'âge, États-Unis, 1976

Groupe d'âge	Langue maternelle			Nombre
	Française	Anglaise	Autre	
	%	%	%	
1-10	21,1	76,9	2,0	177 373
11-20	19,9	79,6	1,1	262 137
21-30	52,0	40,7	7,3	220 097
31-40	70,2	23,0	6,8	275 443
41-50	81,2	15,9	2,9	312 537
51-60	81,8	13,1	5,1	311 442
61-70	85,7	9,4	4;9	241 340
71-80	92,9	6,6	0,5	139 698
81 +	96,0	3,6	0,4	36 141
Tous âges	**64,6**	**31,4**	**4,0**	**1 976 208**

Source : S.I.E., 1976.

2. La langue principale parlée au foyer était attribuée comme langue maternelle des 1 à 13 ans.

ÉVOLUTION DE L'USAGE LINGUISTIQUE SELON LA LANGUE MATERNELLE

Nous examinerons dans cette partie du chapitre l'évolution de l'usage linguistique en fonction de la langue maternelle. Le tableau III.3 montre la régression constante des effectifs de langue maternelle française à partir du groupe d'âge 51 à 60 ans. En fait, le groupe diminue tellement rapidement que nous

TABLEAU III.3

Usage linguistique des personnes de langue maternelle française âgées d'au moins un an, États-Unis, 1976

Groupe d'âge	Usage linguistique			Nombre
	Anglais unilingue %	Français langue seconde %	Français langue quotidienne %	
1-10	20,7	46,4	32,9	37 420
11-20	30,3	51,4	18,3	52 085
21-30	47,5	30,7	21,8	114 585
31-40	47,9	32,0	20,1	193 300
41-50	47,4	34,6	18,0	253 923
51-60	48,9	27,5	23,6	254 828
61-70	52,6	18,6	28,8	206 924
71-80	52,9	19,6	27,5	129 744
81 +	46,7	18,7	34,6	34 688
Tous âges	**47,7**	**28,9**	**23,4**	**1 277 497**

Source : S.I.E., 1976.

retrouvons seulement 37 420 enfants et 52 085 adolescents de langue maternelle française[3]. La régression des effectifs francophones est donc extrêmement importante.

Ce même tableau révèle qu'environ la moitié des francophones ne parlent plus le français et sont donc devenus des anglophones unilingues. Il semble que ce processus soit assez constant puisque ce chiffre ne varie pas beaucoup d'une cohorte à l'autre. Seuls les adolescents et les enfants, toujours soumis à l'usage linguistique des parents, abandonnent en moins grand nombre la langue maternelle. Il s'agit, bien entendu, d'un phénomène temporaire, puisqu'ils quitteront bientôt le foyer d'origine et fonderont leurs propres ménages, se libérant ainsi du milieu francophone (Castonguay, 1981; Veltman, 1983).

Si le taux d'unilinguisme anglais devait atteindre 50,0 %, le processus d'anglicisation aurait fait, au moment de l'enquête, environ 60,0 % de son oeuvre chez les 11 à 20 ans (30,3 %/50,0 %) et 40,0 % seulement dans le groupe le plus jeune (20,7 %/50,0 %). Par contre, le taux de conservation du français comme langue quotidienne chez les 11 à 20 ans figure déjà parmi les taux les plus bas observés dans le tableau. Ce chiffre est sans doute appelé à régresser encore davantage dans un avenir très proche. Pour pouvoir maintenir un taux de conservation du français comme langue quotidienne autour de 20,0 %, il faudrait rajouter au groupe des 11 à 20 ans de jeunes immigrants qui conserveraient un peu mieux cette langue.

Ce tableau montre également la subordination progressive du français par rapport à l'anglais, au sein du groupe qui conserve un usage régulier de cette langue. Pour le groupe le plus âgé, le français domine

---

3. Souvenons-nous que le S.I.E. a obtenu la langue maternelle des personnes âgées d'au moins 14 ans.

nettement l'anglais comme langue quotidienne. Elle perd plutôt lentement sa place pour les trois groupes d'âge de 51 à 80 ans et se stabilise plus ou moins après. Chez les 21 à 50 ans, 20 % environ emploient le français quotidiennement, alors que 30 % environ le conservent comme langue seconde. Encore une fois, les très jeunes enfants francophones font exception à cette règle. Ils abandonnent progressivement leur usage actuel du français dans la mesure où ils maîtrisent l'anglais et s'intègrent dans le milieu scolaire.

Au tableau III.4, nous présentons les effectifs de langue anglaise ainsi que leur usage linguistique. Ce groupe pose un problème à l'analyste, car sa taille

TABLEAU III.4

Usage linguistique des personnes de langue maternelle anglaise âgées d'au moins un an, États-Unis, 1976

Groupe d'âge	Usage linguistique			Nombre
	Anglais unilingue %	Français langue seconde %	Français langue quotidienne %	
1-10	78,4	21,6	0,0	136 479
11-20	78,9	19,9	1,2	207 029
21-30	70,2	27,2	2,6	89 465
31-40	58,3	38,1	3,6	63 454
41-50	74,6	24,0	1,4	49 541
51-60	68,6	31,3	0,2	40 821
61-70	65,2	21,3	13,5	22 692
71 +	54,7	38,1	7,2	10 490
Tous âges	**73,5**	**24,6**	**1,9**	**619 971**

Source : S.I.E., 1976.

évolue très irrégulièrement. Ce groupe augmente graduellement d'une cohorte à l'autre jusqu'aux 11 à 20 ans, où nous retrouvons plus de 200 000 anglophones, soit le tiers du groupe! C'est donc la présence des anglophones au sein du groupe franco-américain qui cause l'évolution irrégulière des groupes d'âge observée au tableau III.1.

La présence en grand nombre de jeunes anglophones dans l'échantillon franco-américain s'explique, à son tour, par leur cheminement linguistique. Lorsqu'ils habitent le foyer d'origine, ils entendent plus ou moins régulièrement leurs parents parler français. D'après les données présentées au tableau III.4, seulement 20 % environ seraient bilingues. Qu'ils n'aient jamais parlé le français ou qu'ils l'aient abandonné comme langue seconde, les anglophones unilingues se retrouvent toujours dans notre échantillon, parce que le français figure comme langue familiale. Cela nous permet de les repérer.

Mais, quand ils quittent le foyer familial pour fonder leurs propres foyers, le français n'est plus présent dans le ménage. Ils sont, à partir de ce moment, recensés anglophones unilingues. Les unilingues plus jeunes se retrouvent donc tous dans notre échantillon tandis qu'un grand nombre d'anglophones adultes qui ont vécu dans un foyer francophone n'y figurent plus. Nous ne pouvions plus les retrouver à partir des critères linguistiques ayant servi à l'élaboration de notre échantillon.

À propos du comportement linguistique des anglophones, ce tableau révèle la faible probabilité qu'un individu de langue anglaise se serve du français comme langue quotidienne. Globalement, seulement 1,9 % parlent quotidiennement le français notamment dans les deux groupes les plus âgés. Au total, de 25 % à 40 % des éléments de chaque groupe d'âge emploient régulièrement cette langue. Bien que cette proportion varie

d'une cohorte à l'autre, aucune évolution ne se dessine clairement. Seuls les plus jeunes font exception, l'unilinguisme atteignant chez eux un taux record, pour les raisons que nous venons d'expliquer.

Pourtant, le départ massif des jeunes anglophones unilingues devrait bientôt réduire le nombre total des effectifs de langue anglaise. Ceci laisserait une proportion plus élevée de personnes employant toujours le français dans le groupe anglophone. Leur poids relatif augmenterait quelque peu et il se rapprocherait donc sans doute du taux de 30,0 % observé actuellement chez les 21 à 30 ans. Pour que toutes les personnes qui parlent actuellement le français représentent un jour 30,0 % des effectifs, il faut qu'un grand nombre d'anglophones unilingues quittent le groupe. En fait, il faudrait que la taille globale du groupe des 11 à 20 ans descende à 145 610 personnes et celle du groupe des 1 à 10 ans à 98 263. Il s'agit respectivement de pertes d'environ 60 000 et 40 000 anglophones unilingues.

Il serait toutefois improbable que les anglophones bilingues ne subissent pas l'anglicisation alors que leurs pairs francophones, eux, y sont soumis. Il faut donc prévoir en plus un taux d'abandon du français comme langue seconde qui s'apparente, au strict minimum, à celui déjà observé chez les francophones; ce qui veut dire des pertes supplémentaires d'environ 40,0 % chez les anglophones bilingues de 11 à 20 ans et de 60,0 % chez les plus jeunes. Pour que les effectifs ayant conservé le français représentent de nouveau 30,0 % du groupe, il faut prévoir une perte supplémentaire d'effectifs. Selon cette hypothèse, il ne restera plus que 91 000 anglophones chez les adolescents et 39 500 chez les plus jeunes enfants.

Cet exercice permet de standardiser l'évolution des effectifs anglophones. Il s'agit bien sûr d'une hypothèse calquée sur l'expérience des cohortes plus

âgées, ce qui n'est peut-être pas complètement justifié. Il se peut que l'anglicisation des groupes les plus jeunes soit encore plus étendue que celle des cohortes plus âgées (Veltman, 1983). Dans ce cas, le nombre final de personnes de langue maternelle anglaise qui feront partie du groupe francophone dans les deux groupes plus jeunes serait encore plus faible.

Si cette analyse de la composante anglophone du groupe franco-américain semble plutôt fastidieuse, elle aboutit néanmoins à quelques constats d'une très grande importance. Le surplus des anglophones unilingues qui se retrouvent dans l'échantillon, en raison de la présence d'une langue dans le ménage, est appelé à disparaître à court terme, réduisant la taille de la composante anglophone de plus de 200 000 personnes.

Examinons maintenant la contribution du groupe allophone à la situation du français (tableau III.5). D'abord, il conserve beaucoup mieux l'usage du français que le groupe anglophone. Globalement, 12,4 % des allophones l'emploient comme langue quotidienne et 67,1 % comme langue seconde, soit 79,5 % du total. En fait, ce résultat est même meilleur que celui obtenu pour le groupe de langue maternelle française.

Il s'agit toutefois d'une illusion statistique. La structure d'âge de la composante allophone fait croire qu'il s'agit d'un groupe d'immigrants de récente arrivée, en provenance de pays où le français figure comme langue officielle ou langue seconde. Puisque nous ne savons rien du nombre de leurs concitoyens qui ont déjà abandonné le français au profit de l'unilinguisme anglais ou du bilinguisme anglais langue maternelle, nous ne pouvons pas calculer les taux véritables de déplacements linguistiques. Nous n'incluons donc, dans notre échantillon, que les personnes qui parlent toujours le français, ce qui minimise certainement les pertes subies par la composante allophone du groupe

franco-américain. Si l'anglicisation ronge les composantes francophones et anglophones, il est fort douteux que les immigrants dont le français n'est pas la langue maternelle conservent mieux cette langue que les deux groupes déjà analysés.

TABLEAU III.5

Usage linguistique des personnes d'une autre langue maternelle âgées d'au moins un an, États-Unis, 1976

Groupe d'âge	Usage linguistique			Nombre
	Anglais unilingue %	Français langue seconde %	Français langue quotidienne %	
1-10	75,5	12,9	11,6	3 474
11-20	10,0	84,1	5,9	3 023
21-30	17,9	79,4	2,7	16 047
31-40	15,1	70,7	14,2	18 688
41-50	44,2	47,3	8,5	9 074
51-60	16,3	72,2	11,5	15 793
61-70	8,2	64,5	27,3	11 723
71 +	0,0	65,6	34,4	918
Tous âges	**20,5**	**67,1**	**12,4**	**78 739**

Source : S.I.E., 1976.

STRUCTURE RÉELLE DU GROUPE FRANCO-AMÉRICAIN

L'analyse que nous venons de présenter explique l'énigme observée au tableau III.1, soit le nombre anormalement élevé des enfants âgés de 1 à 20 ans en 1976. La présence des effectifs unilingues de langue anglaise dans l'échantillon gonfle le nombre d'enfants

et d'adolescents. Par la suite, ce déséquilibre agit sur la répartition des Franco-Américains entre les langues maternelles. La part du français est minimisée chez les jeunes, alors que celle de l'anglais se trouve exagérée, du moins par rapport aux cohortes plus âgées de l'échantillon.

Dans la partie précédente du chapitre, nous avions réduit le nombre des effectifs les plus jeunes afin qu'il respecte les critères de sélection appliqués aux cohortes plus âgées. Cela signifie que nous ne pouvons pas analyser correctement le comportement du groupe franco-américain, parce qu'une partie importante de cette communauté linguistique ne se retrouve pas dans l'échantillon. Une comparaison des données du C.P.S. 1975 et du S.I.E. (annexe A) nous permet toutefois d'évaluer le taux final de bilinguisme chez les natifs des États-Unis âgés d'au moins 25 ans en 1976 à environ 9,3 %, et non pas à 34,0 % comme dans l'échantillon. Nous pouvons donc dire qu'environ 477 000 anglophones natifs des États-Unis sont absents de notre échantillon, bien qu'ils aient tous grandi dans des foyers de langue française, c'est-à-dire dans un milieu où les parents conservaient toujours le français comme langue seconde. D'ailleurs, il est fort possible que les parents aient parlé normalement le français, mais n'aient pas voulu que leurs enfants l'apprennent.

Malheureusement, nous ne pouvons établir le taux de bilinguisme final des immigrants anglophones ou allophones qui, à leur arrivée en territoire américain, parlaient le français comme langue seconde. De toute évidence, ils subissent également l'assimilation linguistique, mais nous ne disposons pas d'une autre source de données qui permettrait de les récupérer. Pour faire un portrait complet de la structure de la communauté franco-américaine, il faudrait donc analyser en profondeur le processus d'assimilation linguistique des natifs des États-Unis et des immigrants.

Nous reviendrons sur cette question dans notre dernier chapitre, car il faut découvrir les paramètres du processus d'assimilation qui mène à la subordination du français à l'anglais, dans un premier temps, et à l'abandon du français langue seconde, dans un deuxième temps. Ce processus peut varier selon le lieu de naissance des personnes et selon la durée du séjour aux États-Unis d'immigrants de langue française. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de personnes autrefois bilingues, qui parlaient français, sont absentes de notre échantillon, aussi bien chez les immigrants que chez les natifs des États-Unis. Cela nous empêche d'établir correctement la répartition par âge et par usage linguistique de la population franco-américaine.

CONCLUSION

Le portrait que nous venons de dresser du groupe franco-américain n'a rien de réconfortant pour ceux qui recherchent une âme francophone aux États-Unis. Le groupe manifeste depuis toujours un fort penchant anglophile : environ la moitié des personnes de langue maternelle française choisissent l'anglais comme langue unique de communication. Seulement 20,0 % d'entre elles conservent le français comme langue quotidienne, en dépit d'une définition assez large de ce concept. L'application d'une définition encore plus rigoureuse, soit l'emploi du français comme langue principale, aurait deux effets : réduire la taille du groupe qui parle français et amplifier la régression des effectifs selon le groupe d'âge.

L'abandon pur et simple du français comme langue parlée par les personnes de langue maternelle française ne donne pas, bien entendu, des enfants qui parlent cette langue. Mais sa conservation comme langue seconde chez les parents ne mène pas non plus au bilinguisme des enfants. Seulement 20,0 % des enfants anglophones du groupe parlent le français durant l'enfance et la moitié environ l'abandonnent dans leur

jeunesse. En fait le pourcentage prévu de conservation du bilinguisme français-anglais (environ 11 %) est tellement faible qu'il est pour ainsi dire sans conséquence pour les générations futures. De plus, l'analyse présentée en annexe laisse entendre que ce chiffre est déjà beaucoup trop optimiste et que le taux final se situera bien en deçà de 10 %.

Les effets cumulatifs de l'anglicisation des francophones et des anglophones bilingues semblent avoir gagné maintenant l'ensemble de la communauté franco-américaine. Pourtant, c'est surtout sa composante francophone qui régresse le plus vite. En effet, il reste très peu d'enfants de langue maternelle française dans le pays. C'est donc dans l'immigration internationale qu'il faut trouver de nouveaux effectifs francophones.

Pire encore, l'analyse que nous avons proposée dans ce chapitre repose sur l'hypothèse d'un processus stable d'anglicisation. Or, on convient généralement que les taux d'anglicisation ont tendance à monter avec la venue des nouvelles générations (Castonguay, 1981; Veltman, 1983). Quoi qu'il en soit notre hypothèse sur un processus stable d'anglicisation nous amène à conclure que l'avenir du français ne dépend plus du groupe franco-américain. L'application des taux progressifs d'anglicisation ne fera qu'accélérer le processus observé.

En fait, deux phénomènes laissent prévoir la réduction rapide des francophones parmi les générations de Franco-Américains natifs du pays et issus de souche acadienne, québécoise, canadienne-française et française. D'une part, vu leur structure d'âge, la mortalité entamera rapidement les effectifs qui parlent le français, surtout parmi ceux qui en font un usage quotidien.

D'autre part, l'anglicisation cumulative ne laisse guère d'enfants de langue maternelle française dans le pays. Leurs effectifs amputés aux deux groupes d'âge extrêmes, les Franco-Américains achèveront d'ici peu leur assimilation linguistique à l'anglophonie.

CHAPITRE IV

L'impact de la durée du séjour aux États-Unis sur l'usage linguistique des Franco-Américains

Dans le présent chapitre, nous nous proposons d'étudier les rapports qui existent entre l'usage linguistique des Franco-Américains et la durée de leur séjour aux États-Unis. Le terme «durée du séjour» recouvre deux phénomènes. Dans un premier temps, nous ferons une distinction entre les gens natifs du pays et les immigrants; dans un second temps, entre les immigrants eux-mêmes, d'après la date d'arrivée aux États-Unis ou la durée de résidence dans ce pays. Nous voulons vérifier dans quelle mesure un séjour prolongé en territoire américain modifie l'usage linguistique.

Tout d'abord, notre analyse portera sur les caractéristiques des Franco-Américains natifs des États-Unis. La place prépondérante qu'ils occupent dans la communauté franco-américaine demande qu'on leur accorde une attention particulière. De toute façon, si jamais une langue minoritaire peut survivre dans le contexte anglo-américain, il faut bien qu'elle se transmette d'une génération à l'autre, y compris pour les générations nées aux États-Unis. C'est justement là la pierre d'achoppement de toutes les langues minoritaires dans ce pays, exception faite du groupe navajo.

Par contre, il ne faut pas négliger non plus l'apport potentiel de l'immigration francophone pour le maintien de la langue française. En fait,

l'immigration peut même permettre à une communauté linguistique d'augmenter (ou de stabiliser) le nombre total de ses effectifs, malgré l'assimilation linguistique massive. C'est précisément le cas des Hispano-Américains, qui maintiennent à flot leur communauté linguistique grâce à un taux élevé d'immigration (Veltman, 1983). L'immigration francophone, quant à elle, n'est pas dans la même situation. D'une part, les grandes vagues d'immigration caractéristiques du début du siècle semblent révolues et, d'autre part, le changement des pays d'origine des immigrants francophones a des conséquences non négligeables sur l'avenir de la langue française aux États-Unis.

Dans un deuxième temps, nous étudierons la mobilité linguistique des Franco-Américains en fonction de la durée de leur séjour aux États-Unis. Au fil des ans, les individus sont appelés à tisser des liens de plus en plus nombreux avec leur environnement social et linguistique. Nous voulons évaluer les modifications linguistiques survenues avec le temps chez des individus évoluant dans un contexte majoritairement anglophone. Nous aurons ainsi une idée plus précise du transfert linguistique effectué par les Franco-Américains et du degré d'assimilation à l'anglophonie.

En dernier lieu, nous procéderons à une évaluation de la tendance séculaire à l'anglicisation des Franco-Américains. Afin de déterminer si le processus d'anglicisation est stable ou s'il augmente avec le temps, nous examinerons l'usage linguistique des individus de langue maternelle française selon les différents groupes d'âge. Là encore, la distinction entre les Franco-Américains autochtones et immigrants est révélatrice en ce qui concerne l'utilisation de la langue française.

CARACTÉRISTIQUES DES FRANCO-AMÉRICAINS, IMMIGRANTS ET AUTOCHTONES

Le Current Population Survey de 1975, le Survey of Income and Education de 1976 et le Current Population Survey de 1979 recensent, grosso modo, le même nombre d'immigrants francophones qui oscille autour de 500 000 (tableau IV.1). La majorité des immigrants francophones se sont installés aux États-Unis avant les années 60 et, ici encore, les trois enquêtes concordent. Environ 50 % des immigrants francophones se sont installés durant cette période. L'immigration francophone n'est donc pas un phénomène récent; elle remonte à la première moitié de ce siècle. Plus récemment, c'est la décennie 1965-1975 qui a vu arriver le plus grand nombre d'immigrants. Près de 30 % des immigrants francophones se sont établis aux États-Unis pendant cette période. La seule enquête plus récente, le C.P.S. 1979, établit clairement que le rythme de l'immigration se maintient dans le temps, se chiffrant à environ 70 000 personnes par période de cinq ans. Évidemment, sur l'ensemble de la population américaine, l'immigration francophone est très modeste. Si nous répartissons en moyenne annuelle les chiffres du tableau IV.1, elle oscille entre 12 000 et 16 000 personnes par année[1].

---

1. L'immigration francophone pour la période 1975-1976, selon le S.I.E., est étonnamment élevée pour une période si courte. Soit que la vaste majorité des immigrants de 1975 à 1979 se soient installés pendant cette période, ou encore qu'un nombre important de ces nouveaux immigrants se soient installés temporairement pour émigrer par la suite.

TABLEAU IV.1

Période d'arrivée aux États-Unis des immigrants francophones selon trois enquêtes, 1975, 1976, 1979

Période d'arrivée	C.P.S. 1975		S.I.E. 1976		C.P.S. 1979	
		%		%		%
Avant 1960	282 526	(56,6)	221 678	(47,6)	239 767	(47,3)
1960-1964	69 944	(14,0)	57 595	(12,3)	47 200	(9,3)
1965-1969	80 403	(16,1)	74 032	(16,0)	73 410	(14,5)
1970-1974	66 611	(13,3)	67 554	(14,5)	83 479	(16,4)
1975-1979	—	(0,0)	44 731	(9,6)	63 314	(12,5)
Ensemble	**500 483**	**(100,0)**	**465 590**	**(100,0)**	**507 170**	**(100,0)**

* Pour le S.I.E. 1976, l'enquête se termine en 1976.

Presque la moitié des immigrants francophones sont originaires du Canada[2]. Historiquement, ce pays est la principale source de l'immigration francophone aux États-Unis et, avant les années 60, près de 70 % des immigrants étaient Canadiens (tableau IV.2). Cependant, depuis le début des années 60, et plus récemment encore, les immigrants francophones originaires du Canada sont nettement moins nombreux. De 1960 à 1969, ils représentent 36,5 % des immigrants, 10 % pour la

2. Il est impossible d'utiliser les données du C.P.S. 1975 et du S.I.E. 1976 sur le lieu de naissance. Le Canada est absent de la liste des pays dans le C.P.S. 1975 (!), et les Caraïbes et les pays de l'Europe française sont absents dans le S.I.E. 1976.

période 1970-1979. Cette baisse sensible s'est faite au profit d'une augmentation importante des immigrants originaires des Caraïbes qui comptent pour 31,4 % des immigrants francophones entre 1960 et 1969 et pour 50,3 % de 1970 à 1979. Si bien qu'au total, près du quart des immigrants francophones sont originaires de cette région. Dans le même sens, nous constatons que la contribution des pays autres est de plus en plus importante, représentant 22,5 % pour la dernière période soit celle de 1970 à 1979. Ces immigrants comptent maintenant pour plus de 16 % de l'immigration francophone totale.

TABLEAU IV.2

Lieu de naissance des immigrants selon la période d'arrivée, personnes âgées d'au moins cinq ans, États-Unis, 1979

Période d'arrivée	Lieu de naissance				Nombre
	Canada %	Caraïbes %	France/ Suisse %	Autre %	
Avant 1960	68,0	0,6	18,8	12,6	224 531
1960-1969	36,5	31,4	20,5	11,5	118 609
1970-1979	8,4	50,3	18,8	22,5	142 300
Ensemble	**42,8**	**22,7**	**19,2**	**16,4**	**485 440**

Source : C.P.S., 1979.

Nous sommes donc en présence d'une importante modification dans la composition ethnique de l'immigration francophone. L'augmentation de la contribution des pays des Caraïbes et des autres pays voudrait

dire que l'immigration francophone récente aux États-Unis n'est plus principalement blanche et occidentale, mais plutôt noire et asiatique, avec aussi une contribution des pays du Moyen-Orient. Dans ce contexte, l'immigration francophone aurait un caractère multiethnique, correspondant probablement aux anciennes colonies des pays de l'Europe française. Les conséquences éventuelles pour la conservation du français comme langue d'usage sont évidentes : les nouveaux immigrants francophones et francophiles n'ont pas la solidarité communautaire qui a caractérisé le groupe canadien-français dans le passé. Il est fort peu probable que les francophones européens établissent des contacts avec les francophones noirs ou asiatiques, pour créer avec eux une communauté plus importante. Les trois groupes sont trop hétérogènes pour se trouver un espace social commun alors que les canadiens-français établis en Nouvelle-Angleterre avaient en commun la langue «canadienne» et une foi catholique très active, qui leur donnaient une solidarité plutôt «organique» ou naturelle.

Bien que les immigrants constituent une partie importante de la communauté franco-américaine, il ne faut pas perdre de vue que la vaste majorité des Franco-Américains sont natifs des États-Unis et issus de parents nés aussi aux États-Unis. En fait, selon le C.P.S. 1979, près de 72 % de ceux qui sont nés au pays ont leurs deux parents pour qui c'est également le cas (tableau IV.3). Dans une large mesure, la communauté franco-américaine est donc autochtone. En ce qui a trait aux autres origines parentales, elles sont majoritairement canadiennes. D'une part, 8,8 % des individus nés aux États-Unis sont issus de deux parents nés au Canada, et 10,6 % ont un parent (mère ou père) né au Canada. En additionnant ces deux pourcentages, on s'aperçoit que près d'un Franco-Américain sur cinq (19,4 %) né aux États-Unis est issu de parents canadiens. Néanmoins, bien qu'historiquement

la contribution canadienne à la communauté francophone des États-Unis soit très importante, il s'agit surtout d'un phénomène du début du siècle (ou encore du siècle dernier), et il faudrait remonter aux grands-parents ou aux arrière-grands-parents pour retrouver la souche canadienne (Lavoie, 1979).

TABLEAU IV.3

Lieu de naissance des parents de Franco-Américains nés aux États-Unis, personnes âgées d'au moins cinq ans, 1979

Lieu de naissance des parents	**Pourcentage**
Les deux parents nés :	
États-Unis	71,8
Canada	8,8
Caraïbes	1,2
Europe française	1,1
Ailleurs (pays semblables ou différents)	1,3
Sous-total	84,2
Un parent né aux États-Unis, l'autre :	
Canada	10,6
Caraïbes	0,1
Europe française	1,8
Ailleurs	2,4
Sous-total	14,9
Aucun des deux parents nés aux États-Unis ou dans un des pays mentionnés	0,9
Ensemble	**100,0**
Nombre	**2 220 336**

Source : C.P.S., 1979.

COMPOSANTES LINGUISTIQUES DU GROUPE FRANCO-AMÉRICAIN SELON LA DURÉE DU SÉJOUR

Pour bien comprendre l'usage linguistique des Franco-Américains, il faut avoir une connaissance plus précise de la communauté franco-américaine et des principales caractéristiques des immigrants francophones à travers le temps.

Comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent (chapitre II), environ 30 % des effectifs franco-américains sont anglophones. Les allophones qui se sont rattachés au groupe franco-américain sont le plus souvent des immigrants et ils sont, pour la plupart, arrivés au pays pendant la période la plus récente (tableau IV.4). Comme le S.I.E. impose une définition plutôt stricte de la langue maternelle, les immigrants recensés en 1976 comme appartenant au groupe franco-

TABLEAU IV.4

Langue maternelle des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis, 1976

Durée du séjour	Langue maternelle			Nombre
	Français %	Anglais %	Autre %	
Natifs	62,2	36,8	1,0	1 452 673
Étrangers :	77,9	8,6	3,5	458 557
Avant 1960	88,6	5,1	6,3	220 356
1960-1969	76,4	10,0	13,6	126 798
1970-1976	58,3	14,0	27,7	111 403
Ensemble	**66,0**	**30,0**	**4,0**	**1 911 230**

Source : S.I.E., 1976.

américain sont parfois anglophones. En fait, le S.I.E. dénombre 8,6 % d'étrangers qui sont de langue maternelle anglaise. Il s'agit fort probablement de familles plus ou moins bilingues, par exemple, de foyers canadiens-français. Mais dans l'ensemble, le S.I.E. 1976 révèle que la plupart des immigrants sont de langue maternelle française, dans une proportion de 77,9 %.

On constate cependant une baisse du français comme langue maternelle dans les périodes d'immigration les plus récentes. Si le français était la langue maternelle de 88,6 % des étrangers dans la période précédant 1960, c'est-à-dire la période où l'immigration était surtout canadienne, cette proportion tombe à 58,3 % pour la période 1970-1976. Parallèlement, on observe une nette augmentation avec le temps des langues maternelles tierces. Cela tend à confirmer les observations faites plus haut sur l'immigration récente, à savoir que nous sommes en présence d'une immigration francophone multiethnique. Ces derniers immigrants font partie de notre échantillon, car ils ont une connaissance du français, mais ils ont acquis comme première langue celle de leur pays respectif.

MOBILITÉ LINGUISTIQUE
SELON LA DURÉE DU SÉJOUR

Pour établir la mobilité linguistique dans le temps, nous scindons l'usage linguistique selon la langue maternelle des individus. En premier lieu, nous porterons notre attention sur l'usage linguistique des individus de langue maternelle française, car la vitalité du français dépend largement de leur comportement. Ce groupe est de loin la composante principale du groupe franco-américain.

Les données du tableau IV.5 montrent que l'anglicisation varie, comme prévu, selon la durée du séjour. Considérons en premier lieu l'importance de l'unilinguisme anglais chez les personnes natives du pays et

chez les immigrants. Selon ce tableau, 53,8 % des gens nés aux États-Unis sont maintenant anglophones unilingues[3]. Pour souligner l'ampleur de ce phénomène, rappelons que les natifs des États-Unis composent la majorité de la communauté franco-américaine et qu'ils comptent pour plus de 75 % des effectifs totaux.

TABLEAU IV.5

Usage linguistique des personnes de langue maternelle française selon la durée du séjour, États-Unis, 1976

Durée du séjour	Usage linguistique			Nombre
	Français, langue quotidienne %	Anglais, langue seconde %	Autre unilingue %	
Natifs	17,3	28,9	53,8	903 712
Étrangers :	38,2	28,3	33,5	362 134
Avant 1960	23,9	26,5	49,6	195 298
1960-1969	51,1	31,3	17,4	96 876
1970-1976	62,1	29,3	8,6	69 960
Ensemble	**23,2**	**28,7**	**48,1**	**1 265 846**

Source : S.I.E., 1976.

3. Les données du C.P.S. 1975 abondent dans le même sens. En fait, puisque le C.P.S. 1975 permet à un certain nombre d'anglophones de figurer dans le groupe de langue française, les taux d'unilinguisme anglais et d'anglicisation tout court sont même plus élevés que ceux que nous présentons au tableau IV.5.

Par contre, le taux d'unilinguisme (anglais) définitif s'élève à «seulement» 33,5 % chez les immigrants francophones. Nous sommes donc en présence d'un large phénomène d'abandon du français au profit de l'assimilation à la majorité anglophone. Cela compromet sérieusement l'utilisation future du français, car ce sont les individus de langue maternelle française qui représentent, pour l'avenir, les principaux promoteurs de la langue française. Si même les immigrants cessent d'utiliser le français, ne serait-ce que comme langue seconde, que dire de l'avenir du français aux États-Unis?

La place respective du français comme langue quotidienne ou comme langue seconde nous procure des renseignements complémentaires sur le statut de cette langue. Pour éviter toute ambiguïté, rappelons sommairement le sens que nous attachons à chacune de ces catégories. Dans le S.I.E. 1976, nous avons obtenu les effectifs du «français langue quotidienne» à partir de deux groupes de personnes : celles qui emploient le français comme langue principale d'usage et celles qui l'utilisent comme langue d'amitié. Selon nous, ces derniers doivent entrer dans cette catégorie, car l'usage du français comme langue d'amitié signifie un emploi régulier du français, à la limite quotidien. L'usage du français langue seconde s'applique à toutes les autres personnes, soient celles qui parlent normalement l'anglais, mais qui se servent «souvent» du français dans la vie quotidienne.

Chez les gens natifs des États-Unis, la pratique du français comme langue quotidienne est très peu répandue parmi les individus de langue maternelle française. Seulement 17,3 % des individus sont dans cette situation, soit environ 156 000 personnes. À ce groupe s'ajoutent les immigrants qui conservent toujours leur langue maternelle (française) comme langue quotidienne, soient environ 138 000 personnes, ce qui

donne une population totale d'environ 294 000 personnes. Étant donné l'unilinguisme massif des Franco-Américains natifs du pays, même une immigration assez limitée constitue presque la moitié des effectifs du groupe porteur de l'avenir, c'est-à-dire celui qui emploie le français comme langue principale de communication.

Pour saisir l'ampleur de la mobilité linguistique des Américains francophones, il ne faut pas négliger l'autre forme d'anglicisation, que nous n'avons pas encore examinée, soit la subordination ou secondarisation du français par rapport à l'anglais. Cette forme de mobilité linguistique n'est peut-être pas aussi dramatique que l'abandon total du français, mais elle n'est pas sans conséquence. En fait, le français n'est plus la langue principale des échanges pour les francophones. Le véritable degré d'anglicisation n'est donc pas donné par le taux d'unilinguisme anglais, mais par l'addition du taux du français langue seconde et du taux d'unilinguisme anglais. À ce compte, 82,7 % des natifs des États-Unis et 61,9 % des immigrants sont anglicisés.

Ce même tableau montre que la durée du séjour modifie le comportement linguistique des immigrants de langue maternelle française. Selon le S.I.E. 1976, près de 50 % des individus nés à l'extérieur des États-Unis et immigrés avant 1960 sont maintenant unilingues anglais et seulement 23,9 % conservent l'usage quotidien du français. À mesure qu'on se rapproche dans le temps, le taux d'unilinguisme anglais diminue, tandis que celui du français langue quotidienne augmente. Le temps provoque donc une érosion permanente du français. Plus la durée du séjour est longue, plus la mobilité linguistique au profit de l'anglophonie est prononcée et plus elle est profonde. Cela veut dire que le type d'anglicisation qui caractérise le groupe francophone varie selon la période d'arrivée au pays. Au début comme chez les plus récents immigrants, la secondarisation du français est la forme

normale que prend l'anglicisation (29,3 %, par rapport à un taux d'unilinguisme de 8,6 %). À la fin, comme chez les immigrants qui sont arrivés avant 1960, l'unilinguisme domine nettement l'usage bilingue (49,6 %, contre 26,5 %). Bref, une proportion importante de ceux qui avaient le français comme langue quotidienne à leur arrivée «secondarisent» leur langue maternelle dans un laps de temps relativement court (37,9 % des plus récents arrivés). Plus tard, ils délaissent complètement le français au profit de l'unilinguisme anglais.

Le comportement linguistique des immigrants francophones décevra sans doute ceux qui aimeraient voir dans l'immigration une planche de salut pour la langue française. Si elle représente la moitié environ des personnes qui parlent quotidiennement le français, les pertes au profit de l'anglais sont très élevées dès l'arrivée des immigrants au pays. Force est donc de conclure que l'immigration dans son ensemble ne consolide pas de façon très importante la position du français comme langue quotidienne.

Lorsque nous examinons le rapport entre la place du français et la durée du séjour, chez les non-francophones, nous constatons que les individus de langue maternelle anglaise ou les allophones n'emploient pas le français comme langue quotidienne. En fait, moins de 2 % des anglophones natifs des États-Unis parlent quotidiennement le français (tableau IV.6). L'unilinguisme anglais domine confortablement et compte pour 76,4 % des effectifs. Rappelons que la présence de ces personnes dans l'échantillonnage est reliée au fait que le français est utilisé au foyer, surtout comme langue seconde. Chez les allophones natifs du pays, le taux d'unilinguisme anglais est beaucoup plus faible. Quand le français est présent, cette langue est employée uniquement comme langue seconde. Mais, cette catégorie regroupe trop peu de gens pour modifier de quelque façon que ce soit l'avenir du français.

TABLEAU IV.6

Usage linguistique des individus de langue maternelle anglaise et des allophones, selon la durée du séjour, États-Unis, 1976

Durée du séjour	Usage linguistique			Nombre d'individus
	Français, langue quotidienne %	Français, langue seconde %	Unilingue anglais %	
Langue maternelle anglaise				
Natifs	1,9	21,7	76,4	534 848
Étrangers	3,8	67,9	28,3	39 509
Autre langue maternelle				
Natifs	0,0	65,9	34,1	14 113
Étrangers :	15,3	69,7	15,0	61 906
1970-1975	15,1	71,7	13,2	30 779
1965-1969	22,2	71,5	6,3	11 355
1960-1964	9,6	40,9	49,5	5 842
Avant 1960	12,5	76,0	11,6	13 930

Source : S.I.E., 1976.

Chez les immigrants de langue maternelle anglaise, le français langue seconde est utilisé par 67,9 % des personnes, tandis que seulement 3,8 % d'entre elles utilisent le français comme langue quotidienne. Comme dans le cas précédent, il s'agit d'un très petit groupe. La présence de la langue anglaise dans les foyers franco-américains vient directement de l'anglicisation des parents et non pas d'une immigration anglophone bilingue (anglais-français). Chez les allophones nés en dehors des États-Unis, la plupart

des gens conservent le français comme langue seconde, et une faible proportion (15,3 %) l'emploie comme langue quotidienne. Rappelons de nouveau que ce chiffre n'est vraiment pas un taux de conservation, car nous ne pouvons pas établir la taille de la population allophone de base. Disons tout simplement que les immigrants d'autres langues maternelles ont ajouté moins de 10 000 personnes aux effectifs du groupe porteur de l'avenir du français, soit celui qui emploie le français comme langue quotidienne.

L'analyse que nous venons d'effectuer nous amène à la conclusion suivante : la francophonie américaine ne peut espérer une consolidation de l'usage du français de la part des personnes de langue maternelle anglaise ou allophones. Parfois, le groupe est de trop petite taille pour contribuer de façon importante à la francophonie, comme c'est le cas des immigrants anglophones et des allophones nés aux États-Unis; parfois, il est très important en termes d'effectifs mais déjà très anglicisé, comme c'est le cas des anglophones nés aux États-Unis. De toute façon, un seul groupe apporte une contribution, quoique très limitée, à l'élargissement de la communauté faisant un usage quotidien du français, c'est le groupe d'immigrants allophones. La présence des anglophones et des allophones peut donc améliorer à court terme la situation du français comme langue régulièrement employée, mais non pas à long terme, en raison du statut secondaire réservé au français. En fait, la contribution à court terme de l'immigration est très marginale par rapport à l'ampleur des transferts linguistiques réalisés par les Franco-Américains eux-mêmes.

ÉVOLUTION SÉCULAIRE DU PROCESSUS D'ANGLICISATION DES FRANCO-AMÉRICAINS

Non seulement l'analyse de l'usage linguistique selon la période de séjour nous permet d'éclairer certains aspects importants de l'anglicisation du groupe franco-américain, mais elle nous permet également

d'étudier l'évolution de l'emprise de l'anglais dans le temps. La première question que nous allons étudier vise à savoir si les Franco-Américains natifs du pays s'anglicisent aujourd'hui plus rapidement ou plus profondément que les générations antérieures.

Pour évaluer l'évolution de l'anglicisation chez les natifs des États-Unis, nous avons mis sous forme de tableaux le comportement linguistique des individus de langue maternelle française, selon les différents groupes d'âge. Avant de présenter les résultats sous forme de graphiques, rappelons les prémisses qui permettent de tirer une analyse longitudinale (dans le temps) d'une enquête ponctuelle (réalisée à un moment précis).

Selon les analyses réalisées par De Vries (1974), Lieberson (1965) et Castonguay (1979), le processus de transfert linguistique d'une personne unilingue est très vite enclenché dès son enfance. Si le jeune enfant n'a pas de contact avec la langue majoritaire au sein de son foyer ou dans son quartier, il en aura sûrement dès qu'il entrera à l'école. En fait, les taux d'anglicisation observés chez les francophones au Canada et aux États-Unis montent très rapidement à partir de l'âge scolaire et atteignent leur apogée à l'âge de 25 à 30 ans. Ceci signifierait que les transferts linguistiques s'effectuent dans la mesure où l'individu s'émancipe du foyer. Ainsi, l'entrée à l'école est un point tournant dans l'émancipation de l'enfant, alors que l'entrée à l'université ou sur le marché du travail, ou encore le mariage, sont des facteurs conduisant au transfert linguistique définitif du jeune adulte.

Si, après ces différentes étapes, l'individu conserve toujours l'usage de sa langue maternelle, on suppose que la probabilité d'anglicisation est très faible. Les taux différents d'anglicisation observés chez les 30 ans et plus représentent donc la place

qu'a prise l'anglais au cours de ces diverses périodes d'émancipation. Le fait que le taux d'anglicisation soit moins élevé chez les personnes plus âgées indique que les francophones étaient plus à l'abri de l'anglicisation dans le passé qu'à l'heure actuelle[4].

Le graphique IV.1 indique la tendance séculaire à l'anglicisation chez les personnes de langue maternelle française, nées aux États-Unis. L'axe vertical indique que l'usage linguistique de l'ensemble du groupe figure sur le graphique et que cet usage se lit de façon cumulative. Les groupes d'âge sont représentés sur l'axe horizontal et deux courbes traversent le graphique. La courbe du bas représente le niveau d'unilinguisme anglais selon le groupe d'âge, et la région sous cette courbe indique la proportion de personnes unilingues anglaises pour chaque groupe d'âge. À titre d'exemple, chez les enfants les plus jeunes, environ 25 % n'emploient plus leur langue maternelle et sont maintenant anglophones unilingues. Par la suite, le taux d'unilinguisme anglais monte rapidement pour atteindre son apogée chez les jeunes adultes, tel que prévu par la théorie de l'émancipation des jeunes. Pour les trois cohortes suivantes, le taux d'unilinguisme anglais est de plus en plus faible, ce qui serait conforme à la théorie voulant que cette forme d'anglicisation ait été plus répandue en 1976 que 30 ans plus tôt, soit dans les années d'après-guerre vers 1946. Par contre, nous constatons une remontée de l'unilinguisme anglais pour les deux groupes les plus âgés, ce qui viendrait contredire cette théorie d'une évolution séculaire.

La courbe du haut représente le taux d'anglicisation total et là, il n'y a plus d'équivoque. Elle est parfaitement conforme à la théorie d'une évolution

---

4. Pour plus d'information sur cette méthodologie, voir Veltman, 1983, chapitre II.

GRAPHIQUE IV.1

Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, États-Unis, 1976

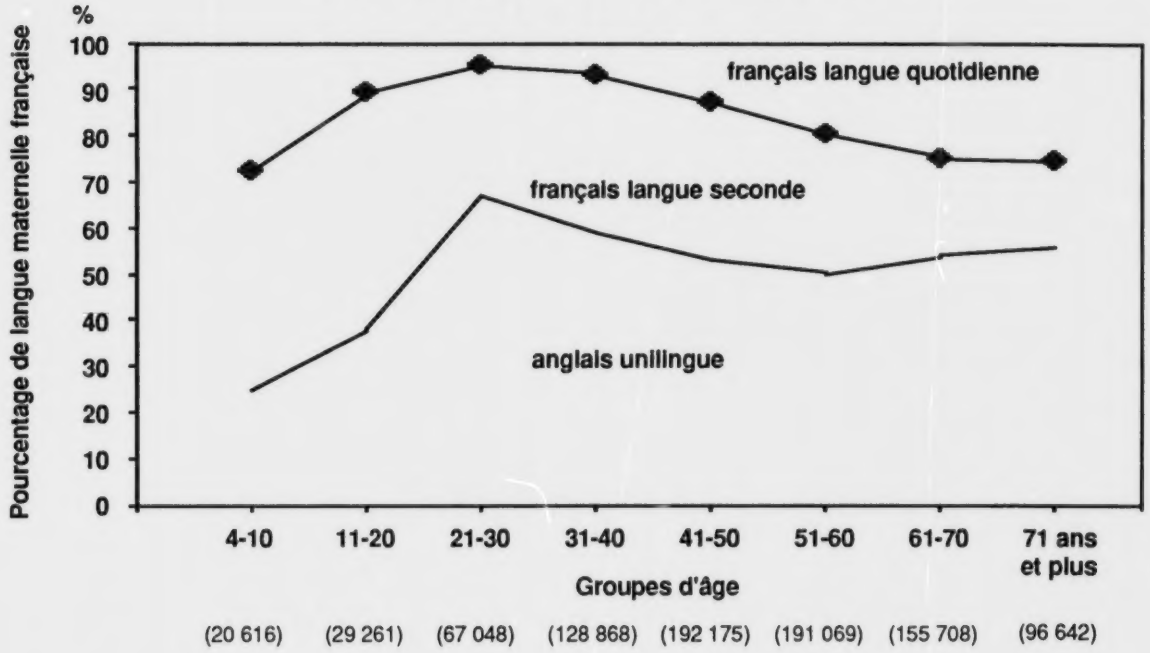

séculaire, la courbe montant toujours de droite à gauche, jusqu'au groupe des jeunes adultes en train d'achever leur transfert linguistique. Elle descend pour les deux groupes les plus jeunes, parce qu'ils évoluent dans un contexte familial plutôt francophone. La région située entre la courbe du haut et celle du bas représente la proportion d'individus qui, tout en privilégiant l'anglais dans le plus grand nombre de conversations, conservent le français comme langue seconde. La mince zone du haut du graphique représente ceux qui emploient le français comme langue quotidienne, soit bien peu d'individus. On remarque que, exception faite des jeunes enfants, la plupart de ces individus sont relativement vieux. Moins de 10 % des adultes âgés de 20 à 40 ans continuent à se servir du français comme langue quotidienne.

Qui plus est, l'analyse de l'évolution tendancielle des courbes nous permet de prévoir le taux d'anglicisation futur des cohortes les plus jeunes. À partir du groupe des 50 à 60 ans, la courbe d'unilinguisme anglais monte d'environ 6 % tous les 10 ans, passant d'environ 50 % chez les 50 à 60 ans à 67 % chez les 20 à 30 ans. Rappelons que ce dernier groupe n'a pas encore entièrement terminé son cheminement linguistique. Le taux final peut très bien monter à 70 % au cours des 10 prochaines années, soit une croissance d'environ 7 % tous les 10 ans. Il est à prévoir que le niveau d'unilinguisme final du groupe des 11 à 20 ans se situera quelque part entre 73 % et 77 %, alors que celui des enfants âgés de 1 à 10 ans se chiffrera entre 79 % et 84 %. Une analyse similaire montre que l'anglicisation totale est passée d'environ 74 % chez les 61 à 70 ans à environ 92 % chez les 31 à 40 ans, soit une croissance d'environ 10 % par période de 10 ans. Une telle croissance laisse prévoir l'anglicisation totale à partir du groupe maintenant âgé de 21 à 30 ans. Si la tendance séculaire se maintient, le français serait entièrement «secondarisé» comme langue des francophones natifs des

États-Unis, ceci pour l'ensemble de la population âgée de 30 ans et moins (de 40 ans et moins, en 1986). De plus, comme nous l'avons vu, la forme d'anglicisation la plus profonde gagne rapidement la jeunesse. Cela signifie que la francophonie des jeunes Franco-Américains sera caractérisée par l'absence du français comme langue quotidienne et par le rétrécissement rapide de la place accordée au français comme langue seconde. Encore qu'il n'y ait peut-être pas lieu de dramatiser : le nombre d'enfants et d'adolescents francophones natifs du pays est déjà si faible qu'une anglicisation plus ou moins prononcée du groupe n'aura pas de conséquences majeures pour l'avenir du français.

Étant donné que nous étudions dans ce chapitre le rapport entre le temps et l'usage linguistique des Franco-Américains, il nous paraît important d'examiner aussi le rapport entre l'âge à l'arrivée aux États-Unis et l'usage linguistique des immigrants. Il est toutefois relativement difficile d'étudier cet aspect, car nous ne connaissons que la période d'arrivée des immigrants. Nous avons donc été contraints d'attribuer l'année située au milieu d'une période de cinq ans comme «l'année d'arrivée» des immigrants entrés depuis 1950. Il était ensuite possible de calculer l'âge des individus au moment de leur arrivée au pays. Le graphique IV.2 nous permet de mettre en rapport l'âge à l'arrivée et l'usage linguistique des immigrants francophones.

Ce graphique révèle que le comportement linguistique est grandement influencé par l'âge qu'avait une personne quand elle est arrivée au pays. Les immigrants qui sont arrivés pendant leur enfance sont parmi les plus anglicisés, alors que ceux qui avaient plus de 30 ans conservent toujours en majorité le français comme langue quotidienne. L'évolution est, en fait, très nette : plus les immigrants étaient jeunes à l'arrivée, plus ils sont maintenant anglicisés. Ce phénomène est très important, parce que près

GRAPHIQUE IV.2

Usage linguistique selon l'âge à l'arrivée, personnes de langue maternelle française immigrées aux États-Unis depuis 1950, États-Unis, 1976

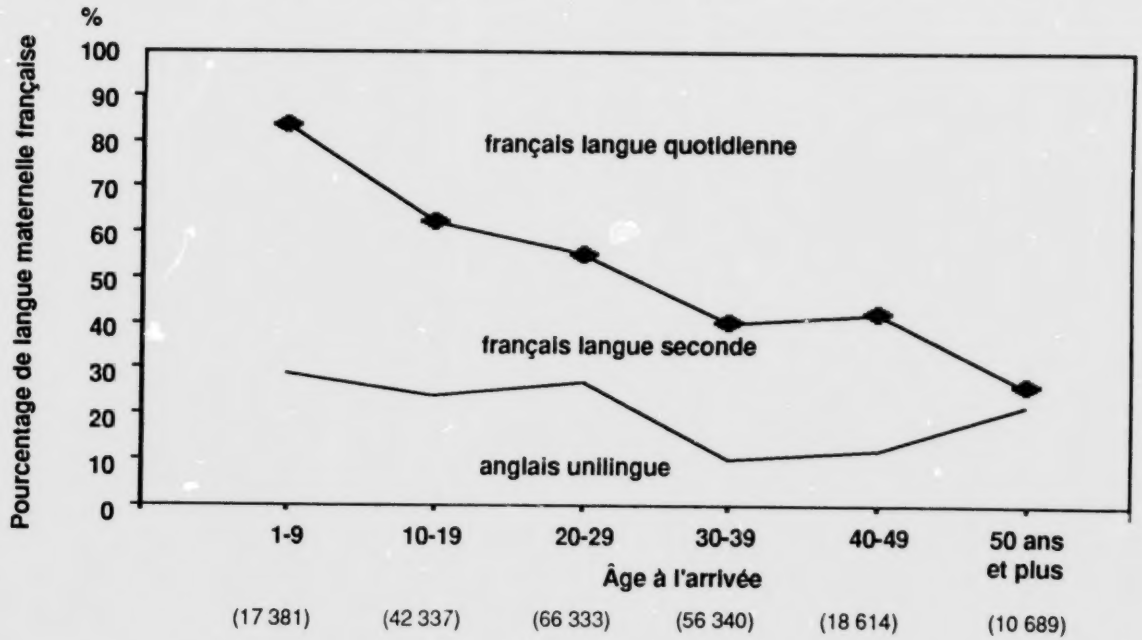

des deux tiers des immigrants ont moins de 30 ans à leur arrivée. Le processus d'anglicisation se manifeste donc avec encore plus de force, car il touche le groupe d'immigrants le plus important. Notons que cette analyse étaye très bien nos observations à propos des francophones natifs du pays, c'est-à-dire que l'usage linguistique des adultes est plutôt arrêté, alors que les enfants s'anglicisent en se libérant de la tutelle parentale.

Par contre, la mobilité linguistique des immigrants adultes ne s'arrête pas définitivement vers l'âge de 30 ans. En fait, les données continuent à soutenir la thèse voulant qu'un séjour plus long soit associé à un plus haut taux d'anglicisation. Il y a donc glissement continuel vers l'anglais chez les immigrants qui arrivent au pays à l'âge adulte, le temps d'apprendre et de maîtriser l'anglais, de se faire des amis et de se laisser imposer l'anglais par leurs enfants en cours d'émancipation. L'âge à l'arrivée et la durée du séjour jouent donc un rôle important dans le déplacement linguistique des Franco-Américains.

CONCLUSION

L'analyse que nous venons de présenter montre que les individus natifs des États-Unis, soit les trois quarts des effectifs de la communauté franco-américaine, s'orientent pour la plupart vers l'unilinguisme anglais et la secondarisation totale du français chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

L'immigration francophone n'apporte pas non plus de lueur d'espoir. Assez importante et en provenance du Canada dans la période d'avant 1960, l'immigration francophone est maintenant faible et de caractère multiethnique. De plus, la place du groupe francophone dans l'ensemble de l'immigration de langue française

devient de moins en moins importante. Malheureusement, l'apport de l'immigration anglophone et allophone au groupe principalement francophone, soit ayant le français comme langue quotidienne, est très limité. Ces immigrants ne contribuent donc pas à la transmission du français à la nouvelle génération.

Il n'est pas évident non plus que l'immigration des personnes de langue maternelle française puisse jouer un rôle important dans l'avenir du français. Si l'on arrive avant l'âge de 30 ans, c'est plutôt la secondarisation du français qui se produit, bien que l'unilinguisme anglais s'instaure avec le temps. Si l'immigrant a plus de 30 ans à l'arrivée, il participera à la communauté francophone la plus active. Pourtant, ses enfants, qu'ils soient nés au pays ou nés à l'étranger, seront anglicisés. Malheureusement, dans l'ensemble l'immigration est composée de gens plutôt jeunes, donc de personnes qui effectueront un transfert linguistique assez prononcé vers l'anglais.

Si ce processus caractérise fort probablement d'autres groupes linguistiques, les défenseurs de la langue aux États-Unis n'en seront pas pour autant soulagés. En fait, le taux d'immigration est déjà bien trop faible pour qu'on puisse espérer une stabilisation des effectifs franco-américains, à court ou à moyen terme. L'anglicisation plutôt rapide des immigrants diminue encore davantage cette possibilité. Mais comme le démontre très bien notre analyse, le principal problème se trouve au sein du groupe franco-américain. Les taux d'anglicisation, pour ne pas dire d'unilinguisme anglais, ne cessent de monter avec le temps, ce qui voudrait dire que l'assimilation linguistique des Franco-Américains est un processus continu et irrévocable. Qui plus est, ce processus arrive rapidement à son terme.

CHAPITRE V

Les dimensions régionales de la francophonie

Jusqu'à maintenant, nous avons considéré la communauté franco-américaine dans une perspective nationale. Pour en arriver à une meilleure compréhension de cette communauté linguistique, il était nécessaire d'en évaluer la taille, les caractéristiques selon l'âge, la langue maternelle et l'usage linguistique, de même que la tendance séculaire à l'anglicisation. Considérant que les phénomènes sociolinguistiques sont également fonction du contexte environnant, il nous semble opportun d'incorporer maintenant une dimension nouvelle : la répartition spatiale du groupe franco-américain. Nous tenterons de cerner, toujours en fonction des grands paramètres énoncés plus haut, les différences et les caractéristiques selon l'emplacement géographique.

Trois grands thèmes retiendront notre attention. En premier lieu, il sera question de la répartition des Franco-Américains sur le territoire des États-Unis. On accordera une attention particulière à l'emplacement géographique en fonction de la durée du séjour. Ainsi, il sera possible de connaître les régions qui exercent une forte attirance sur les immigrants en fonction des grandes périodes d'arrivée. Dans le même sens, nous observerons la composition des régions d'après la langue maternelle des individus. Cela nous permettra de situer les individus de langue maternelle française et de voir dans quelles régions ils sont principalement concentrés. Cette partie est un préalable aux thèmes suivants, qui touchent exclusivement les personnes de langue maternelle fran-

çaise. Puisque l'avenir de la francophonie repose sur elles pour l'essentiel, nous axerons la suite du chapitre sur l'étude de ces personnes.

Le deuxième thème touche, tout d'abord, le vieillissement des effectifs de langue maternelle française selon les régions. La baisse sensible des effectifs de langue maternelle française chez les jeunes pose un problème de taille pour l'existence d'une relève francophone aux États-Unis. Le phénomène apparaît encore plus clairement lorsque nous nous penchons sur la question de la mobilité linguistique par région. Pour plusieurs d'entre elles, la francophonie est une chose du passé et, pour les autres, elle est pour le moins dans une situation précaire. Notre analyse vise à savoir si, en raison de la concentration des Franco-Américains et de leurs caractéristiques, l'avenir du français comme langue quotidienne ou comme langue seconde diffère selon les régions des États-Unis.

Le troisième thème examine la tendance séculaire à l'anglicisation dans les trois régions où sont concentrés les effectifs franco-américains natifs du pays : la Nouvelle-Angleterre, régions Nord et Sud, et la région Centre-Sud-Ouest où se trouve entre autres l'État de la Louisiane. Le but est de savoir s'il ne pourrait pas y avoir certaines régions où la francophonie a des chances de survivre, sinon de s'épanouir.

RÉPARTITION DES FRANCO-AMÉRICAINS AUTOCHTONES ET IMMIGRANTS

Afin de mieux discerner les aspects régionaux de la répartition, nous avons retenu les neuf grandes divisions géographiques utilisées dans les enquêtes américaines depuis les années 60. Lorsque cela était possible, nous avons scindé la Nouvelle-Angleterre en deux sous-régions, Nord et Sud, pour les examiner de plus près. Le tableau V.1 permet d'établir la correspondance entre ces divisions géographiques et les États américains.

TABLEAU V.1

Correspondance entre les régions étudiées et les États américains

Nouvelle-Angleterre-Nord

Maine
New Hampshire
Vermont

Nouvelle-Angleterre-Sud

Connecticut
Massachusetts
Rhode Island

Centre-Atlantique

Pennsylvanie
New Jersey
New York

Centre-Sud-Est

Alabama
Kentucky
Mississippi
Tennessee

Centre-Nord-Est

Illinois
Indiana
Michigan
Ohio
Wisconsin

Centre-Sud-Ouest

Arkansas
Louisiane
Oklahoma
Texas

Centre-Nord-Ouest

Iowa
Kansas
Minnesota
Missouri
Nebraska
Dakota du Nord
Dakota du Sud

Sud-Atlantique

Delaware
Columbia (district de)
Floride
Georgie
Maryland
Caroline du Nord
Caroline du Sud
Virginie
Virginie occidentale

Rocheuses

Arizona
Colorado
Idaho
Montana
Nevada
New Mexico
Utah
Wyoming

Pacifique

Alaska
Californie
Hawaï
Oregon
Washington

Le tableau V.2 présente la répartition géographique de la population franco-américaine. En étudiant ce tableau, nous constatons que la communauté francophone est nettement concentrée en certains endroits. Près de 60 % des effectifs se retrouvent dans les régions du peuplement acadien ou canadien, soit celles

TABLEAU V.2

Répartition géographique des Franco-Américains, États-Unis, 1976

Division	**%**
Nouvelle-Angleterre-Nord	11,4
Nouvelle-Angleterre-Sud	17,8
Centre-Atlantique	12,3
Centre-Nord-Est	7,5
Centre-Nord-Ouest	1,7
Sud-Atlantique	7,0
Centre-Sud-Est	1,0
Centre-Sud-Ouest	30,8
Rocheuses	1,7
Pacifique	8,8
Ensemble	**100,0**
Nombre	**(2 049 245)**

Source : S.I.E., 1976.

de la Nouvelle-Angleterre et du Centre-Sud-Ouest. La Nouvelle-Angleterre du Sud compte 17,8 % de Franco-Américains, tandis que la région Nord en compte 11,4 %, selon les données du S.I.E. 1976.

Par la suite, c'est dans la région du Centre-Atlantique que nous retrouvons le plus de Franco-Américains, avec 12,3 % des effectifs. En effet, la communauté franco-américaine compte plus d'effectifs dans cette région que dans les trois États du nord de la Nouvelle-Angleterre. On compte aussi de 7,0 % à 8,8 % de Franco-Américains dans les régions du Pacifique, du Centre-Nord-Est et du Sud-Atlantique. Par contre, peu de Franco-Américains habitent les régions du Centre-Nord-Ouest, du Centre-Sud-Est et des Rocheuses. Nous ne nous attarderons donc pas sur ces trois dernières régions.

Le tableau V.3 nous fournit des renseignements supplémentaires en indiquant la place relative des autochtones et des immigrants dans la composition de la communauté franco-américaine pour chacune des régions. Globalement, il apparaît que, pour 7 divisions sur 10, la communauté est très largement composée de personnes nées aux États-Unis. C'est dans le Centre-Sud-Ouest qu'on retrouve la plus grande proportion de gens nés aux États-Unis (97,7 %), et seulement 2,3 % d'immigrants. Par rapport aux effectifs totaux, ce sont les régions de la Nouvelle-Angleterre du Nord et du Sud qui viennent immédiatement après, avec respectivement 84,4 % et 78,6 % de personnes nées aux États-Unis.

Ce sont les régions du Centre-Atlantique du Sud-Atlantique et du Pacifique qui soulèvent les questions les plus intéressantes. Ce sont les seules régions où il y a une contribution presque égale des immigrants et des personnes nées au pays. Dans la région du Centre-Atlantique, les immigrants dominent même, avec

TABLEAU V.3

Répartition géographique des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis, 1976

Langue maternelle	Nouvelle-Angleterre-Nord %	Nouvelle-Angleterre-Sud %	Centre-Atlantique %	Centre-Nord-Est %	Centre-Nord-Ouest %
Natifs	84,4	78,6	46,3	68,9	84,6
Immigrants :	15,6	21,4	53,7	31,1	15,6
Avant 1960	12,1	15,9	16,4	16,4	11,0
1960-1969	3,1	4,3	15,8	7,3	2,0
1970-1976	0,4	1,2	21,5	7,4	2,4
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Langue maternelle	Sud-Atlantique %	Centre-Sud-Est %	Centre-Sud-Ouest %	Rocheuses %	Pacifique %
Natifs	57,7	74,2	97,7	77,4	54,0
Immigrants :	42,3	25,8	2,3	22,6	46,0
Avant 1960	16,8	11,7	0,8	12,8	16,7
1960-1969	17,0	3,0	0,3	5,6	16,0
1970-1976	8,5	11,1	1,2	4,2	13,4
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

TABLEAU V.3 (suite)

Langue maternelle	Ensemble %	Population
Natifs	76,9	1 585 382
Immigrants :	23,1	477 360
Avant 1960	10,9	224 022
1960-1969	6,4	133 104
1970-1976	5,8	120 234
Ensemble	**100,0**	**2 062 742**

Source : S.I.E., 1976.

près de 54 % des effectifs. Cette proportion est de 46,0 % pour la région du Pacifique et de 42,3 % pour la région de l'Atlantique-Sud. Il semble donc que, malgré l'absence d'une communauté francophone d'accueil, ces régions aient attiré la nouvelle immigration francophone.

Si, dans ces mêmes régions, on considère la période d'arrivée, il est manifeste qu'une proportion importante de la communauté est composée d'immigrants arrivés très récemment. En fait, plus de 21 % de la communauté franco-américaine de la région du Centre-Atlantique sont des immigrants établis pendant la période la plus récente, celle de 1970-1976. Cette proportion est de 13,4 % pour la région du Pacifique. Parallèlement, on observe que, dans les régions où se concentre principalement la communauté franco-américaine, la Nouvelle-Angleterre et le Centre-Sud-Ouest, la contribution des immigrants depuis les années 1960 est très faible. Dans le cas de la région du Centre-Sud-Ouest, cette proportion n'est plus que de 1,5 %. Ces dernières données sont révélatrices de l'apparition d'un changement de destination géographique de l'immigration récente.

Le tableau suivant nous permet de mieux saisir ce phénomène (tableau V.4). Ce tableau reprend les données du tableau V.3, mais les pourcentages sont calculés par rangée et non par colonne. Il est donc possible de connaître la proportion d'immigrants qui se sont établis dans chacune des régions, selon les différentes périodes d'arrivée. Ce tableau révèle que la région de la Nouvelle-Angleterre a attiré 38,8 % des immigrants pendant la période précédant les années 60, dont 25,9 % dans les trois États du Sud et 12,9 % dans les États du Nord. Cependant, moins de 4 % des nouveaux immigrants se sont installés dans cette région au cours de la dernière période. En fait, nous remarquons qu'au fur et à mesure qu'on se rapproche de la période actuelle, cette région perd de sa force

TABLEAU V.4

Lieu de résidence des immigrants francophones selon la période d'arrivée, États-Unis, 1976

Région	Période d'arrivée				
	Avant 1960 %	1960-1964 %	1965-1969 %	1970-1974 %	1975-1976 %
Nouvelle-Angleterre-Nord	12,9	5,2	5,8	1,0	0,5
Nouvelle-Angleterre-Sud	25,9	15,0	9,4	4,0	3,1
Centre-Atlantique	18,7	20,2	38,3	47,0	43,2
Centre-Nord-Est	11,3	6,3	10,2	13,0	4,6
Centre-Nord-Ouest	1,7	0,7	0,4	0,0	1,7
Sud-Atlantique	10,7	14,3	21,5	10,4	10,0
Centre-Sud-Est	1,1	0,0	0,9	0,0	4,6
Centre-Sud-Ouest	2,2	1,2	1,3	11,8	0,0
Rocheuses	2,0	0,7	2,1	1,2	1,3
Pacifique	13,5	36,5	10,1	11,7	31,0
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : S.I.E., 1976.

d'attraction sur les immigrants. Pour la région Centre-Atlantique, la situation est inversée. Si cette dernière attire 18,7 % des immigrants avant les années 1960, elle reçoit presque un immigrant sur deux (47,0 %) dans la période 1970-1974, et 43,2 % des immigrants au cours de la période la plus récente.

Cette région, et surtout la région new-yorkaise, devient donc le coeur de la nouvelle francophonie américaine.

Après avoir connu un ralentissement de l'immigration francophone pendant les années allant de 1965 à 1975, la région du Pacifique revient en force et reçoit 31,0 % des immigrants dans les années 1975-1976. De plus, la région du Sud-Atlantique, même avant l'arrivée des boat people haïtiens, au début des années 80, a bénéficié de l'apport de l'immigration francophone. C'est donc dire que nous sommes en présence d'une forte concentration pour ce qui est du lieu de destination des immigrants : d'abord dans la région de la métropole new-yorkaise, ensuite dans les régions qui englobent la Floride et la Californie. Parfois, comme dans la décennie 1965-1975, ils s'établissent même dans les États industriels du Middle-West. Ce qui paraît très clair, c'est que ce sont les grandes villes qui ont accueilli les nouveaux immigrants francophones, et non pas les régions traditionnelles du peuplement francophone.

Dans le chapitre précédent, nous mettions en relief une caractéristique nouvelle de l'immigration francophone aux États-Unis, soit son aspect multi-ethnique et tiers-mondiste. Maintenant, nous voyons que ces nouveaux immigrants ne choisissent plus les chefs-lieux de la francophonie canado-américaine comme points de chute. Ce changement de destination vient hypothéquer encore plus sérieusement la vitalité future de la langue française aux États-Unis, en réduisant à zéro la contribution que les immigrants peuvent apporter à la francophonie autochtone. En fait, les grands foyers de la francophonie américaine, la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane, semblent maintenant coupés de l'apport de l'immigration francophone. La capacité de maintenir à flot la communauté linguistique est doublement compromise, car aucun

facteur extérieur ne vient faire contrepoids à l'assimilation linguistique massive des francophones nés au pays.

De plus, les immigrants francophones qui se dirigent vers des régions très majoritairement anglophones ne verront que peu d'avantages à maintenir l'usage du français. En fait, la taille globale de l'immigration francophone est trop réduite pour favoriser la mise en place d'une communauté linguistique, ceci malgré sa concentration dans les grandes villes. Par ailleurs, le caractère multiethnique de cette immigration va à l'encontre d'un degré de collaboration très élevé entre les différentes composantes de l'immigration francophone. Nous ne sommes donc pas surpris de retrouver une grande mobilité linguistique des immigrants et la «secondarisation» du français comme langue d'usage. C'est précisément ce que nous avons observé au chapitre précédent.

Comme nous l'avons vu plus tôt au chapitre III, la présence de l'anglais comme langue maternelle des Franco-Américains s'explique par l'anglicisation des générations antérieures. En fait, les parents bilingues accordent une priorité à l'anglais et se servent surtout de cette langue pour communiquer avec leurs jeunes enfants. L'examen de la structure linguistique des communautés franco-américaines nous permet donc de connaître le degré d'anglicisation que nous qualifierons «d'historique», c'est-à-dire une anglicisation qui a été réalisée par les parents des répondants actuels, et non par ces derniers eux-mêmes. La répartition des langues maternelles dans les régions américaines est présentée au tableau V.5.

Si nous examinons, dans un premier temps, les régions où se concentrent les Franco-Américains, il apparaît que la région Centre-Sud-Ouest a été le théâtre d'une grande mobilité linguistique par le passé. En fait, près de 44 % des gens ont eu l'anglais comme

TABLEAU V.5

Langue maternelle selon les régions des États-Unis, 1976

Langue maternelle	Nouvelle-Angleterre-Nord %	Nouvelle-Angleterre-Sud %	Centre-Atlantique %	Centre-Nord-Est %	Centre-Nord-Ouest %
Français	71,7	75,2	59,5	59,5	62,9
Anglais	27,9	22,6	28,5	37,1	35,0
Autres	0,4	2,1	12,0	5,0	2,1
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Langue maternelle	Sud-Atlantique %	Centre-Sud-Est %	Centre-Sud-Ouest %	Rocheuses %	Pacifique %
Français	55,5	40,9	55,4	58,2	69,4
Anglais	40,6	51,7	45,7	39,1	20,1
Autres	4,1	7,4	0,9	5,7	11,5
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

TABLEAU V.5 (suite)

Langue maternelle	Ensemble %	Population
Français	62,7	1 294 071
Anglais	33,1	685 805
Autres	4,0	81 369
Ensemble	**100,0**	**2 049 245**

Source : S.I.E., 1976.

première langue. Cette proportion est de 27,9 % pour la Nouvelle-Angleterre-Nord et de 22,6 % pour la Nouvelle-Angleterre-Sud. L'anglicisation définitive des parents des Franco-Américains semble donc enclenchée depuis plus longtemps dans la région du Centre-Sud-Ouest que dans les régions de la Nouvelle-Angleterre. Sur ce point, la francophonie de la région Sud-Atlantique ressemble plutôt à celle de la région Centre-Sud-Ouest, car 40,6 % des personnes qui s'y retrouvent sont de langue maternelle anglaise. En fait, à part la Nouvelle-Angleterre, c'est seulement dans les régions du Centre-Atlantique et du Pacifique que la proportion d'anglophones est inférieure à 30 %. D'ailleurs, ces deux régions hébergent également le plus grand nombre d'allophones qui appartiennent au groupe franco-américain.

STRUCTURE D'ÂGE ET USAGE LINGUISTIQUE

Afin de mieux évaluer l'avenir de la francophonie aux États-Unis, nous restreindrons à présent notre analyse aux seules personnes de langue maternelle française. Dans le chapitre précédent, nous avons observé que les personnes de langue maternelle anglaise n'ajoutent pas d'effectifs au groupe qui emploie le français comme langue quotidienne. Si la contribution allophone est plus forte, ce groupe est trop peu important pour pouvoir modifier de quelque façon que ce soit l'avenir du français en territoire américain. Cet avenir repose donc sur les Franco-Américains eux-mêmes, surtout sur les jeunes. Après tout, ils représentent la relève et leur comportement linguistique est peut-être l'élément le plus important pour juger de l'avenir de la francophonie.

À la vue du tableau V.6, force est de constater que les jeunes Franco-Américains de langue maternelle française sont un groupe en voie d'extinction. Dans aucune région le groupe des 1-20 ans ne réussit à dépasser 18 % des effectifs totaux. Dans les régions

traditionnellement francophones, la situation est encore plus dramatique. Dans le Centre-Sud-Ouest, seulement 3,6 % des gens de langue maternelle française ont moins de 20 ans, tandis que cette proportion est de 9,0 % pour la Nouvelle-Angleterre-Nord et de 4,3 % pour la Nouvelle-Angleterre-Sud. Pour les trois dernières régions mentionnées, le vieillissement des personnes de langue maternelle française est frappant. Selon le S.I.E., 74,1 % ont plus de 41 ans (en 1976) dans le Centre-Sud-Ouest, 75,7 % dans la Nouvelle-Angleterre-Sud et 64,4 % dans les États du nord de cette région. Même dans la région du Pacifique, bénéficiant pourtant d'une nouvelle immigration, cette proportion s'élève à 70,5 %.

C'est plutôt dans les régions du Sud-Atlantique et du Centre-Atlantique que les jeunes de langue maternelle française sont les plus nombreux. Ils représentent respectivement 14,6 % et 16,0 % de la population. Malgré ce fait, le vieillissement des Franco-Américains de langue maternelle française est très prononcé. Il n'est pas exagéré de conclure que la relève francophone n'existe pas et que l'avenir de la francophonie repose sur des assises très faibles, même en ne considérant que la structure d'âge de la population de langue maternelle française. Or, la taille de la population francophone de base, répétons-le, n'indique aucunement le degré d'utilisation réelle du français. Le nombre de gens de langue maternelle française représente plutôt le bassin potentiel des utilisateurs de cette langue et non pas la population qui parle réellement le français.

Cette observation est de nouveau confirmée par l'examen des tableaux V.7 et V.8, qui portent sur l'usage linguistique des gens de langue maternelle française, selon les régions géographiques des États-Unis. Si en premier lieu on s'attarde aux personnes natives des États-Unis, l'usage du français comme langue quotidienne a concrètement disparu dans la

TABLEAU V.6

Groupe d'âge selon les régions des États-Unis, personnes de langue maternelle française, 1976

Groupe d'âge	Nouvelle-Angleterre-Nord %	Nouvelle-Angleterre-Sud %	Centre-Atlantique %	Centre-Nord-Est %	Centre-Nord-Ouest %
1-20	9,0	4,3	16,0	8,6	0,0
21-40	26,6	20,0	34,6	20,1	16,1
41-60	36,1	40,8	35,6	35,3	29,0
61+	28,3	34,9	13,8	36,0	54,9
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Groupe d'âge	Sud-Atlantique %	Centre-Sud-Est %	Centre-Sud-Ouest %	Rocheuses %	Pacifique %
1-20	14,6	17,6	3,6	7,8	6,2
21-40	24,6	56,1	22,3	30,6	23,3
41-60	28,8	15,2	45,4	35,6	44,7
61+	32,0	11,1	28,7	26,0	25,8
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

TABLEAU V.6 (suite)

Groupe d'âge	Ensemble	Population
%	%	
1-20	7,2	92 684
21-40	24,1	309 311
41-60	39,7	509 437
61+	29,0	372 640
Ensemble	**100,0**	**2 049 245**

Source : S.I.E., 1976.

TABLEAU V.7

Usage linguistique selon la région, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, 1976

Langue d'usage	Nouvelle-Angleterre-Nord %	Nouvelle-Angleterre-Sud %	Centre-Atlantique %	Centre-Nord-Est %	Centre-Nord-Ouest %
Anglais unilingue	39,8	61,5	63,3	82,2	85,7
Français, langue seconde	39,4	30,8	33,7	17,8	13,5
Français, langue quotidienne	20,8	7,7	3,0	0,0	0,8
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Langue d'usage	Sud-Atlantique %	Centre-Sud-Est %	Centre-Sud-Ouest %	Rocheuses %	Pacifique %
Anglais unilingue	56,9	60,7	39,9	72,6	88,5
Français, langue seconde	24,2	39,3	29,3	24,8	10,8
Français, langue quotidienne	18,9	0,0	30,8	2,6	0,7
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

TABLEAU V.7 (suite)

Langue d'usage	Ensemble %	Population
Anglais unilingue	53,8	486 156
Français, langue seconde	28,9	260 849
Français, langue quotidienne	17,3	156 707
Ensemble	**100,0**	**2 049 245**

Source : S.I.E., 1976.

TABLEAU V.8

Usage linguistique selon la région, personnes de langue maternelle française immigrées aux États-Unis, 1976

Langue d'usage	Nouvelle-Angleterre-Nord %	Nouvelle-Angleterre-Sud %	Centre-Atlantique %	Centre-Nord-Est %	Centre-Nord-Ouest %
Anglais unilingue	18,4	34,0	23,7	51,9	79,3
Français, langue seconde	26,7	34,0	23,0	34,5	13,8
Français, langue quotidienne	54,9	32,0	53,3	13,6	6,8
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Langue d'usage	Sud-Atlantique %	Centre-Sud-Est %	Centre-Sud-Ouest %	Rocheuses %	Pacifique %
Anglais unilingue	42,5	34,6	36,7	42,3	35,1
Français, langue seconde	22,3	18,5	46,5	42,1	28,7
Français, langue quotidienne	35,2	47,0	16,8	15,6	36,2
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

TABLEAU V.8 (suite)

Langue d'usage	Ensemble %	Population
Anglais unilingue	33,5	119 745
Français, langue seconde	28,3	100 969
Français, langue quotidienne	38,2	136 580
Ensemble	**100,0**	**1 261 006**

Source : S.I.E., 1976.

majorité des régions. Dans 7 régions sur 10, moins de 10 % des Franco-Américains utilisent toujours le français comme langue quotidienne. En fait, seules les régions de la Nouvelle-Angleterre-Nord, du Centre-Sud-Ouest et de l'Atlantique-Sud comptent toujours des personnes natives des États-Unis qui utilisent quotidiennement le français. Les proportions sont respectivement de 20,8 %, 30,8 % et 18,9 %. La région de la Nouvelle-Angleterre-Sud, qui compte pourtant une partie importante de la communauté franco-américaine, voit moins de 8 % de ses effectifs de langue maternelle française utiliser le français comme langue quotidienne.

Comme nous l'avons montré plus haut, le déclin du français comme langue quotidienne est associé à l'évolution rapide de l'unilinguisme anglais chez les Franco-Américains natifs du pays. En fait, plus de 80 % des francophones sont maintenant unilingues anglais dans les régions du Pacifique, du Centre-Nord-Ouest et du Centre-Nord-Est. Même les foyers de la francophonie ne font pas exception, puisque 61,5 % des gens de langue maternelle française natifs des États-Unis sont maintenant anglais unilingues en Nouvelle-Angleterre-Sud. Cette proportion est de 40 % environ dans les régions de la Nouvelle-Angleterre-Nord et du Centre-Sud-Ouest.

Selon le tableau V.8, les immigrants de langue maternelle française s'anglicisent très rapidement et deviennent même des unilingues anglais dans des proportions importantes. En fait, la majorité des immigrants francophones utilisent quotidiennent le français dans seulement 2 des 10 régions : la Nouvelle-Angleterre-Nord et le Centre-Atlantique. Dans les régions du Pacifique et du Sud-Atlantique, un tiers environ des effectifs immigrants conservent l'usage quotidien de leur langue maternelle, ce qui confirme de nouveau l'existence de plusieurs noyaux de la nouvelle francophonie. Dans les autres régions, l'anglais domine encore plus nettement le français.

TENDANCE SÉCULAIRE À L'ANGLICISATION SELON LES RÉGIONS

Pour déterminer si le degré d'anglicisation des générations plus jeunes est supérieur à celui des générations plus âgées, nous avons retenu la même méthode que celle employée au chapitre précédent. Nous ne retenons que les régions où la population franco-américaine native des États-Unis et de langue maternelle française est supérieure à 100 000 personnes, selon les données obtenues par le S.I.E. 1976, soit la Nouvelle-Angleterre-Nord, la Nouvelle-Angleterre-Sud et la région du Centre-Sud-Ouest.

Le graphique V.1 indique la tendance séculaire à l'anglicisation en Nouvelle-Angleterre. La région sous la courbe du bas représente, bien entendu, la proportion de personnes unilingues anglaises, pour chaque groupe d'âge. En aucun moment cette courbe ne descend sous les 30 % ce qui révèle un passage à l'unilinguisme anglais assez important pour chaque groupe d'âge. Tel que prévu, les gens âgés de 1 à 30 ans effectuent progressivement un transfert linguistique vers l'anglais et près de 50 % des gens de 31 à 40 ans sont maintenant unilingues anglais. Le profil général de la courbe montre également que les francophones sont plus anglicisés maintenant que par le passé. Le taux d'unilinguisme anglais est moins prononcé pour les groupes plus âgés et oscille autour de 35 % pour les gens de 61 ans et plus, ce qui est nettement moins élevé que pour le groupe des 31 à 40 ans. La tendance séculaire de cette forme profonde d'anglicisation se renforce. En fait, le taux d'unilinguisme croît d'environ 5 % tous les 10 ans dans la partie nord de la Nouvelle-Angleterre et dépassera sûrement les 50 % lorsque les gens qui avaient entre 11 et 21 ans en 1976 approcheront de la trentaine (à partir de 1986).

GRAPHIQUE V.1

Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, Nouvelle-Angleterre-Nord, 1976

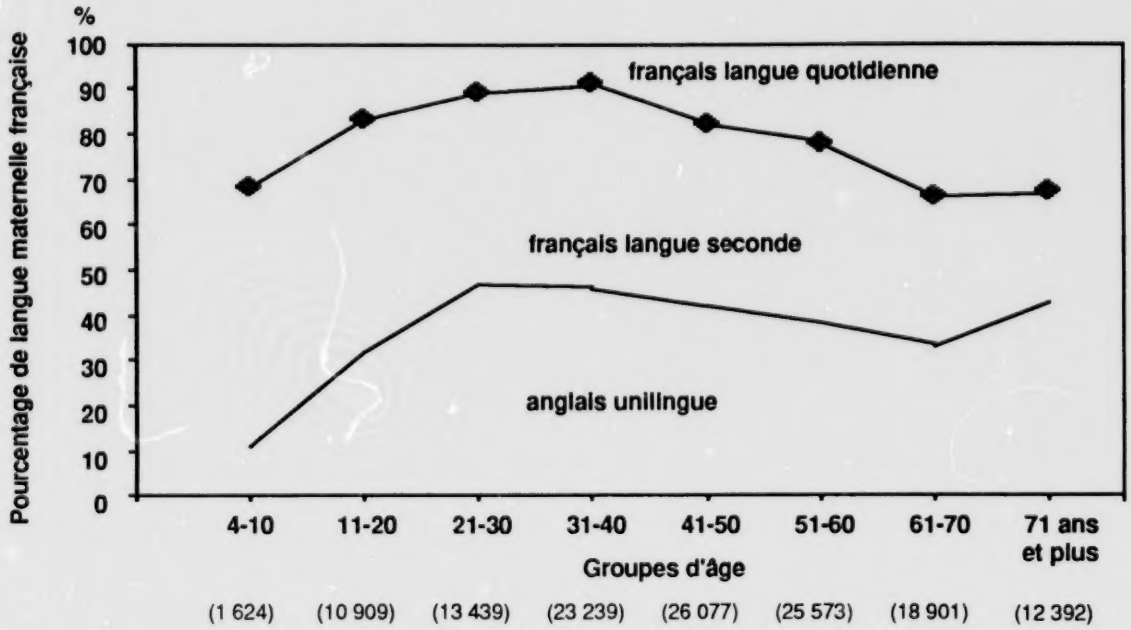

La région située entre la courbe du haut et celle du bas représente la proportion d'individus qui utilisent le français comme langue seconde, soit ceux qui vivent une forme d'anglicisation moins profonde. C'est en considérant l'ensemble de la zone au-dessous de la courbe du haut qu'il est possible d'évaluer le degré d'anglicisation globale, tandis que la mince zone du haut représente ceux qui parlent le français quotidiennement. On voit qu'au fur et à mesure que les jeunes vieillissent, ils abandonnent l'usage du français comme langue quotidienne. Vers la quarantaine, moins de 10 % des gens conservent ce type d'usage du français. La courbe descend par la suite, ce qui indique que l'anglicisation globale progresse avec le temps, qu'elle touche plus de gens en ce moment que par le passé. De plus, cette courbe descend plus rapidement vers la droite que celle de l'unilinguisme anglais, ce qui laisse prévoir une montée globale des taux d'anglicisation d'environ 10 % tous les 10 ans. La quasi-totalité de la jeunesse franco-américaine sera donc anglicisée. Qui plus est, malgré la plus faible pente de croissance de l'unilinguisme anglais, il ne reste guère d'effectifs de langue maternelle française dans cette région. Nous sommes donc en présence d'un phénomène curieux: une relative stabilité de la progression de l'unilinguisme anglais, associée à l'anéantissement progressif du groupe francophone. Il n'y a pas eu de rupture importante dans le processus d'anglicisation qui caractérise cette région. Le processus cumulatif de secondarisation et d'abandon du français dans la vie quotidienne a plutôt fait tranquillement son oeuvre.

Comme nous le montre le graphique V.2, le français langue quotidienne est à peu près éteint en Nouvelle-Angleterre-Sud, et ce depuis longtemps. Environ 5 % seulement des effectifs de chaque groupe âgés de 30 à 60 ans conservent ce type d'usage. Et personne ne conserve l'usage du français comme langue quotidienne dans les groupes d'âge de 11 à 30 ans. Le français

GRAPHIQUE V.2

Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, Nouvelle-Angleterre-Sud, 1976

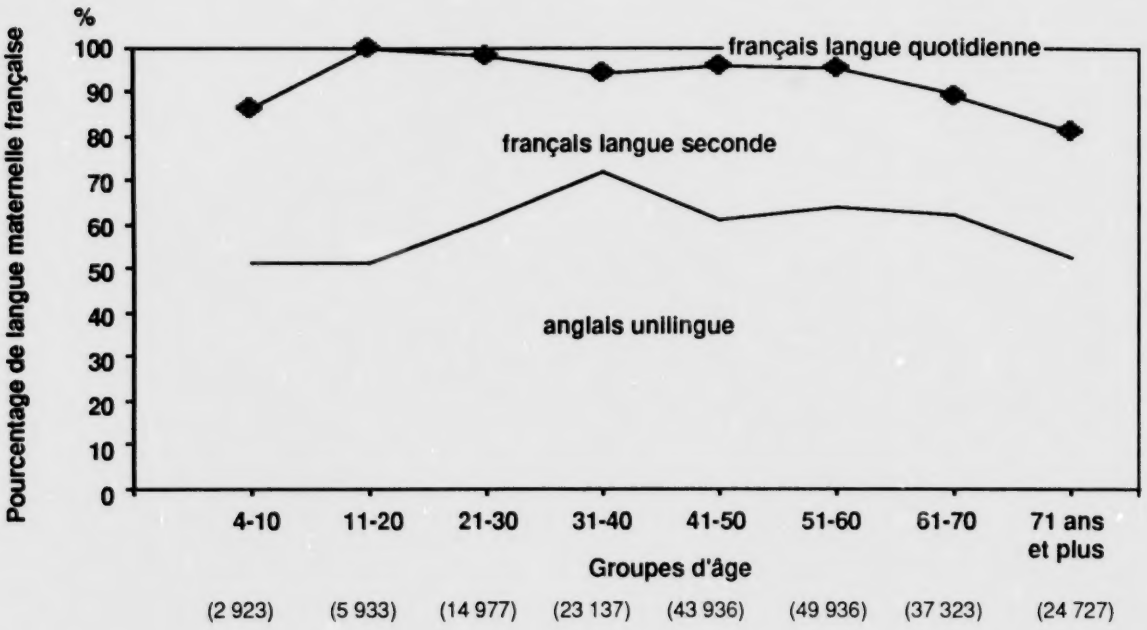

étant maintenant entièrement subordonné à l'anglais, la partie se joue entre la conservation du trançais comme langue seconde et l'abandon total de cette langue. Or, ce graphique montre que le taux d'unilinguisme anglais est relativement stable pour les gens de 41 ans et plus et oscille autour de 60 %, ce qui est loin d'être négligeable. Pourtant, pour le dernier groupe qui a achevé son cheminement linguistique (31 à 40 ans), il augmente à 70 %, ce qui laisse présager une croissance importante de l'unilinguisme anglais chez les gens âgés de moins de 30 ans. Même les plus jeunes enfants francophones sont déjà unilingues anglais dans une proportion de plus de 50 %. Ce taux est appelé à monter dans le futur, à mesure que les enfants s'émanciperont du foyer familial, et il devrait facilement dépasser les 70 % actuellement observés. Force est de conclure que la francophonie de la région de la Nouvelle-Angleterre-Sud est un phénomène du passé, car il n'y a plus du tout de relève.

Le graphique V.3 présente les courbes d'anglicisation pour la région du Centre-Sud-Ouest, celle dont fait partie l'État de la Louisiane. Notons d'abord la forme irrégulière que prennent les courbes chez les gens âgés de moins de 20 ans. Cela est causé par la petite taille de l'échantillon. Il y a peu d'enfants francophones. Ensuite, nous constatons une évolution très rapide de l'unilinguisme anglais, passant d'environ 40 % dans le groupe le plus âgé à plus de 60 % chez les 21 à 30 ans et à plus de 80 % chez les adolescents. C'est le portrait d'un effondrement rapide et complet de la francophonie acadienne. Autrement dit, environ 50 % des francophones les plus âgés parlent toujours le français comme langue quotidienne, alors que ce chiffre tombe à moins de 10 % chez les 20 à 30 ans. Il y a donc régression très rapide du français sur les deux plans, celui de la langue quotidienne et celui de la langue seconde. Il faut donc prévoir l'unilinguisme quasi complet de la génération des adolescents et des enfants dans cette

GRAPHIQUE V.3

Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, région du Centre-Sud-Ouest, 1976

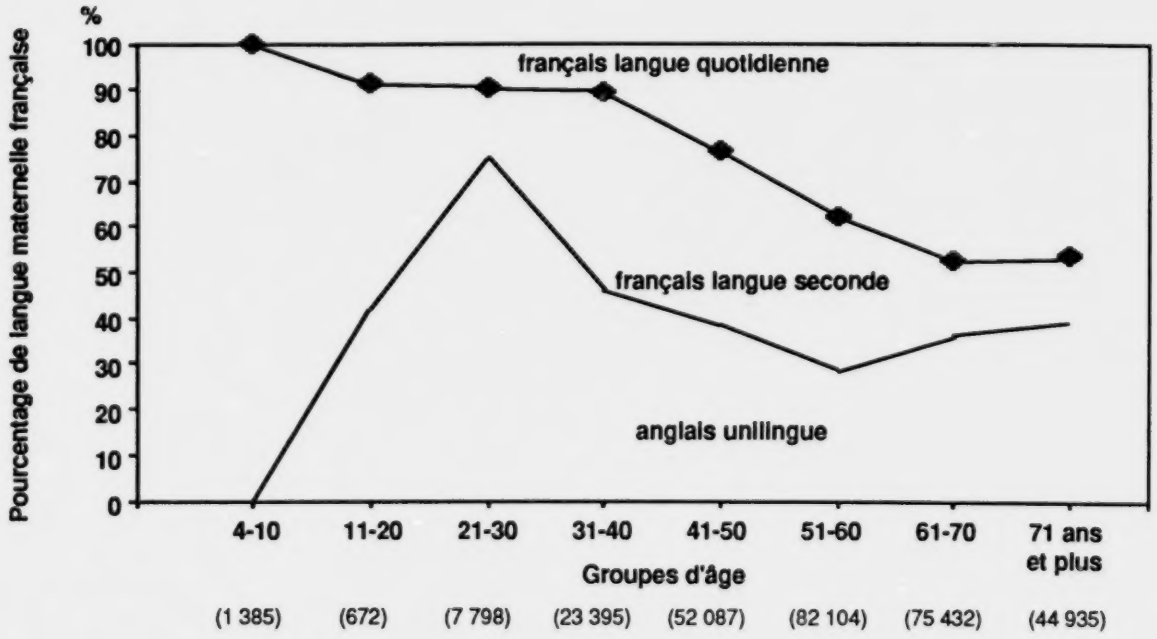

région des États-Unis. Cette conclusion étonne, car pendant plus de deux siècles le peuple acadien a réussi à conserver la langue française. Les derniers efforts pour sauvegarder, voire pour «ressusciter» le français par l'action des gouvernements de la Louisiane, de la France et du Québec, surviennent au moment où cette langue ne sert déjà plus de point de repère à l'identité acadienne.

Notre analyse de la francophonie traditionnelle ne nous a pas permis de découvrir une seule région où le français survivra à très brève échéance. Déjà les données que nous venons de présenter sont vieilles de 10 ans. Cela veut dire que l'anglicisation a atteint davantage les générations les plus jeunes, alors que plusieurs parmi ceux qui conservaient le français comme langue quotidienne sont morts. Néanmoins, l'analyse des graphiques montre, par l'emplacement des courbes, la force de l'anglais face aux langues minoritaires aux États-Unis. De plus, l'attraction exercée par l'anglais devient de plus en plus forte avec le temps. Si le modèle de l'assimilation linguistique varie selon la région examinée, deux constats principaux ressortent de l'analyse : la faiblesse numérique de la jeunesse francophone et son anglicisation très avancée.

CONCLUSION

L'analyse de la communauté franco-américaine dans une perspective régionale nous permet d'acquérir une meilleure compréhension de ce groupe. La communauté est relativement concentrée dans l'espace, la majorité des effectifs vivant en Nouvelle-Angleterre et dans la région du Centre-Sud-Ouest. La nouvelle immigration francophone délaisse les régions historiquement francophones et choisit plutôt de nouvelles destinations largement anglophones. En fait, la communauté franco-américaine atteint déjà une taille importante dans le Centre-Atlantique et, dans une moindre mesure, dans

les régions du Pacifique et du Sud-Atlantique. La mobilité linguistique prononcée des immigrants francophones s'explique en partie par ce nouveau comportement migratoire. D'ailleurs, les communautés francophones traditionnelles sont coupées de tout renfort extérieur, et rien ne vient contrecarrer leur assimilation linguistique massive, voire finale.

L'examen de la langue maternelle des Franco-Américains révèle que l'anglicisation ronge depuis longtemps le groupe franco-américain. Dans les régions où se concentre cette communauté, nous rencontrons une proportion importante de personnes qui sont issues de familles anglicisées, et qui sont donc de langue maternelle anglaise. Ce phénomène est plus prononcé dans la région du Centre-Sud-Ouest et, dans une moindre mesure, en Nouvelle-Angleterre. Là où se trouvent les nouveaux immigrants, notamment dans la région du Centre-Atlantique, la composante anglophone est moins importante. En fait, il faut que les parents aient eu le temps de s'angliciser eux-mêmes avant qu'ils puissent avoir des enfants de langue maternelle anglaise.

La relève francophone aux États-Unis est pratiquement inexistante dans toutes les régions, même dans celles où les effectifs francophones sont importants. Qui plus est, la jeunesse francophone est déjà très anglicisée, et l'analyse de l'évolution tendancielle de l'anglicisation dans les régions les plus importantes des États-Unis montre que les taux grimperont davantage, advenant le cas où il y aurait encore des enfants francophones dans l'avenir. Malheureusement, nous ne disposons pas suffisamment de données pour effectuer une analyse semblable sur la francophonie nouvelle du Centre-Atlantique, pas plus que sur celle du Sud-Atlantique. Tout porte à croire néanmoins que les francophones des grandes villes seront plus facilement anglicisés que les immigrants canadiens qui se sont établis dans les régions rurales de la Nouvelle-Angleterre à la fin du siècle dernier et au début du

XX^{e} siècle. De plus, l'hétérogénéité des immigrants francophones ou francophiles et la faiblesse de l'immigration dans son ensemble laissent prévoir l'assimilation rapide des nouveaux immigrants.

En bref, l'avenir de la francophonie dépend dorénavant de l'immigration. L'anglicisation des effectifs d'origine canadienne tire rapidement à sa fin, et les nouveaux immigrants se dirigent vers les grandes villes des États-Unis où, de toute évidence, l'assimilation s'effectuera assez rapidement. Pourtant, deux endroits semblent plutôt intéressants à surveiller, la région new-yorkaise et celle de la Floride. D'une part, nos données indiquent déjà que la francophonie du Centre-Atlantique se distingue à plusieurs égards de la francophonie d'autres régions; d'autre part, depuis 1976, l'apport des Haïtiens à la communauté francophone de Miami a été très important. Évidemment, nous ne disposons d'aucune source de données pour mesurer la rapidité de leur intégration dans la société anglophone. Par contre, rien ne laisse présager un taux de conservation du français ou du créole très différent de celui observé chez les autres immigrants francophones.

CHAPITRE VI

Les dimensions urbaines de la francophonie

Le chapitre précédent nous a permis de saisir les différents aspects régionaux de la francophonie américaine. Afin d'aller un peu plus loin dans l'analyse du rapport entre l'emplacement géographique des Franco-Américains et leurs caractéristiques sociolinguistiques, il nous a paru pertinent d'introduire une échelle spatiale plus précise que ne l'est la grande région géographique. Pour cela, nous ferons appel au concept d'un Standard Metropolitan Statistical Area (S.M.S.A.). Cette échelle géographique est utilisée dans les enquêtes nationales américaines depuis 1970. Conventionnellement, le S.M.S.A. se définit ainsi :

> Un S.M.S.A. représente un comté ou un ensemble de comtés comprenant une ville (ou des villes jumelées) ayant une population de 50 000 habitants ou plus et les comtés adjacents, pour fournir un ensemble de caractère métropolitain intégré socialement et économiquement à la ville centrale[1].

Le S.I.E. 1976 retient les 120 S.M.S.A. les plus importants, soit ceux qui ont une population supérieure à 250 000 personnes. Dans les pages qui suivent, le S.M.S.A. sera identifié par son équivalent français, la région métropolitaine de recensement (R.M.R.).

---

1. Microdata from the Survey of Income and Education, Washington, U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, janvier 1978, annexe D.

Dans un premier temps, nous examinerons la question de l'emplacement géographique des Franco-Américains autochtones et immigrants selon leur appartenance ou non à une région métropolitaine. Nous savons déjà que les immigrants francophones se dirigent vers des régions où la communauté franco-américaine traditionnelle n'est que faiblement représentée. L'utilisation de la région métropolitaine de recensement permettra de connaître plus précisément les destinations privilégiées des immigrants francophones. De même, il sera possible de connaître les différents comportements touchant les lieux de résidence, selon que les Franco-Américains sont immigrants ou natifs des États-Unis.

Cet aspect nous mène à la deuxième partie de ce chapitre, qui vise spécialement à découvrir les caractéristiques socio-linguistiques découlant d'une appartenance à une région métropolitaine. Ici, la question est de savoir si l'appartenance à une région métropolitaine entraîne des modifications dans le profil linguistique des francophones. Ainsi, nous aborderons tour à tour la langue maternelle, l'usage linguistique, la structure d'âge et la tendance séculaire à l'anglicisation.

RÉPARTITION SPATIALE DES FRANCO-AMÉRICAINS NATIFS ET IMMIGRANTS

Afin de déterminer si nous sommes en présence d'un comportement différent dans la répartition des Franco-Américains selon qu'ils sont nés aux États-Unis ou immigrants, nous retenons trois paramètres. La région métropolitaine de recensement (R.M.R.) correspond aux caractéristiques énoncées plus haut. Si les personnes n'appartiennent pas à ces R.M.R., nous les regroupons dans la catégorie hors R.M.R. . De plus, nous avons une troisième catégorie qui regroupe les États qui, parce qu'ils ont une population trop petite ou encore trop dispersée, n'ont pas de région métropolitaine de

recensement, toujours selon le critère de 250 000 habitants retenu dans le S.I.E. 1976. Les résultats de cette ventilation sont présentés au tableau VI.1.

La propension à résider dans les grands centres urbains est nettement plus marquée chez les immigrants. Si 36,8 % des francophones nés aux États-Unis résident dans une région métropolitaine, cette proportion monte à 68,2 % chez les immigrants. Nous remarquons d'ailleurs que cette tendance s'affirme de plus en plus avec le temps. Près de 59 % des immigrants arrivés aux États-Unis avant 1960 résident dans une région métropolitaine, tandis que cette proportion monte à 88,4 % pour les immigrants établis depuis les années 70.

Les grands centres urbains exercent donc une force d'attraction telle que près de 9 immigrants sur 10 s'y installent depuis les années 70. L'aspect multiethnique et tiers-mondiste de l'immigration francophone récente n'est sûrement pas étranger à ce comportement généralisé. Les nouveaux immigrants se dirigent massivement vers les centres urbains, où leurs communautés respectives ont déjà pris racine. Partant de ce simple constat, il est indéniable que la communauté franco-américaine ne peut être perçue comme un seul et même groupe. Les tendances migratoires observées depuis les années 70 apportent des transformations majeures à l'image traditionnelle de la francophonie américaine. Il y a même lieu de parler de rupture dans les caractéristiques sociologiques des francophones américains. La perception de la francophonie américaine, qui s'appuie normalement sur les descendants des immigrants acadiens et canadiens du siècle dernier, correspond de moins en moins à la réalité francophone contemporaine, nettement tiers-mondiste et métropolitaine. L'émergence progressive de ce nouveau phénomène engendre inévitablement une dynamique nouvelle dans la réalité linguistique de la francophonie. Face à un environnement urbain largement

TABLEAU VI.1

Lieu de résidence des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis, 1976

Lieu de résidence	Natifs	Total	Non-natifs				Ensemble
			Avant 1960	1960-1964	1965-1969	Depuis 1970	
	%	%	%	%	%	%	%
Hors R.M.R	46,3	20,6	23,3	34,3	19,6	9,2	40,3
R.M.R.	36,8	69,2	58,6	59,2	71,9	88,4	44,0
Autres	16,9	11,2	18,2	6,5	8,5	2,4	15,7
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	**1 585 381**	**477 361**	224 023	59 072	74 032	120 234	**2 062 742**

Source : S.I.E., 1976.

anglophone, la «nouvelle» francophonie américaine devra faire face à un défi de taille pour ce qui est de l'utilisation de la langue française.

La catégorie «autres» du tableau VI.1 est attribuable à la méthodologie du S.I.E., qui ne retient que les régions métropolitaines ayant plus de 250 000 personnes. Il est fort probable qu'en réalité cette catégorie regroupe des effectifs vivant dans des régions métropolitaines qui comptent moins de 250 000 personnes. Dans ce cas, l'estimation qui est faite de la population vivant dans une région métropolitaine,

TABLEAU VI.2

Répartition des Franco-Américains pour les États sans région métropolitaine, États-Unis, 1976

État	Nombre	Pourcentage
Maine	115 043	35,7
New Hampshire	90 505	28,1
Rhode Island	66 295	20,6
Vermont	31 129	9,7
Nevada	4 951	1,5
Dakota du Nord	4 517	1,4
Delaware	2 500	0,8
Montana	2 295	0,7
Idaho	1 971	0,6
Alaska	1 039	0,3
Wyoming	802	0,2
Virginie occidentale	766	0,2
Dakota du Sud	613	0,2
Total	**322 426**	**100,0**

Source : S.I.E., 1976.

telle que présentée au tableau VI.1, serait au-dessous de la réalité. Afin de contourner cet obstacle, nous mettrons en parallèle les résultats du S.I.E. 1976 et le recensement de 1980 qui retient, lui, toutes les R.M.R.

Cependant, avant de comparer ces résultats, il est nécessaire de savoir précisément quels sont ces États sans région métropolitaine. C'est ce que présente le tableau VI.2. Nous remarquons rapidement que les quatre premiers États appartiennent à la région de la Nouvelle-Angleterre et regroupent 94,1 % des effectifs de la catégorie «autres». Pour les fins de l'analyse, nous ne retiendrons donc que ces derniers États et nous laisseront tomber les autres, car ils comportent des effectifs francophones vraiment trop faibles.

Cependant, pour être à même de comparer la population francophone entre les deux enquêtes, il est nécessaire d'ajuster les paramètres du S.I.E. à ceux du recensement. Rappelons que le recensement classe dans les francophones ceux qui utilisent le français à la maison. Partant de cela, nous ne retiendrons du S.I.E. 1976 que les personnes qui emploient le français comme langue seconde ou comme langue quotidienne ou encore qui sont francophones unilingues. Les effectifs ainsi retenus sont présentés au tableau VI.3.

Il apparaît à l'examen de ces résultats que la population francophone du Rhode Island se retrouve, presque complètement, dans une région métropolitaine. Quant aux États du Maine, du New Hampshire et du Vermont, ils correspondent exactement à la Nouvelle-Angleterre-Nord que nous avons étudiée au chapitre précédent. Toutefois, nous constatons des différences importantes du point de vue de la répartition géographique dans les trois États. Dans le Maine et le Vermont, les Franco-Américains, tels que définis par le recensement de 1980, sont largement ruraux, alors

TABLEAU VI.3

Population des États sans région métropolitaine, États-Unis, 1976, 1980

État	Recensement 1980 S.I.E.	R.M.R.	Hors R.M.R.
Maine	65 733	36 565	61 569
New Hampshire	42 520	40 897	20 949
Vermont	11 909	19 906	-
Rhode Island	29 285	39 525	1 038

Sources : S.I.E., 1976; Census, 1980.

que ceux qui vivent au New Hampshire sont plutôt citadins. Pour les fins de notre analyse, nous éliminons les effectifs francophones de ces trois États et rajoutons les effectifs du Rhode Island à la population vivant dans une région métropolitaine. Il y a donc une augmentation de la population appartenant à une région métropolitaine, par l'inclusion du Rhode Island, et une baisse de la population franco-américaine totale, par l'exclusion des États de la Nouvelle-Angleterre-Nord. La nouvelle ventilation, présentée au tableau VI.4, montre qu'au total, natifs des États-Unis et immigrants inclus, 46,0 % des Franco-Américains vivent à l'extérieur d'une région métropolitaine, tandis que 54,0 % vivent à l'intérieur d'une telle région. Les deux groupes sont donc à peu près égaux.

Cette répartition varie cependant selon le lieu de naissance des Franco-Américains. Ainsi la part relative des Franco-Américains nés aux États-Unis et vivant dans une région métropolitaine se situe à 46,5 %, alors que près de 77 % des immigrants se trouvent dans les centres urbains. De plus, la tendance à

TABLEAU VI.4

Lieu de résidence des Franco-Américains selon la durée du séjour, États-Unis (sauf le Maine, le New Hampshire et le Vermont), 1976

Lieu de résidence	Natifs	Total	Non-natifs				Ensemble
			Avant 1960	1960-1964	1965-1969	Depuis 1970	
	%	%	%	%	%	%	%
Hors R.M.R	53,5	22,5	27,1	36,6	21,2	9,3	46,0
R.M.R.	46,5	77,5	72,9	63,4	78,8	90,7	54,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	**1 371 586**	**435 182**	192 443	55 420	68 599	67 248	**1 806 768**

Source : S.I.E., 1976.

s'installer dans les villes est plus forte au fur et à mesure qu'on se rapproche de la période actuelle.

La forte tendance des immigrants francophones à s'installer dans les grands centres urbains pique notre curiosité, et il est normal de se demander vers quels centres urbains ils se dirigent plus précisément. Le tableau VI.5 retient les 10 principales régions métropolitaines où se concentrent les personnes d'expression française. Ces personnes, rappellons-le, utilisent le français comme langue seconde ou quotidienne ou encore, sont des francophones unilingues.

C'est donc New York qui compte, avec plusieurs longueurs d'avance d'ailleurs, le plus de personnes d'expression française, avec près de 106 000. La région métropolitaine de Los Angeles vient immédiatement après, avec près de 30 000 francophones. Par la suite, aucune région métropolitaine n'a plus de 20 000 personnes d'expression française, ce qui est fort peu comparativement aux millions de personnes qui vivent dans les grands centres urbains américains. On peut d'ailleurs tenir le même raisonnement au sujet des francophones résidant à New York et Los Angeles.

De plus, ce qui frappe à l'examen de ce tableau, c'est la place prépondérante qui revient à l'immigration dans la composition de la population francophone. En fait, la présence de la langue française dans les grands centres urbains américains dépend essentiellement des immigrants. Deux seules régions métropolitaines font exception. Il s'agit de San Francisco et de la Nouvelle-Orléans. Ce qui est manifeste aussi, c'est que la population francophone de New York et de Los Angeles est composée, dans une proportion relativement importante, d'immigrants arrivés récemment. Pour ces deux régions métropolitaines, près de 40 % des personnes d'expression française sont établies aux États-Unis depuis les années 70. Pour

TABLEAU VI.5

Dix principales régions métropolitaines où se retrouvent des personnes faisant usage du français, États-Unis, 1976

Durée de séjour	New York %	Los Angeles %	Washington %	San Francisco %	Nouvelle-Orléans %
Natifs	15,8	29,1	47,4	62,1	76,5
Non-natifs :	84,2	70,9	52,6	37,9	23,5
Avant 1960	14,7	11,9	8,9	0,0	0,0
1960-1964	8,5	11,8	6,2	12,6	0,0
1965-1969	20,3	6,0	22,5	25,3	0,0
1970-1974	22,5	11,9	5,9	0,0	23,5
1975-1976	18,2	29,3	9,1	0,0	0,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	106 301	29 911	19 648	13 939	13 004

TABLEAU VI.5 (suite)

Durée de séjour	Boston %	Miami %	San José %	Cleveland %	Autres régions %
Natifs	40,0	10,7	28,1	13,9	60,1
Non-natifs :	60,0	89,3	71,9	86,1	39,9
Avant 1960	38,4	32,4	28,6	0,0	22,9
1960-1964	8,4	0,0	0,0	0,0	4,2
1965-1969	4,4	37,9	0,0	14,3	5,1
1970-1974	8,8	19,1	29,0	71,7	4,1
1975-1976	0,0	0,0	14,3	0,0	3,5
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	12 644	12 506	12 269	10 288	161 162

Source : S.I.E., 1976.

terminer, soulignons que 161 162 personnes d'expression française sont réparties dans les autres régions métropolitaines. Mais aucune de ces régions métropolitaines ne comptent plus de 10 000 francophones.

CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

Nous tenterons maintenant de découvrir si les caractéristiques linguistiques des individus sont modifiées par l'appartenance à une région métropolitaine. Nous nous attarderons donc aux principaux indicateurs linguistiques que sont la langue maternelle, l'usage linguistique, la structure selon l'âge et la tendance séculaire à l'anglicisation. Une attention particulière sera accordée à la mobilité linguistique des personnes de langue maternelle française.

TABLEAU VI.6

Langue maternelle des Franco-Américains selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976

Langue maternelle	Région		
	Hors R.M.R. %	R.M.R. %	Ensemble %
Anglais	37,8	31,0	34,1
Français	60,4	62,3	60,1
Autres	1,8	6,8	5,8
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	829 023	966 132	1 795 155

Source : S.I.E., 1976.

Le tableau VI.6 permet de constater que la part relative occupée par les langues maternelles française et anglaise au sein de la communauté franco-américaine est répartie de façon assez semblable, que les personnes vivent ou non dans une région métropolitaine. La seule distinction vraiment importante se rapporte aux personnes de langues maternelles autres, qui comptent pour 6,8 % des effectifs dans les régions métropolitaines, mais pour moins de 2 % à l'extérieur de ces régions. Cela n'est pas vraiment surprenant et témoigne, une fois de plus, de la forte propension qu'ont les immigrants à s'installer dans les centres urbains importants.

Évidemment, l'usage linguistique d'un individu est un indicateur beaucoup plus précis pour évaluer la place qui est réservée à la langue française dans les régions métropolitaines. Le tableau VI.7 nous montre que, pour les personnes natives des États-Unis, l'appartenance à une région métropolitaine s'accompagne d'une anglicisation très prononcée. Si 72,4 % des Franco-Américains natifs des États-Unis et résidant dans une région métropolitaine sont complètement anglicisés, cette proportion tombe à 56,0 % chez ceux qui vivent à l'extérieur d'une région métropolitaine.

Dans le même sens, on remarque qu'un usage soutenu du français, soit un usage quotidien ou encore un unilinguisme français, rencontre bien peu d'adeptes dans les régions métropolitaines. Si, au total, 3,5 % des personnes vivant dans une région métropolitaine utilisent le français d'une façon soutenue, cette proportion est de 17,3 % pour les personnes qui résident à l'extérieur d'une telle région. De plus, la quasi-totalité des francophones unilingues vivent à l'extérieur des régions métropolitaines. Pour les personnes natives des États-Unis, l'appartenance à une région métropolitaine va donc de pair avec une anglicisation plus prononcée.

TABLEAU VI.7

Usage linguistique des Franco-Américains selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976

Langue d'usage	Région		
Natifs	**Hors R.M.R. %**	**R.M.R. %**	**Ensemble %**
Anglais unilingue	56,0	72,4	63,5
Français, langue seconde	26,7	24,1	25,5
Français, langue quotidienne	12,6	2,8	8,1
Français unilingue	4,7	0,7	2,9
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	682 524	584 848	1 267 372
Non-natifs	**Hors R.M.R. %**	**R.M.R. %**	**Ensemble %**
Anglais unilingue	37,5	29,2	31,0
Français, langue seconde	34,8	39,6	38,6
Français, langue quotidienne	25,4	28,0	27,4
Français unilingue	2,2	3,2	3,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	94 526	324 754	419 279

Source : S.I.E., 1976.

Cette tendance est beaucoup moins évidente chez les immigrants. Bien qu'ici aussi l'anglicisation soit prononcée, le lieu d'installation semble intervenir beaucoup moins. La place respective qu'occupe chacun des usages linguistiques est relativement semblable, que la personne réside ou non dans une région métropolitaine. Ce phénomène est possiblement attribuable au fait qu'un part importante des immigrants francophones sont arrivés récemment dans les grands centres urbains et que l'anglicisation les a atteints avec moins de vigueur. Cela corroborerait l'hypothèse énoncée au chapitre IV, selon laquelle la durée du séjour serait un puissant facteur d'anglicisation. Arrivée récemment, une partie importante des immigrants francophones vivant dans les centres métropolitains n'a pas encore terminé son cheminement linguistique. Cela expliquerait les taux d'anglicisation relativement plus faible que l'on rencontre chez eux, comparativement à celui des personnes qui résident à l'extérieur des centres urbains.

L'usage linguistique des personnes de langue maternelle française est évidemment le moyen le plus efficace de mesurer la mobilité linguistique et l'anglicisation. Le tableau VI.8 concerne ce dernier groupe. Les personnes de langue maternelle française, tout comme les Franco-Américains en général, font un usage beaucoup plus dynamique du français lorsqu'ils résident à l'extérieur des régions métropolitaines. Chez les personnes natives des États-Unis et de langue maternelle française, 42,8 % sont complètement anglicisées à l'extérieur des régions métropolitaines, tandis que cette proportion monte à 72,0 % lorsqu'ils vivent dans ces régions.

De plus, la proportion de personnes qui font un usage quotidien du français est beaucoup plus importante à l'extérieur des régions métropolitaines. D'ailleurs, les francophones unilingues y sont beaucoup plus nombreux. Si l'on considère que la

«secondarisation» du français est une partie intégrante de l'anglicisation, on peut affirmer que le taux d'anglicisation dans les centres métropolitains,

TABLEAU VI.8

Usage linguistique des personnes de langue maternelle française selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976

Langue d'usage	Région		
Natifs	**Hors R.M.R. %**	**R.M.R. %**	**Ensemble %**
Anglais unilingue	42,8	72,0	55,9
Français, langue seconde	30,4	23,2	27,2
Français, langue quotidienne	19,3	4,2	12,5
Français unilingue	7,4	0,6	4,4
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	421 223	341 750	762 973
Non-natifs	**Hors R.M.R. %**	**R.M.R. %**	**Ensemble %**
Anglais unilingue	43,2	32,3	34,9
Français, langue seconde	22,7	30,2	28,4
Français, langue quotidienne	31,3	33,3	32,8
Français unilingue	2,8	4,2	3,9
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	75 042	242 611	317 653

Source : S.I.E., 1976.

chez les personnes de langue maternelle française, est de 95,2 %, tandis qu'à l'extérieur de ces régions il est de 73,2 %.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, les immigrants francophones de langue maternelle française ne présentent pas de caractéristiques linguistiques vraiment différentes selon le lieu. Comme pour l'ensemble des immigrants francophones, c'est principalement la longueur du séjour qui détermine leur anglicisation. Néanmoins, ils n'y échappent pas plus que les personnes nées aux États-Unis. À l'extérieur des régions métropolitaines, leur taux d'anglicisation est de 65,9 %, et il est de 62,5 % à l'intérieur de ces régions.

À l'examen des deux tableaux précédents, certains seraient tentés d'avancer l'hypothèse que la francophonie américaine a une certaine chance de se consolider à l'extérieur des grands centres urbains. C'est du moins ce que les observations empiriques semblent indiquer jusqu'ici. En réalité, la présence d'un plus grand nombre de francophones à l'extérieur des régions métropolitaines est attribuable à une phénomène fragile et temporaire : la surreprésentation des personnes âgées dans la structure d'âge. En effet, le tableau VI.9 nous révèle que le vieillissement des personnes de langue maternelle française est plus prononcé à l'extérieur des régions métropolitaines. L'ensemble des personnes âgées de moins de 30 ans compte pour seulement 11,8 % du groupe, pourcentage qu'atteint à lui seul le groupe des 71-80 ans. Globalement, le groupe des 51 ans et plus compte pour 54,1 % des effectifs totaux. La présence d'une francophonie plus dynamique à l'extérieur des régions métropolitaines est donc une illusion.

Ce qui est encore plus dramatique, c'est que la mortalité touchera les francophones les plus actifs, les francophones unilingues et les personnes faisant

TABLEAU VI.9

Structure d'âge des personnes de langue maternelle française selon le lieu de résidence, États-Unis, 1976

Groupe d'âge	Région		
	Hors R.M.R. %	R.M.R. %	Ensemble %
0-10	1,1	5,0	3,2
11-20	3,1	4,3	3,7
21-30	7,6	9,7	8,7
31-40	13,8	16,1	15,1
41-50	20,3	20,0	20,2
51-60	22,9	17,8	20,1
61-70	16,7	15,9	16,2
71-80	11,9	8,8	10,2
81 +	2,6	2,5	2,6
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	501 130	601 434	1 102 563

Source : S.I.E., 1976.

un usage quotidien du français. En effet, nous avons déjà observé que c'est dans les groupes les plus âgés que l'on retrouve la proportion la plus importante de personnes qui parlent quotidiennement le français. Même si le vieillissement des personnes de langue maternelle française est plus faible chez ceux qui vivent dans les centres urbains, il demeure néanmoins très important. De toute façon, comme nous l'avons constaté plus tôt, le taux d'anglicisation pour ces derniers est supérieur à 90 %.

TENDANCE SÉCULAIRE À L'ANGLICISATION SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

Comme le lecteur est déjà au courant de la méthodologie employée pour réaliser ces graphiques, car nous l'avons longuement expliquée aux chapitres III et IV, nous entrerons directement dans le vif du sujet.

L'examen du graphique VI.1 nous révèle que l'anglicisation des personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis et résidant dans les régions urbaines est très importante. Pour trois générations sur quatre ayant plus de 30 ans en 1976, plus de 70 % des personnes sont anglicisées définitivement. Cela indique une stabilité du processus d'anglicisation dans le temps. Toutefois, à partir du groupe d'âge des 4 à 10 ans, la courbe monte moins rapidement en comparaison avec les graphiques rencontrés dans les chapitres précédents, ce qui indique un processus d'anglicisation plus lent des enfants citadins. Cela s'explique sans doute par la présence de jeunes enfants nés aux États-Unis de parents francophones immigrants. Ces derniers conservent l'usage de leur langue maternelle un peu plus longtemps que les enfants ayant deux parents natifs des États-Unis et ralentissent par le fait même l'anglicisation de leurs enfants en bas âge. C'est ce qui peut expliquer que la courbe n'atteint son apogée que vers l'âge de 31 à 40 ans.

D'ailleurs, l'anglicisation des francophones est très avancée, comme en témoigne la mince zone du haut qui représente les personnes faisant un usage quotidien du français. Même pour les groupes plus âgés, l'usage quotidien du français n'est pas le fait d'une proportion plus importante, comme on devrait normalement s'y attendre. De surcroît, une minorité seulement, environ 25 %, utilise le français comme langue seconde. La présence du français dans les régions métropolitaines ne dépend aucunement des francophones

GRAPHIQUE VI.1

Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, R.M.R., 1976

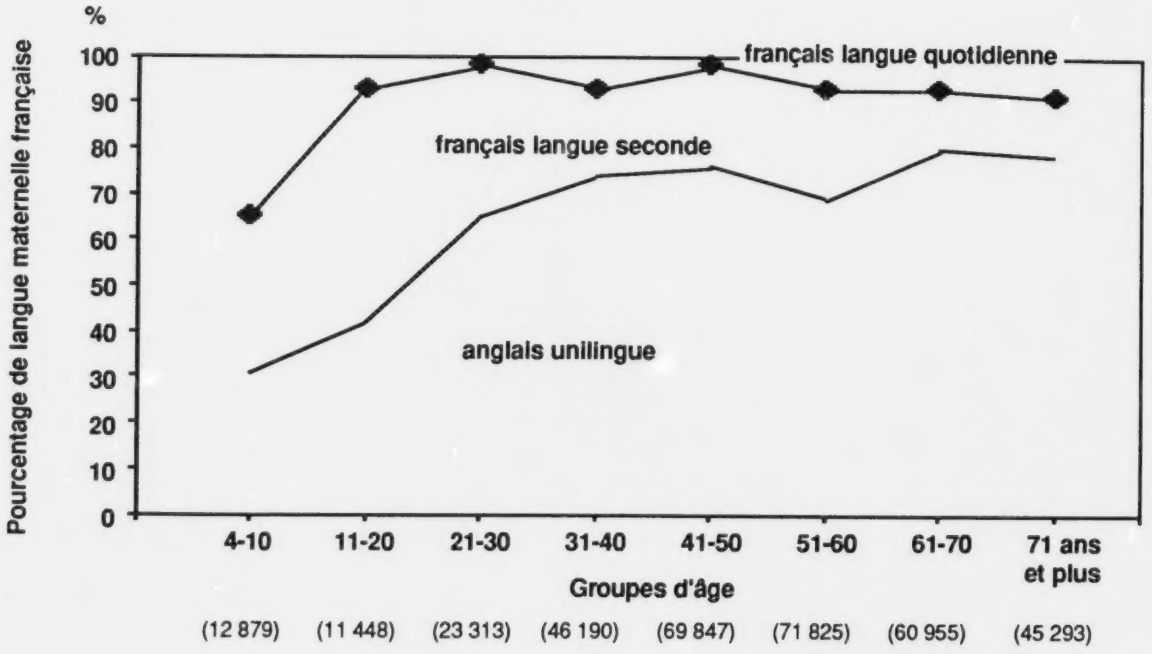

GRAPHIQUE VI.2

Usage linguistique selon l'âge, personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis, hors R.M.R., 1976

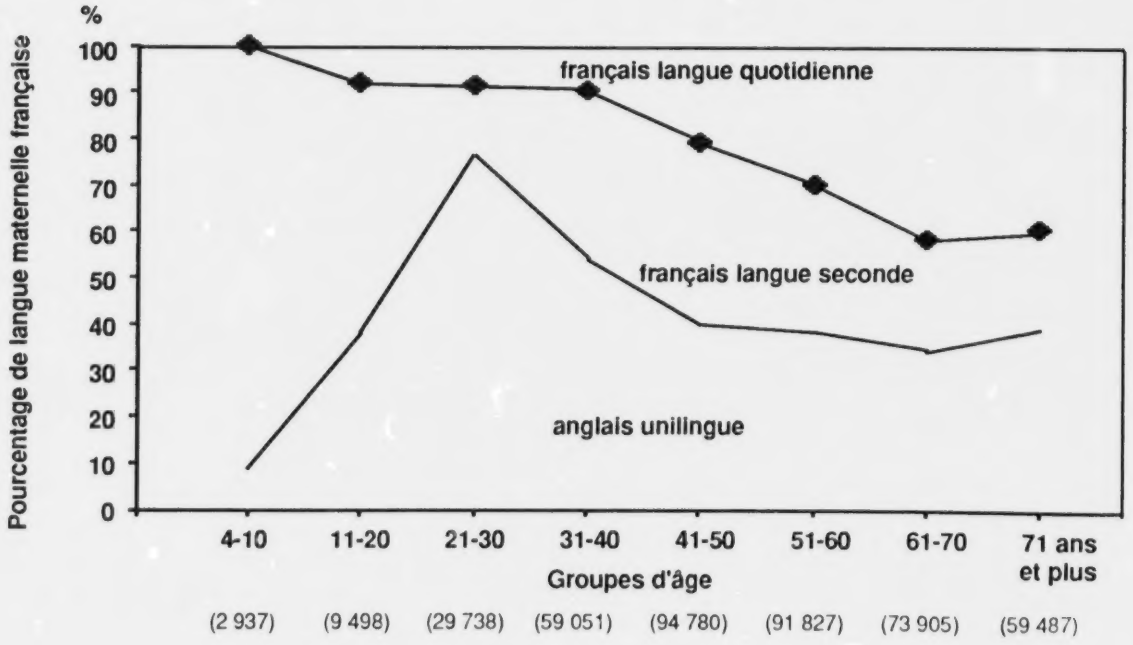

natifs des États-Unis et de langue maternelle française. Une bien petite proportion de ceux-ci conservent l'usage de la langue française.

Quant au groupe vivant à l'extérieur des régions métropolitaines, il apparaît que l'anglicisation le gagne rapidement. Au graphique VI.2, nous voyons clairement que le transfert linguistique effectué par les jeunes est important et dépasse les 70 % dans le groupe des 21 à 30 ans. D'ailleurs, l'anglicisation chez les jeunes est beaucoup plus prononcée que chez les aînés. Si, pour les groupes de plus de 41 ans, la proportion de personnes unilingues anglaises se situe autour des 35 %, on remarque que la courbe remonte rapidement pour les groupes des 31 à 40 ans et 21 à 30 ans. La tendance séculaire à l'anglicisation est donc en progression très nette dans le temps.

L'usage quotidien du français est quasiment absent dans les groupes de moins de 31 ans; moins de 10 %. Si le taux d'anglicisation observé chez les personnes de moins de 30 ans se maintient, il est plus que probable que même l'usage du français comme langue seconde disparaîtra d'ici peu. Au fur et à mesure que les groupes d'âge rajeunissent, nous voyons d'ailleurs que la zone du français langue seconde diminue elle aussi, du moins jusqu'au groupe d'âge qui a achevé son cheminement linguistique, les 21 à 30 ans. De plus, le très faible nombre des effectifs francophones de moins de 30 ans compromet sérieusement la vitalité future du français hors des centres métropolitains.

CONCLUSION

Dans son ensemble, la communauté franco-américaine est répartie assez également entre les régions métropolitaines et à l'extérieur de celles-ci. Cependant, la proportion des immigrants installés dans les centres métropolitains est nettement supérieure à celle des personnes nées aux États-Unis. De plus, cette

tendance s'affirme davantage avec le temps. Plus de 9 personnes sur 10 qui ont immigré depuis les années 70 choisissent ces lieux de résidence.

Ce sont les deux régions métropolitaines les plus importantes des États-Unis, New York et Los Angeles, qui comptent le plus grand nombre de personnes d'expression française. Si le français est présent dans les grands centres urbains américains, c'est largement grâce aux francophones immigrants. Ces derniers comptent pour plus de 70 % des francophones vivant dans ces villes.

L'usage du français semble trouver beaucoup plus d'adeptes dans les régions non métropolitaines. D'ailleurs, bien qu'importants, les taux d'anglicisation y sont plus faibles. Cependant, cette situation est temporaire, car elle dépend essentiellement des personnes âgées, qui sont nettement surreprésentées dans ces régions. D'ici peu, les taux d'anglicisation rejoindront ceux observés dans les centres urbains.

L'analyse de la tendance séculaire à l'anglicisation révèle des différences importantes entre les régions métropolitaines et les régions rurales. À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement, la situation observée est parfaitement similaire à celle rencontrée au chapitre précédent pour la région du Centre-Sud-Ouest (Louisiane). Les jeunes effectifs francophones s'anglicisent rapidement et très majoritairement, tandis que l'usage de la langue française dépend principalement des gens âgés. La francophonie hors des centres métropolitains est vouée à disparaître d'ici peu.

À l'intérieur des R.M.R., la tendance à l'anglicisation est très prononcée et se situe aux environs de 70 %. En y ajoutant les personnes qui «secondarisent» le français, le taux d'anglicisation s'approche des 95 %. L'existence du français dans les

régions métropolitaines dépend donc essentiellement des immigrants francophones. Si la langue française a un certain avenir aux États-Unis, si faible soit-il, c'est là qu'il faut le chercher.

CHAPITRE VII

La jeunesse franco-américaine

Dans les chapitres précédents, nous avons souvent constaté la faiblesse numérique de la relève francophone. À partir du moment où nous acceptons ce constat, il peut paraître superflu de porter de nouveau notre analyse sur leur usage linguistique. On nous accuserait peut-être de fouetter un cheval mort. Par contre, les données présentées dans l'enquête High School and Beyond sont beaucoup plus détaillées que celles du Survey of Income and Education, et nous ne pouvons laisser passer cette chance d'examiner de plus près l'usage linguistique des jeunes Franco-Américains. De plus, cette analyse permettra d'éclairer certains aspects de l'usage linguistique de l'ensemble de la communauté franco-américaine jusqu'ici inconnus.

Comme nous l'avons vu, le comportement linguistique des jeunes est manifestement le signe le plus révélateur de la place qui sera réservée à la langue française dans un proche avenir. Pour mieux évaluer cela, nous utilisons les données recueillies dans le cadre de l'enquête High School and Beyond (H.S.B.) de 1980, une étude qui porte sur les étudiants «sophomores» et «seniors» du secondaire (deuxième et dernière année). Il s'agit donc de jeunes de 15 à 19 ans en 1980. Cette enquête a été réalisée par le National Center for Education Statistics et touche l'ensemble du territoire américain.

Les points en faveur de l'utilisation de cette enquête sont nombreux. D'abord, en questionnant les jeunes eux-mêmes sur leur comportement linguistique, on assure une plus grande véracité des réponses fournies que si les parents répondent à leur place, ce qui est normalement le cas dans les sondages nationaux. Ensuite, l'ampleur des questions linguistiques à la base de cette enquête permet de tracer un portrait précis du comportement linguistique de jeunes en fonction de leurs différentes activités sociales.

Ainsi, il est possible de connaître le comportement linguistique des jeunes dans le foyer familial, mais aussi à l'école, avec leurs amis, pendant leurs loisirs ou encore dans les magasins. Ces derniers aspects permettent de voir quel est l'environnement linguistique du jeune et éclairent la relation qui existe entre son émancipation du foyer familial et le transfert linguistique qu'il effectue progressivement.

USAGE LINGUISTIQUE DES JEUNES FRANCO-AMÉRICAINS

Dans un premier temps, examinons les caractéristiques linguistiques de la jeunesse franco-américaine, telles que les présente le H.S.B. Sont considérés comme membres du groupe, les enfants qui appartiennent à une famille où le français est la langue d'usage principale ou seconde, ou encore qui se réclament du français comme langue d'usage ou comme langue maternelle. Les critères d'inclusion ressemblent donc beaucoup à ceux imposés dans le Survey of Income and Education.

Comme il fallait s'y attendre, le tableau VII.1 révèle que 88,1 % des jeunes Franco-Américains sont de la langue maternelle anglaise. Ils figurent donc dans l'échantillon en raison de l'usage linguistique au foyer, c'est-à-dire des parents. Ce même tableau montre l'abandon massif du français comme principale

langue d'usage chez les adolescents, même par ceux qui sont de langue maternelle française. Au total, 4,3 % des adolescents affirment que le français est leur principale langue d'usage, soit 4 375 personnes. Seulement 10,6 % des jeunes de langue maternelle française gardent le français comme langue d'usage principale. Ce chiffre est logiquement plus faible chez les enfants anglophones.

TABLEAU VII.1

Langue d'usage principale selon la langue maternelle, Franco-Américains âgés de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980

	Langue maternelle		
Langue d'usage principale	**Anglais %**	**Français %**	**Total %**
Anglais	96,5	89,4	95,7
Français	3,5	10,6	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre	89 634	12 096	101 730

Source : H.S.B., 1980.

Le fait que le français soit si peu présent comme principale langue d'usage est un avertissement sérieux. Pour les adolescents, cette langue ne représente pas un outil essentiel dans le cadre de leurs activités sociales. L'environnement linguistique anglophone exerce donc une emprise telle que presque tous les adolescents francophones effectuent un transfert linguistique vers l'anglais.

On peut étudier de plus près l'évolution de cet usage linguistique en mettant en rapport les données en provenance des deux enquêtes, le S.I.E. et le H.S.B. Nous ne pouvons éviter les difficultés de comparaison attribuables au problème d'échantillonnage, mais cet exercice permettra néanmoins d'apporter un élément d'analyse plutôt longitudinal du cheminement linguistique des jeunes. Notre comparaison porte donc sur les adolescents âgés de 11 à 15 ans en 1976 (S.I.E.) et sur les personnes recensées dans l'enquête H.S.B.

Cette comparaison nous permet de mieux saisir l'ampleur du transfert linguistique effectué dans un laps de temps très court. Selon le tableau VII.2, 37,4 % des jeunes ayant de 11 à 15 ans en 1976 utilisaient quotidiennement le français, ce qui implique dans les faits que c'était leur principale langue d'usage. Quatre ans plus tard, ce pourcentage n'est plus que de 10,6 %, toujours pour des personnes de langue maternelle française. De tels écarts sont attribuables à deux phénomènes. Le premier est mentionné plus haut et se rapporte à la mobilité linguistique. Le deuxième se rapporte à la personne questionnée. Pour le S.I.E. 1976, ce sont les parents qui doivent décrire le comportement linguistique de leurs enfants, tandis que pour le H.S.B., ce sont les enfants eux-mêmes qui définissent leur comportement linguistique. Dans le premier cas, il est fort possible que les parents surestiment l'emploi du français par leurs enfants, en se basant sur l'usage qui en est fait à la maison. Les enfants, quant à eux, perçoivent, à juste titre d'ailleurs, que le français est une langue d'usage secondaire, comparativement à l'anglais qu'ils utilisent toute la journée avec leurs amis, à l'école et ailleurs. Malgré ces nuances, l'évolution du comportement linguistique sur une période de quatre ans démontre comment l'affranchissement progressif du foyer et la mise en contact avec le milieu ambiant anglophone est un puissant facteur d'anglicisation.

TABLEAU VII.2

Usage linguistique selon la langue maternelle, Franco-Américains âgés de 11 à 15 ans, États-Unis, 1976

Pratique linguistique	Langue maternelle		
	Anglais %	Français %	Total %
Anglais unilingue	78,1	12,3	69,9
Français, langue seconde	19,8	50,3	23,6
Français, langue quotidienne	2,1	37,4	6,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre	121 336	17 258	138 594

Source : S.I.E., 1976.

MAÎTRISE DU FRANÇAIS

Le processus à la base du transfert linguistique d'une personne ne se manifeste pas seulement par l'abandon de l'usage de sa langue maternelle ou par sa «secondarisation». L'individu appelé à modifier son usage linguistique franchira un certain nombre d'étapes avant son anglicisation définitive. Une personne qui «secondarise» sa langue maternelle au profit de la langue majoritairement employée dans son environnement perdra progressivement la maîtrise naturelle de sa première langue acquise. Ainsi, pour évaluer véritablement la situation de la langue française, nous ne

pouvions nous limiter au simple aspect quantitatif de la question, c'est-à-dire au nombre de personnes qui prétendent connaître cette langue. L'étude de la vitalité du français aux États-Unis doit passer nécessairement par un examen de la qualité du français ou si l'on préfère, par la capacité à en maîtriser les aspects plus complexes comme l'écriture ou la lecture. C'est en tenant compte de cet aspect qu'il est aussi possible de connaître le potentiel de la francophonie en tant que marché pour les produits culturels. Si l'aptitude à lire le français est très faible chez les personnes qui néanmoins le parlent, le marché de l'édition en sera d'autant plus limité. L'exemple peut s'étendre à d'autres secteurs.

C'est dans cette perspective qu'il nous semble pertinent d'examiner la maîtrise du français que possèdent les jeunes Franco-Américains. Répétons qu'ils constituent la relève francophone et que, à ce titre, leur maîtrise du français conditionne largement la francophonie de demain. En nous basant sur l'étude High School and Beyond, nous tenterons donc d'évaluer cet aspect primordial du fait français aux États-Unis. Il ne faut pas perdre de vue non plus que l'évaluation qui est faite par les jeunes Franco-Américains de leur compétence linguistique est subjective. Le critère d'évaluation de leur aptitude à «bien écrire» ou même à «bien parler» le français n'est pas forcément aussi exigeant que celui d'un professeur de français ou même des parents des enfants concernés. Les auto-évaluations de la compétence linguistique risquent plutôt de surévaluer le niveau de compétence réelle, et ce, pour l'ensemble des connaissances évaluées.

Le tableau VII.3 présente donc les niveaux de compétence en français déclarés par les jeunes Franco-Américains, sur divers aspects de l'usage linguistique. Par rapport à la compréhension, il ressort que 16,0 % des répondants affirment comprendre très bien

TABLEAU VII.3

Maîtrise du français, Franco-Américains âgés de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980

Niveau de maîtrise	Dimension de la pratique			
	Comprendre %	Parler %	Lire %	Écrire %
Très bien	16,0	9,9	13,5	9,4
Assez bien	42,5	40,6	37,7	29,9
Pas très bien	31,8	34,1	24,3	31,1
Pas du tout	9,7	15,4	24,5	29,6
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	97 013	94 576	93 990	93 897

Source : H.S.B., 1980.

le français et 42,5 % répondent le comprendre assez bien. Cependant, 31,8 % des jeunes répondent qu'ils ne le comprennent pas très bien et 9,7 %, pas du tout. Cela signifie que quatre jeunes d'expression française sur 10 ont des difficultés importantes à comprendre le français. Compte tenu que la compréhension d'une langue est toujours l'aspect le plus simple de la maîtrise de cette langue, il y a tout lieu de croire que les jeunes s'anglicisent rapidement et profondément.

Si l'on examine maintenant l'aspect du français parlé, on voit que 9,9 % des répondants affirment parler très bien le français et 40,6 % des répondants affirment le parler assez bien. Cependant, la proportion de personnes qui ont des difficultés importantes dans l'utilisation du français est plus grande ici. En effet, 34,1 % des jeunes ne parlent pas très bien

le français et 15,4 % ne le parlent pas du tout. Pourtant, tous ces jeunes font partie du groupe francophone, parce que le français est toujours présent au foyer ou encore parce que c'était leur première langue acquise. Il y a donc à peine 50 % des jeunes qui peuvent prétendre soutenir une conversation en français sans trop de difficultés.

La lecture et l'écriture d'une langue sont des activités qui exigent une meilleure maîtrise de la langue. Pour ce qui est de la lecture, 13,5 % des répondants affirment lire très bien le français et 37,7 %, assez bien. Près de 24 % répondent qu'ils ne le lisent pas très bien et 24,5 %, pas du tout. C'est donc dire qu'encore ici une personne sur deux fait face à un problème majeur dans cet aspect du français.

C'est néanmoins dans le domaine de l'écriture que la compétence globale des jeunes est le plus faible. Ainsi, 9,4 % des répondants affirment écrire le français très bien, tandis que 29,9 % répondent qu'ils l'écrivent assez bien. Il y a donc moins de 40 % des jeunes qui savent écrire correctement en français, et ce, selon leur critère de compétence. La majorité présente des lacunes sérieuses, et près de 30 % des répondants sont incapables d'écrire en français.

Quelle tendance générale peut-on observer à propos de la compétence linguistique des jeunes? Il apparaît clairement que les jeunes affichent des difficultés plus grandes au fur et à mesure que l'aspect linguistique étudié exige une compétence et une maîtrise plus poussées de la langue. À titre d'exemple, on remarque que la proportion de personnes qui répondent ne «pas du tout» maîtriser le français augmente sensiblement chaque fois que l'activité exige une connaissance plus approfondie de la langue. Si 9,7 % affirment ne pas comprendre du tout le français, près de 30 % sont incapables de l'écrire. À partir de ces renseignements, il est aussi possible de voir que l'utilisation

qui est faite du français chez les jeunes Franco-Américains est surtout orale. Du moins, c'est à ce niveau que la compétence des répondants est le plus élevée. Une telle constatation n'a rien d'encourageant, car elle témoigne du manque d'intérêt attaché au français pour des activités intellectuelles qui, dans l'ensemble, s'appuient principalement sur la lecture et l'écriture. Quel est l'avenir d'une communauté qui ne sait plus lire ou écrire sa langue?

Afin de vérifier si la maîtrise du français est supérieure chez les jeunes de langue maternelle française, nous avons isolé ce dernier groupe de l'échantillon global présenté au tableau VII.3. La compétence linguistique des jeunes de langue maternelle française est présentée au tableau VII.4. Si la proportion de personnes qui déclarent comprendre et parler «très bien» ou «assez bien» le français augmente par rapport au tableau précédent, nous ne pouvons en dire autant au sujet de la lecture et de l'écriture. Les proportions de répondants qui affirment lire et écrire très bien le français sont plus élevées, mais la catégorie «assez bien» est en baisse. Il apparaît donc que globalement, les personnes pouvant lire et écrire le français convenablement se présentent dans des proportions semblables, qu'elles soient ou non de langue maternelle française. La maîtrise du français n'est pas supérieure chez les jeunes de langue maternelle française, du moins pas dans ces aspects plus complexes. Il y a donc lieu d'appliquer les mêmes conclusions aux jeunes de langue maternelle française qu'à l'ensemble des Franco-Américains. Le français reste essentiellement un outil de communication orale, et la perte des compétences aux plans de l'écriture et de la lecture témoigne de l'abandon du français dans les activités intellectuelles.

TABLEAU VII.4

Maîtrise du français, Franco-Américains âgés de 15 à 19 ans, personnes de langue maternelle française, États-Unis, 1980

Niveau de maîtrise	Dimension de la pratique			
	Comprendre %	Parler %	Lire %	Écrire %
Très bien	50,5	27,7	18,2	12,1
Assez bien	35,3	39,6	30,5	23,3
Pas très bien	8,3	27,0	32,6	34,9
Pas du tout	5,9	5,7	18,7	29,8
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	12 071	11 914	11 914	11 914

Source : H.S.B., 1980.

ENVIRONNEMENT LINGUISTIQUE DES JEUNES

Si la compétence linguistique en français décline chez les jeunes, cela est évidemment lié au milieu largement anglophone auquel l'enfant appartient. Une personne manifestera peu d'intérêt à conserver l'usage d'une langue qui ne peut lui permettre d'être en contact avec son environnement immédiat. Cette situation est nettement visible au tableau VII.5. Pour mieux connaître l'environnement linguistique des enfants, nous voulions voir à quelle fréquence le français était utilisé, selon les différentes activités sociales des jeunes. De plus, cela aide à concrétiser beaucoup plus la notion d'émancipation linguistique des jeunes par rapport au milieu linguistique familial. Ainsi, nous porterons notre attention sur les jeunes de langue maternelle française.

TABLEAU VII.5

Usage linguistique selon le contexte social, personnes de langue maternelle française âgées de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980

Fréquence	L'enfant utilise le français					
	Avec sa mère	Avec son père	À l'école	Avec ses amis	Au travail	Dans les magasins
Presque toujours	13,1	19,6	0,9	2,3	4,0	0,0
Régulièrement	14,5	5,6	2,7	5,7	7,6	2,4
Une fois sur deux	10,1	10,7	3,5	6,1	5,2	4,8
Parfois	47,0	40,4	36,7	33,4	25,7	15,8
Jamais	15,4	23,7	56,2	52,4	57,5	76,9
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	11 455	10 921	11 182	11 161	8 671	10 664

Source : H.S.B., 1980.

En examinant ce tableau, il apparaît que les jeunes se servent très peu du français pour communiquer avec leur entourage. Même au foyer, ils utilisent parfois ou n'utilisent jamais cette langue dans une proportion de plus de 60 %. Seulement 27,6 % des jeunes affirment utiliser cette langue presque toujours ou régulièrement avec leur mère, et cette proportion descend à 25,2 % avec le père. Lorsque les jeunes décrivent leur usage linguistique dans les activités se déroulant à l'extérieur du foyer, le français n'est utilisé que parfois et, pour plus d'une personne sur deux, jamais. Ainsi, 56,2 % des répondants affirment ne jamais utiliser le français à l'école et 36,7 %, seulement parfois. Quand ils conversent avec leurs amis, 52,4 % déclarent ne jamais employer le français et 33,4 %, parfois seulement. La présence du français dans les activités reliées au travail est aussi rare que dans les situations précédentes. Dans les magasins, l'usage du français a disparu : 76,9 % des répondants ne l'emploient jamais; 15,8 % parfois seulement. D'ailleurs, ces données sont tout à fait conformes à notre analyse de la jeunesse québécoise d'origine grecque ou portugaise (Veltman et Ioannou, 1984; Veltman, 1985).

Il ressort de ce comportement linguistique que les jeunes d'expression française font un usage très limité de la langue française dans leurs principales activités sociales. Même si le français est un peu utilisé par le jeune à la maison, il a dans les faits disparu comme langue d'usage hors du foyer. Cela témoigne de la rapidité et de la profondeur de l'anglicisation des jeunes effectifs francophones aux États-Unis. Ce phénomène explique à son tour les difficultés importantes qu'ont les jeunes à maîtriser le français. L'abandon rapide de la première langue acquise provoque obligatoirement la perte de compétence. De plus, il apparaît maintenant qu'il existe une relation étroite entre la profondeur de l'anglicisation et l'âge auquel le transfert linguistique

s'effectue. Si le transfert linguistique se produit en bas âge, l'individu perdra rapidement sa langue maternelle. Arrivée à l'âge adulte, cette personne sera unilingue anglaise et transmettra la langue anglaise à ses enfants. L'anglicisation en bas âge d'une génération de francophones produira à coup sûr des unilingues anglais dans la génération suivante. La précocité du transfert linguistique engendre un processus d'anglicisation qui est irrévocable à moyen et à long termes.

Ce phénomène se produit malgré le fait que le français soit la langue principale du foyer. Le comportement linguistique des jeunes se démarque nettement de celui des parents, du moins en ce qui a trait à l'usage linguistique familial. Cette situation est présentée au tableau VII.6. Pour le même groupe de jeunes, soit les jeunes de langue maternelle française, nous voulions vérifier si les parents réservaient une place plus importante au français à la maison.

Dans un premier temps, nous voyons que la proportion des parents qui utilisent le français presque toujours ou régulièrement dans leurs conversations avec les enfants est plus grande que lorsqu'on pose la question inversée aux enfants. Si 30,6 % des mères utilisent presque toujours le français pour communiquer avec leur enfant, seulement 13,1 % des enfants disent utiliser presque toujours le français avec leur mère, selon les données du tableau précédent. Le même phénomène est présent avec le père, car 25 % de ceux-ci parlent français presque toujours avec leur enfant, mais moins de 20 % des enfants utilisent le français avec leur père.

Le comportement linguistique des enfants est nettement différent de celui des parents, surtout si l'on considère que les deux tiers des parents utilisent presque toujours ou régulièrement le français entre eux. Ces résultats démontrent que, même dans un foyer

où le français garde une place importante, l'anglicisation des enfants demeure profonde. L'émancipation linguistique des jeunes et leur anglicisation modifient leur usage linguistique familial par l'introduction de l'anglais dans le foyer. Cette situation est d'autant plus surprenante que l'enfant peut utiliser le français au foyer, car il sait le parler. Malgré cela, il choisit d'utiliser l'anglais, ce qui démontre la fermeté de son transfert linguistique à l'anglophonie. Le moins qu'on puisse dire c'est que la langue française est en régression très nette chez les jeunes Franco-Américains.

TABLEAU VII.6

Environnement linguistique familial des personnes de langue maternelle française âgées de 15 à 19 ans, États-Unis, 1980

Fréquence	Le français est utilisé...			
	Parents entre eux %	Mère à l'enfant %	Père à l'enfant %	Parenté à l'enfant %
Presque toujours	49,6	30,6	25,0	36,2
Régulièrement	17,2	13,3	15,2	16,4
Une fois sur deux	5,6	21,9	21,6	18,4
Parfois	15,8	25,2	20,9	17,8
Jamais	11,7	8,9	17,3	11,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre	11 011	11 856	11 070	11 530

Source : H.S.B., 1980.

CONCLUSION

En 1980, on dénombrait environ 102 000 Franco-Américains âgés de 15 à 19 ans. De ce nombre, moins de 13 000 sont de langue maternelle française. La presque totalité de ces jeunes ont l'anglais comme principale langue d'usage. L'étude de ce même groupe cinq ans plus tôt démontre que le jeunes de langue maternelle française ont effectivement délaissé massivement l'usage du français, tel que prévu par l'analyse de la mobilité linguistique selon l'âge. L'émancipation progressive des jeunes du foyer familial se traduit par une anglicisation de plus en plus profonde. Le faible nombre de jeunes Franco-Américains et la forte mobilité linguistique des gens de langue maternelle française nous indiquent que l'usage de la langue française est très nettement marginalisé chez ces adolescents francophones.

Vient se greffer à cela une diminution sensible de la maîtrise de la langue française. En effet, chez ces jeunes, la langue française est avant tout un outil de communication orale, et bien peu de jeunes Franco-Américains se considèrent capables de lire et d'écrire correctement le français. Ceci est fort probablement caractéristique de l'ensemble de la communauté franco-américaine, car la conservation et le développement des compétences en lecture et en écriture n'ont pas de points d'appui importants dans le système scolaire des différents États américains. De toute façon, l'analyse des données du H.S.B. révèle un appauvrissement de la qualité de la langue française aux États-Unis. Une compétence linguistique si limitée dans la langue française compromet sérieusement la production culturelle future et même l'existence d'institutions francophones.

CHAPITRE VIII

L'enseignement du français

Nous aborderons ici le dernier aspect qui constitue un facteur important pour l'avenir de la langue française aux États-Unis : l'enseignement du français. C'est un point qui mérite beaucoup d'attention, car il peut modifier sensiblement la vitalité du français par un accroissement des effectifs francophiles. Dans le même sens, les institutions culturelles francophones sont susceptibles de voir augmenter leur rayonnement par l'ajout de personnes n'appartenant pas déjà à la francophonie américaine.

Les objectifs que nous poursuivons sont donc doubles. Dans un premier temps, nous voulons évaluer le nombre de personnes qui étudient le français comme langue seconde dans les institutions scolaires américaines. Au milieu des années 80, il y avait plus de 30 millions d'étudiants dans les institutions scolaires secondaires (les junior high schools et les high schools) et universitaires aux États-Unis. Cela représente un potentiel important de nouveaux adeptes du français. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur la compétence linguistique acquise par les étudiants inscrits aux cours de français langue seconde. Ici la question est de savoir si les étudiants atteignent un niveau de compréhension suffisant pour communiquer véritablement en français. Le nombre d'étudiants inscrits dans les cours de français de niveau débutant, intermédiaire ou avancé est certes intéressant, mais nous voulons établir combien de ces jeunes Américains peuvent éventuellement faire partie du groupe francophone aux États-Unis. Il faudra donc

évaluer la compétence linguistique des étudiants ayant suivi des cours de français langue seconde.

Évidemment, l'étude du français comme langue seconde est indissociable de l'état général de l'enseignement et de l'étude des langues étrangères aux États-Unis et, par les temps qui courent la situation dans ce domaine en inquiète plus d'un. Depuis le milieu des années 60, on remarque une très forte baisse des inscriptions aux cours de langues étrangères et ce, à tous les niveaux. Ce désintéressement généralisé s'accompagne d'un manque d'assiduité qui se manifeste par un apprentissage très bref et forcément insuffisant. L'étude du français n'échappe pas à cette tendance. Commençons donc notre analyse de la situation de l'enseignement du français par un survol de l'état de l'enseignement des langues étrangères aux États-Unis.

DÉCLIN DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

De nombreux organismes américains oeuvrant dans l'enseignement des langues étrangères ont publié récemment des statistiques inquiétantes sur le sujet. L'American Council on the Teaching of Foreign Languages révèle que pour l'automne 1982, un seul élève sur cinq s'était inscrit aux cours de langues étrangères dans les institutions secondaires[1]. Au tableau VIII.1, nous voyons que près de 3 500 000 élèves sont inscrits aux cours de langues étrangères sur un total de 19 millions d'inscrits. De plus, à l'intérieur de

---

1. Il s'agit en fait des inscriptions et non pas des étudiants. Cependant, selon l'hypothèse que l'étudiant du niveau secondaire ne peut suivre qu'un seul cours de français à la fois, le nombre d'inscriptions équivaut au nombre d'étudiants.

TABLEAU VIII.1

Inscriptions prévues aux cours de langues étrangères, élèves de niveau secondaire, États-Unis, 1982

Langue	Inscriptions	Pourcentage selon la langue	Pourcentage d'élèves
Français	1 051 608	29,7	5,5
Allemand	307 375	8,7	1,6
Italien	58 232	1,6	0,3
Latin	170 756	4,8	1,0
Russe	6 738	0,2	0,9
Espagnol	1 899 117	53,6	9,9
Autres	48 989	1,4	0,3
Total	**3 542 285**	**100,0**	**19,5**
Nombre		3 542 285	19 145 487

Source : Foreign Language Enrollment in Public Secondary Schools, American Council on the Teaching of Foreign Languages, automne 1982.

ce groupe restreint, deux langues étrangères seulement obtiennent la faveur des étudiants. Ainsi, près de 10 % des élèves du secondaire suivent un cours d'espagnol tandis que cette proportion tombe à 5,5 % pour les cours de français. On remarque d'ailleurs que les cours d'allemand, de latin, de russe et d'italien n'attirent globalement que 4,1 % des élèves. Soulignons qu'il s'agit seulement d'inscriptions prévues. Nous verrons un peu plus loin que les inscriptions réelles basées sur des observations postérieures étaient encore moins nombreuses.

Contrairement à certaines attentes raisonnables, le comportement des étudiants d'université concernant l'étude des langues étrangères est encore plus décevant. Au tableau VIII.2, nous voyons que seulement 7,6 % des étudiants sont inscrits aux cours de langues étrangères, toujours selon l'hypothèse qu'une inscription ne représente qu'un étudiant. Comme nous le verrons plus loin, cette hypothèse ne tient plus très bien au niveau postsecondaire et conduit à une surévaluation du nombre d'étudiants qui étudient vraiment le français. Même dans ce cas le tableau VIII.2 révèle qu'en 1983 un seul étudiant sur 13 enrichit sa formation universitaire par l'étude d'une langue étrangère. Encore ici, l'étude de l'espagnol compte plus d'adeptes comparativement au français. Il va sans dire que la situation décrite chez les étudiants des niveaux

TABLEAU VIII.2

Inscriptions aux cours de langues étrangères, étudiants de niveau postsecondaire, États-Unis, 1983

Langue	Inscriptions	Pourcentage selon la langue	Pourcentage d'étudiants
Français	270 123	27,9	2,2
Allemand	128 154	13,3	1,0
Italien	38 672	4,0	0,3
Latin	24 224	2,5	0,1
Russe	30 386	3,1	0,2
Espagnol	386 238	40,0	3,1
Autres	88 216	9,2	0,7
Total	**966 013**	**100,0**	**7,6**
Nombre		966 013	12 464 616

Source : ADFL Bulletin, vol. 16, n° 1, janvier 1985.

secondaire et universitaire n'est pas sans soulever de nombreuses questions sur l'ouverture de la jeunesse américaine aux autres cultures et communautés. Plusieurs observateurs ont souligné l'aspect plutôt paradoxal de cette situation pour un pays ayant un tel rayonnement mondial. C'est dans cette optique qu'en 1979 la Commission présidentielle sur les langues étrangères et les études internationales a déposé un rapport alarmiste, qui demandait un redressement urgent de la situation[2].

Si les observations ponctuelles réalisées au cours des années 1982 et 1983 témoignent d'un désintéressement général par rapport à l'étude des langues étrangères chez les étudiants américains, celui-ci découle néanmoins d'une tendance qui s'est installée voilà près de 20 ans. Le tableau VIII.3 nous permet de constater que, depuis 1968, année record pour les inscriptions aux cours de français, il y a un déclin continu du nombre de ces inscriptions. Entre 1968 et 1982, on enregistre une baisse de 42,6 % des inscriptions dans les écoles secondaires. Notons au passage que les inscriptions réelles étaient de 762 676 pour l'année 1982, soit 5,5 % de tous les effectifs, et non de 7,6 %, comme le prévoyait l'American Council on the Teaching on Foreign Languages (tableau VIII.1). Cela malgré une légère croissance des effectifs du secondaire au cours de cette période[3].

---

2. Strength Through Wisdom: A Critique of U.S. Capability, a report to the President from the President's Commission on Foreign Language and International Studies, novembre 1979.

3. Donald Bogue, The Population of the United States : Historical Trends and Future Projections, New York, The Free Press, 1985, pages 402-403.

TABLEAU VIII.3

Évolution du nombre d'inscriptions aux cours de français langue seconde, États-Unis, 1960-1986

	Niveau		Examen
	Secondaire	Université	Collège-Bound
1960	744 404	288 813	--
1962	996 771	328 365*	--
1964	1 194 911	361 549*	--
1966	1 249 456*	378 141*	--
1968	1 328 100	388 096	--
1970	1 230 686	359 313	--
1972	1 119 393*	293 084	--
1974	977 858	253 137	38 240
1976	888 351		31 087
1977		246 115	
1978	855 998		25 673
1980	782 536*	248 361	23 823
1982	762 676		23 276
1983		270 123	
1984	615 126*	230 088	--
1986	531 674*	251 653*	

* Valeurs estimées par régression simple.

Sources : American Council on the Teaching of Foreign Languages, « Foreign Language Enrollments in Public Secondary Schools, Autumn 1982 », ADFL Bulletin, vol. 16 n° 5, janvier 1985; College Bound Seniors, 1973-1983, Educational Testing Service, p. 13; Bettina Huber, Characteristics of Foreign LanguagePrograms in U.S. Colleges and Universities, Modern Language Association, février 1986.

Chez les étudiants d'université, nous assistons à une baisse de 30,4 % du nombre d'inscriptions aux cours de français langue seconde de 1968 à 1983, bien que, depuis 10 ans, le nombre total d'étudiants inscrits aux cours de français semble avoir atteint un plancher de 250 000 personnes. Par contre, cette régression ne s'inscrit pas dans un contexte de croissance limitée de la clientèle, comme nous avons pu le constater chez les élèves du secondaire. Les effectifs universitaires ont progressé de plus de 50 % pendant la période examinée[4].

Évidemment, on retrouve une situation similaire dans les examens d'admission aux facultés d'enseignement postsecondaire : les collèges et universités. Aux États-Unis, les étudiants désireux de poursuivre des études postsecondaires doivent réussir un examen d'admission, le College Bound. Ainsi, on observe qu'entre 1974 et 1982 le nombre de personnes s'étant présentées aux examens de français langue seconde a baissé d'environ 39 %, ceci malgré la régression moins forte du nombre total des inscriptions dans les établissements secondaires durant cette période. Cette régression s'explique fort probablement par des changements dans les cours obligatoires que doivent suivre les étudiants candidats au baccalauréat dans les universités américaines. Depuis le début des années 60, de moins en moins de programmes de baccalauréat américain exigent deux ans d'étude d'une langue étrangère. Les candidats à l'admission dans une université n'ont pas le même intérêt à rechercher, par le biais de l'examen College Bound, un advanced standing, c'est-à-dire la reconnaissance par l'université d'une équivalence qui les exempterait des cours de

---

4. Ibid.

langue seconde. En tout cas, la baisse des inscriptions à l'examen du College Bound témoigne aussi d'un certain désintéressement pour les études portant sur la culture française, au niveau postsecondaire.

Malgré ce ralentissement majeur dans l'étude des langues étrangères, et plus particulièrement du français, il demeure néanmoins que près de 800 000 jeunes Américains sont inscrits à des cours de français pour l'année 1986, tous niveaux confondus. Vu la taille plutôt modeste de la communauté franco-américaine et l'abandon massif du français chez les jeunes de cette communauté, l'observation faite plus haut sur le nombre d'inscriptions aux cours de français représente un élément positif, compte tenu de la situation générale qui caractérise la francophonie américaine. Nous devons cependant interpréter ces données avec prudence, car le nombre d'étudiants inscrits aux cours de français langue seconde est moins susceptible d'influencer le profil de la francophonie que la qualité de l'apprentissage. Il faut avant tout éviter de répéter une erreur trop répandue chez les observateurs de la situation linguistique de la francophonie, autant aux États-Unis que dans le reste du monde : l'association automatique entre le nombre d'étudiants inscrits aux cours de langue française et l'éclosion de nouveaux francophiles.

A priori, il n'existe aucune relation directe entre le nombre d'inscriptions aux cours de langue française et un apprentissage permettant l'apparition de nouveaux francophiles fonctionnels, c'est-à-dire de personnes possédant une assez bonne connaissance du français pour influencer l'avenir prévisible de cette langue. Cela peut sembler évident pour plusieurs, mais quelques cours de biologie ne font pas un biologiste. En fait, en Amérique du Nord, seuls les détenteurs d'un doctorat se voient accorder, de façon générale, ce titre, bien que ceux qui détiennent un diplôme de maîtrise peuvent aussi, souvent sans succès, le revendiquer.

Bref, suivre quelques cours de français ne fait pas d'un anglophone un nouveau francophone. Les deux éléments qui nous permettront véritablement de faire une certaine évaluation du nombre de francophiles formés dans les institutions scolaires sont la durée des études et le niveau de compétence linguistique atteint. C'est en examinant de plus près le déroulement des études en français langue seconde qu'il est possible de déterminer le nombre de ces nouveaux francophiles.

DURÉE D'APPRENTISSAGE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET COMPÉTENCE

Pour arriver à évaluer le nombre des nouveaux francophiles, nous disposons de deux sources de données. L'enquête High School and Beyond de 1982 réalisée par le National Center for Education Statistics nous permet de connaître très exactement le nombre de cours en langues étrangères suivis par les étudiants du secondaire[5]. En fait, le dossier officiel (Transcript File) du High School and Beyond contient sur fichier informatique le dossier scolaire de 12 915 élèves finissants du secondaire en 1982. La validité de cette enquête est donc incontestable. La comparaison entre l'enquête H.S.B. et les prévisions d'inscriptions dans les établissements scolaires américains

---

5. Les finissants du secondaire de 1982 ont été également interrogés sur le nombre de cours de français qu'ils avaient suivis depuis l'automne 1981. Le nombre d'années d'études déclaré par les étudiants en réponse à cette question correspond exactement aux résultats obtenus par l'étude de leurs dossiers officiels.

réalisées par Donald Bogue[6] nous permet de généraliser ses résultats à l'ensemble de la population et donc de tracer un portrait de l'ensemble des étudiants américains.

Le tableau VIII.4 donne, dans la dernière colonne, le nombre d'années d'étude en français langue seconde pour les finissants du secondaire en 1982, tandis que l'on obtient les effectifs étudiants en appliquant ces pourcentages à tous les finissants de l'année 1982 (soit 3 290 200 personnes). Ainsi, près de 85 % des finissants du secondaire n'ont aucune formation en français et seulement 9,3 % ont étudié cette langue pendant deux ans, le temps nécessaire, selon une commission présidentielle, pour acquérir une compétence minimale dans une langue étrangère[7]. Ce critère américain risque d'étonner plusieurs spécialistes, car nulle part ailleurs dans le monde on ne prétend donner une compétence plus ou moins fonctionnelle dans une langue seconde dans un si court laps de temps. Mais, même en fonction d'un critère aussi souple, moins de 10 % des finissants du secondaire pour l'année 1982 peuvent prétendre à une compétence minimale en français! Ainsi, sur 3 300 000 finissants, près de 300 000 étudiants auraient une aptitude minimale à communiquer dans la langue de Molière, toujours selon la définition peu rigoureuse établie par la Commission présidentielle.

---

6. Bogue, op. cit.

7. Voir The President's Commission on Foreign Language and International Studies, Strength Through Wisdom : A Critique of U.S. Capability, novembre 1979.

TABLEAU VIII.4

Nombre d'années d'études des finissants du secondaire ayant étudié le français, États-Unis, 1982

Nombre d'année	Nombre d'élèves	Pourcentage
Aucune	2 776 929	84,4
0,5	32 902	1,0
1,0	164 510	5,0
1,5	9 871	0,3
2,0	187 541	5,7
2,5+	118 447	3,6
Total	**3 290 200**	**100,0**

Sources : Donald Bogue, The Population of United States : Historical Trends and Future Projections, New York, The Free Press, 1985, tableau 9-14A, p. 403; National Center for Education Statistics, Bulletin de juillet 1984, données tirées de l'enquête High Shool and Beyond, 1982, tableau 3.

Étant donné le contexte linguistique américain, il est fort important de déterminer le cheminement scolaire du secondaire à l'université. En fait, si les finissants du secondaire ne poursuivent pas l'étude du français dans une institution universitaire, il est fort probable que leur compétence linguistique s'amenuise très rapidement. Au mieux, quelques-uns garderont l'usage du français en voyageant dans des pays francophones ou encore en travaillant dans des

stations touristiques qui accueillent des francophones. D'une façon ou d'une autre, cela restera marginal et négligeable.

Heureusement, les enquêtes successives du High School and Beyond nous permettent d'examiner le choix de cours des finissants de 1980 et de 1982 durant leurs deux premières années de baccalauréat. Pour présenter un survol de la situation, nous avons effectué nos calculs sur l'ensemble des finissants et non pas seulement sur ceux qui ont poursuivi leurs études dans les collèges et universités des États-Unis. Malheureusement, le nombre d'étudiants qui étudient une langue étrangère est si petit que les auteurs du questionnaire H.S.B. n'ont pas voulu distinguer le français des autres langues étudiées. Suivant les données présentées au tableau VIII.2, nous avons estimé à 30,0 % la part du français dans l'ensemble des langues étrangères étudiées. Les résultats sont présentés au tableau VIII.5.

Ce tableau révèle de nouveau le peu d'intérêt qu'ont les jeunes américains pour l'étude des langues étrangères. Plus de 95 % des finissants du secondaire en 1980 et en 1982 n'ont suivi aucun cours de français de niveau universitaire, ce qui rend négligeables les effets à long terme de l'enseignement du français au secondaire.

De plus, ce tableau montre qu'une infime minorité de finissants ont suivi des cours tous les semestres depuis leur entrée à l'université, soit 0,7 % des finissants de 1980 et 0,6 % des finissants de 1982. Que ce chiffre soit plus faible pour les diplômés de 1982 semble indiquer que le désintéressement poursuit son cours d'une cohorte à l'autre. Une fois pondérés selon le nombre total d'étudiants en 1980, ces pourcentages représentent 27 600 finissants de 1980 et 15 800 finissants de 1982. Notons tout de suite que ces jeunes étudiants sont donc, par rapport à leur

génération, les seuls qui pourront éventuellement suivre un programme complet de français s'échelonnant sur les quatre ans d'études du baccalauréat américain.

TABLEAU VIII.5

Nombre d'années d'études en français, finissants du secondaire de 1980 et de 1982, États-Unis, 1982, 1984

Nombre d'années d'étude en français	Pourcentage des finissants de 1980	de 1982
Aucune	95,2	95,8
0,5	1,8	1,9
1,0	1,8	1,3
1,5	0,4	0,5
2,0	0,5	0,4
2,5	0,2	0,2
Total	**100,0**	**100,0**
Nombre	10 291	13 682

Sources : H.S.B. : First Follow-up, Senior Cohort, 1982; Second Follow-up, Sophomore Cohort, 1984.

Si l'analyse des données du High School and Beyond nous révèle le comportement d'un seul groupe d'âge dans le temps, une enquête menée pour le compte de la Modern Language Association établit le profil de l'enseignement du français pour l'ensemble des jeunes Américains qui se sont inscrits à des cours universitaires en 1984. Cette enquête présente le nombre total d'inscriptions à des cours de français pour la session d'automne, toutes promotions confondues (Freshmen, Sophomores, Juniors et Seniors, appellations qui correspondent aux première, deuxième, troisième et quatrième années d'études). Nous présenterons d'abord au tableau VIII.6 le nombre total d'inscriptions aux cours de français dans les universités et les collèges américains selon le niveau. Encore une fois, nous avons pondéré les données pour qu'elles représentent l'ensemble des effectifs universitaires.

Ce tableau confirme en tout point l'analyse déjà tirée des données du H.S.B. Toujours d'après l'hypothèse qu'une inscription représente un étudiant, ce tableau révèle que 97,8 % des quelque 10 millions d'étudiants d'université en 1984 n'étaient pas inscrits à un cours de français. Plus de 100 000 étudiants suivaient le cours de Français I (débutant) durant cette année[8], dont environ la moitié devait suivre plus tard le cours de Français II (intermédiaire). C'est dans l'interprétation du nombre d'inscrits aux cours de français avancé que cette enquête présente les plus grandes difficultés, car il y a

---

8. Cela ne veut pas dire que tous les étudiants termineront le cours du premier semestre ni qu'ils suivront tous le cours du second semestre. En fait, le choix de compter les inscriptions à la session d'automne a comme effet de gonfler les inscriptions annuelles.

TABLEAU VIII.6

Nombre d'inscriptions aux cours de français, étudiants universitaires, selon le niveau d'apprentissage, États-Unis, 1984

Niveau	Nombre	Pourcentage
Nombre total des inscriptions, baccalauréat	10 036 200	100,0
Aucun cours	9 820 350	97,8
Débutant	115 830	1,2
Intermédiaire	60 011	0,6
Avancé	40 009	0,4
Nombre total des inscriptions, études supérieures	2 627 200	100,0
Aucun cours	2 612 962	99,5
Cours de littérature et de linsguistique françaises	14 238	0,5

Sources : Le nombre d'inscriptions aux cours de français tiré de Bettina Huber, Characteristics of Foreign Languages Programs in U.S. Colleges and Universities, New York, Modern Language Association, février 1986. Tableaux 1 et 4. Le nombre d'inscriptions totales est tiré de Bogue, Donald, op. cit., p. 403, tableau 9-14A.

double comptage des étudiants de niveau avancé. Aussitôt qu'il réussit le cours de Français II, l'étudiant peut s'inscrire à deux, trois ou quatre cours de niveau avancé par semestre et il serait ensuite compté autant de fois dans l'enquête! C'est ce qui se produit pour les étudiants de deuxième et de troisième cycles. Cette réalité exige que l'on ajoute une dimension longitudinale à l'analyse du tableau.

Pour aboutir à une interprétation correcte du tableau, il faut bien comprendre le cheminement des étudiants qui entreprennent des études de français d'un niveau plus avancé. En général, ceux qui suivent un programme de baccalauréat (le Major) en français suivront deux cours par semestre durant leur troisième et quatrième années d'études universitaires[9], soit environ 12 cours de français (deux de Français I, deux de Français II et huit de niveau avancé). Les French Majors sont donc comptés deux fois en moyenne dans l'enquête. De plus, ce chiffre comprend deux cohortes d'étudiants, les Juniors et les Seniors. Supposons que seuls les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en français suivront des cours de français avancé. Les 40 000 inscriptions se répartissent comme suit: 10 000 Juniors et 10 000 Seniors à raison de deux cours à l'automne 1984. Ce chiffre représente donc le maximum d'effectifs universitaires qui peuvent avoir terminé un Major en français.

Or, ce chiffre de 10 000 semble surestimer le nombre total de French Majors. Bien qu'il n'existe pas de décompte officiel des effectifs inscrits aux différents programmes de baccalauréat, on a demandé aux finissants lors de l'enquête H.S.B. de 1980 dans quel

---

9. Selon une estimation fournie par C. Demharter, directrice de la recherche à la Modern Language Association.

programme ils étaient inscrits à l'université en 1982. Encore une fois, le français n'était pas isolé des autres langues mais, en lui accordant toujours un pourcentage de 30,0 %, environ 3 000 étudiants étaient inscrits au major en français. À raison de deux cours par semestre pour les 3 000 Juniors et 3 000 Seniors, on arrivait à un total de 12 000 inscriptions aux cours de français avancé. On aboutit à un maximum de 28 000 inscriptions à répartir sur les deux dernières années d'études. Évidemment, l'étudiant inscrit à plusieurs cours de français sera de nouveau compté dans ces 28 000 inscriptions, dans la mesure où il se retrouve dans un troisième ou un quatrième cours de niveau avancé.

Comment répartir ces inscriptions parmi les non-Majors? Si l'étudiant suit un cours par semestre, il aura suivi, à la fin de ses études, quatre cours de niveau avancé. De la même façon, s'il suit un cours toutes les deux sessions (un demi-cours à la session d'automne 1984), il aura suivi deux cours de niveau avancé à la fin de ses études, c'est-à-dire trois ans de français. Vu le modèle général dégagé par l'étude du H.S.B., il est plus probable qu'un grand nombre d'étudiants aient suivi moins de cours de niveau avancé, plutôt que le contraire. Si l'on accorde deux cours de niveau avancé aux deux tiers des étudiants et quatre cours à un tiers, environ 14 000 étudiants auraient fait trois ans de français et 7 000, les quatre ans à raison d'un cours par semestre. Il s'agit bien entendu d'une estimation, car nous n'avons

aucune donnée qui nous permette de connaître la répartition de la durée des études en français au niveau avancé[10].

La même logique sert à interpréter les inscriptions de deuxième et de troisième cycles. En général, l'étudiant en maîtrise suivra trois cours de français par semestre pendant deux ans, alors que l'étudiant au doctorat suivra, dans une troisième année, deux cours par semestre. Selon l'hypothèse qu'il y a deux ou trois étudiants inscrits en maîtrise pour chaque étudiant de doctorat[11], les 14 238 inscriptions relevées en 1984 représentent environ 5 200 étudiants, dont 1 500 au doctorat et environ 1 850 dans chacune des deux années de maîtrise. Nous pouvons donc déduire que la majorité des 3 000 French Majors qui finissent leurs études de baccalauréat suivront un programme de maîtrise. La plupart continueront en s'inscrivant au doctorat. Ce cheminement du programme de baccalauréat aux études avancées semble fort logique, car un diplôme du premier cycle en français ne présente aucun avantage sur le marché du travail américain, surtout

---

10. D'ici la fin de 1986, le Centre de statistique du Département d'éducation des États-Unis rendra public le dossier officiel des finissants universitaires de 1984. Il sera dès lors possible d'établir très exactement le nombre d'étudiants qui ont suivi tel ou tel cours de français. De plus, nous pourrons établir très correctement le rapport entre l'étude du français au secondaire et son étude au niveau universitaire.

11. Nous remercions de nouveau M^me^ Demharter pour ses estimations. Il faut préciser que ces paramètres ne sont pas tirés d'une étude précise sur le sujet, mais plutôt de son expérience de chercheur dans le domaine.

parce que le finissant ne connaît pas suffissamment bien cette langue, comme nous le verrons un peu plus loin.

Nous présenterons au tableau VIII.7 un résumé de cette situation pour l'année 1984. Ce calcul repose sur l'hypothèse que les étudiants débutants sont tous inscrits en première année (Freshmen), ce qui est plutôt normal mais pas toujours le cas. De la même façon, les étudiants de Français II sont généralement des Sophomores. Nous avons ensuite ajusté les inscriptions en fonction de la taille de la cohorte observée, parce que le groupe de Seniors était passablement plus petit (2 139 000) que celui des deux groupes plus jeunes. Par contre, ce calcul fait abstraction de la régression continuelle des inscriptions dans les cours de langues étrangères aux États-Unis.

L'examen du tableau VIII.7 révèle que 96,2 % des diplômés universitaires de 1984 n'ont pas suivi un seul cours de français à l'université, un chiffre qui est très proche de ceux présentés dans le tableau VIII.5. Environ 80 000 étudiants ont suivi le cours de Français I et plus de la moitié d'entre eux se sont inscrits au cours de Français II, fort probablement parce que leur université exigeait toujours un second cours de langues étrangères. C'est à ce niveau que s'arrête définitivement l'intérêt de l'étudiant américain pour l'étude du français, car environ 24 000 étudiants seulement suivent des cours de niveau avancé, dont 3 000 qui font le Major dans la langue de Molière. Par rapport au 2 139 000 Seniors de 1984, c'est très peu. De plus, les prévisions de la clientèle universitaire font état d'une légère baisse des inscriptions d'ici l'an 2 000. Le nombre d'étudiants suivant les cours de français de niveau avancé est donc appelé à régresser, toutes choses étant égales par ailleurs, en raison de deux phénomènes: une clientèle universitaire décroissante et une tendance séculaire au délaissement progressif de l'étude des langues étrangères.

TABLEAU VIII.7

Niveau de français qui sera atteint par les diplômés universitaires de 1984, États-Unis, 1984

Niveau	Nombre	Nombre cumulatif*	Pourcentage
Total des inscriptions	2 139 000		100,0
Aucun cours	2 058 630		96,2
Débutant	34 020	80 370	1,6
Intermédiaire	22 350	46 352	1,0
Deux autres cours	14 000	24 000	0,7
Quatre autres cours	7 000	10 000	0,3
Major ou études avancées	3 000	3 000	0,1

* Personnes qui passent d'un niveau d'apprentissage au niveau suivant.

Sources : Tableau VIII.6. Le nombre total d'inscriptions est tiré de Bogue, D., op. cit., p. 403, tableau 9-14A.

RAPPORT ENTRE LA SCOLARITÉ ET LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ATTEINT

Qu'un si faible nombre de francophiles soient formés dans les institutions américaines a de quoi surprendre. Comparativement à l'ensemble des étudiants qui fréquentent les cours de français langue seconde, la proportion de personnes ayant la maîtrise

de cette langue est minime. Malgré ces résultats très modestes, plusieurs spécialistes des questions linguistiques aux États-Unis hésitent à déclarer compétents les étudiants qui ont étudié le français pendant deux, trois ou même quatre ans. Selon leur raisonnement, le nombre total d'heures investies dans l'apprentissage reste bien trop faible pour permettre aux Américains anglophones de bien maîtriser la langue française.

Une des études les plus intéressantes sur le sujet a été réalisée par Clark en 1979[12]. Ce dernier considère que les méthodes d'évaluation employées pour juger de la compétence des étudiants sont inadéquates, car elles ne permettent aucunement de saisir la capacité réelle du sujet à utiliser cette langue de façon quotidienne et spontanée. Un étudiant ayant suivi des cours de français peut-il, par exemple, comprendre le message d'un annonceur dans un aéroport d'un pays francophone? Peut-il, spontanément, répondre en français à des touristes qui demandent un renseignement? Évidemment, on est très loin des sessions d'examens où les étudiants sont préparés à répondre aux questions d'un texte préenregistré, dit lentement, avec une prononciation dite internationale. Clark considère, avec raison d'ailleurs, que des situations semblables ne se retrouvent jamais dans la vie réelle et que, par conséquent, les étudiants ne sont pas aptes à mettre en application l'enseignement reçu.

---

12. John Clark, «Language», dans : College Students' Knowledge and Beliefs : A Survey of Global Understanding, Princeton (N.J.), Educational Testing Service, 1981, p. 25-35.

Afin de mesurer la capacité réelle des étudiants à faire face à des situations quotidiennes, on a distribué un test d'auto-évaluation aux étudiants de six institutions universitaires inscrits à des cours de français et d'espagnol. Tous les étudiants des niveaux débutant, intermédiaire et avancé devaient répondre au questionnaire. De plus, tous avaient suivi au moins un trimestre d'étude dans cette langue. Les résultats sont présentés au tableau VIII.8.

Ainsi, la grande majorité des étudiants sont capables de dire aisément les jours de la semaine ou encore de compter jusqu'à 10. Cependant, au fur et à mesure que la question exige une connaissance plus étendue de la langue, la proportion de personnes pouvant répondre aisément baisse. Ainsi, 18,3 % seulement peuvent décrire le système d'éducation américain, 7,7 %, le rôle du parlement américain, et 10,4 % sont capables de donner leur opinion sur un sujet controversé.

On peut considérer que les personnes pouvant donner leur opinion sur un sujet controversé possèdent une compétence minimale en français. Dans ce cas, si l'on applique les résultats obtenus par Clark avec les étudiants de 1979 au total des étudiants inscrits en 1984 dans les universités à tous les niveaux, on obtient un résultat de 22 500 étudiants ayant une compétence minimale (10,4 % X 215 850). Réparti de nouveau sur les deux ans de niveau avancé, ce résultat indique qu'un peu plus de 11 000 étudiants sortent tous les ans des universités américaines avec une compétence minimale en français, chiffre qui correspond très bien à notre analyse de l'enquête réalisée par la Modern Language Association.

Par contre, une étude menée par le Foreign Service Institute auprès de son personnel depuis 20 ans compare le nombre d'heures investies dans l'apprentissage d'une langue au niveau de compétence généralement

TABLEAU VIII.8

Pourcentage d'étudiants qui ont répondu «aisément» à la question «pouvez-vous...?», niveaux d'apprentissage et langues confondus, États-Unis, 1979

Compter jusqu'à 10	100,0
Dire les jours de la semaine	98,5
Donner la date (jour, mois, année)	94,5
Commander un repas dans un restaurant	83,5
Demander un renseignement dans la rue	80,4
Donner des renseignements biographiques (lieu de naissance, composition de la famille, école d'enfance, etc.)	80,2
Présenter dans une réunion sociale en utilisant les expressions appropriées	79,8
Acheter des vêtements dans un magasin	69,3
Décrire vos principales distractions en détail en utilisant un vocabulaire approprié	38,1
Décrire votre emploi actuel, vos études, vos principales activités sociales en détail	38,7
Décrire ce que vous comptez faire pendant les cinq prochaines années en utilisant les verbes au futur	37,4
Décrire le système d'éducation américain	18,3
Donner votre opinion sur un sujet controversé (par exemple, le contrôle des naissances, la sécurité nucléaire, la pollution de l'environnement)	10,4
Décrire le rôle du Congrès dans la structure gouvernementale	7,7

Source : John Clark, «Language», dans : College Students' Knowledge and Beliefs : A Survey of Global Understanding, Princeton (N.J.), Educational Testing Service, 1981, p. 24.

atteint[13]. De plus, l'«aptitude» de l'étudiant pour l'apprentissage d'une langue seconde est également connue par le biais du Modern Language Aptitude Test (M.L.A.T.). Précisons que les personnes les plus aptes à l'étude des langues étrangères sont dans le haut de l'échelle, la catégorie 76-80. Les résultats sont présentés au tableau VIII.9 et concernent l'étude des langues ayant une racine latine : français, espagnol, italien, portugais et créole.

Quant au niveau de compétence, l'étudiant est évalué par deux personnes qualifiées de «native speakers» et membres du corps professoral du F.S.I. La cote attribuée à la compétence orale varie de 0 à 5 et représente la capacité de s'exprimer :

0 Incapable de s'exprimer vraiment.

0+ Peut satisfaire aux besoins immédiats.

1 Peut maintenir une conversation simple sur des sujets familiers.

1+ Peut soutenir une conversation et possède une compréhension minimale des règles de courtoisie.

2 Peut satisfaire aux exigences minimales d'un travail dans cette langue.

2+ Peut généralement satisfaire aux exigences d'un travail dans cette langue, mais avec certaines limites; bonne compréhension de la communication orale.

---

13. Nous tenons à remercier M^me^ Théa Bruhn, directrice de recherche et de l'évaluation au Collège de langues modernes du Foreign Service Institute, pour sa collaboration très précieuse.

3 Peut s'exprimer avec une structure et un vocabulaire suffisant et peut participer à la plupart des discussions informelles sur des sujets sociaux ou professionnels.

TABLEAU VIII.9

Niveau de compétence linguistique du personnel du Service des affaires étrangères selon l'échelle M.L.A.T. et selon la durée des études, États-Unis, 1982

Échelle M.L.A.T.	Niveau atteint selon le nombre d'heures de cours			
	240 heures	480 heures	600 heures	720 heures
20-45	0+/1	1/1+	1/2	1/2
46-50	0+/1	1/2	1/2	1+/2
51-55	0+/1	1/2	1+/2	2
56-60	0+/1+	1/2	2/2+	2/2+
61-65	1/1+	1+/2	2/2+	2/2+
66-70	1/2	1+/2+	2/2+	2+
71-75	1+/2	1+/2+	2/3	*
76-80	*	2/2+	2+/3	*

* Données non significatives.
Source : Foreign Service Institute, Washington, (D.C.), janvier 1982.

3+ S'exprime très bien dans la plupart des circonstances; toutefois, cette personne n'est pas toujours à l'aise.

4 S'exprime comme les gens d'un des pays d'où viennent les membres de la communauté linguistique; toutefois, ces derniers perçoivent toujours que la personne vient d'un autre groupe linguistique.

5 Ne se distingue pas des membres de la communauté linguistique d'accueil.

Pour pouvoir participer à des activités en langue française, il faut que l'étudiant ait atteint le niveau 2+ et préférablement le niveau 3 de compétence linguistique. Or, seuls les étudiants les plus doués atteignent parfois le niveau 2+ après 480 heures de cours : même après 600 heures de cours, tous n'y parviennent pas, parmi les meilleurs étudiants.

Le rapport entre le nombre d'heures de formation en français et la compétence moyenne des étudiants universitaires peut être évalué dès le moment où l'on peut établir leur position relative sur l'échelle M.L.A.T. Disons au départ qu'il est peu probable qu'un étudiant américain qui ne réussit pas dans un Major continue ses études dans le même domaine, surtout s'il s'agit d'un programme jugé très difficile, ou encore inutile. En fait, rien n'est plus simple que de changer de programme dans une université américaine, cela parce que l'éducation supérieure est avant tout générale (liberal arts) et non pas fortement axée sur la discipline du Major. De cette observation découle une conclusion importante : les étudiants qui poursuivent l'étude du français au niveau avancé sont fort probablement ceux qui ont eu les meilleures notes en Français II. On les placera plutôt dans les deux ou trois échelons les plus élevés de l'échelle M.L.A.T.

Rappelons maintenant que les French Majors ne suivent en général que 540 heures de cours[14], ce qui semblerait les placer, pour la plupart, au niveau 2 et 2+[15]. Quant aux étudiants ayant terminé les deux cours de Français I et de Français II, ils ont dû avoir environ 180 heures d'instruction formelle. Selon les résultats du F.S.I., ces derniers ne dépasseraient sûrement pas le niveau 0+ ou le niveau 1. Deux ans d'études sont donc nettement insuffisants pour former les jeunes Américains en français, cela malgré l'affirmation contraire de la commission présidentielle qui s'est penchée sur cette question.

Cette analyse laisse peu de doute sur la compétence linguistique des quelques milliers de finissants qui ont suivi quelques cours de niveau avancé, sans pour autant obtenir un Major en français. S'il a suivi deux cours de niveau avancé, l'étudiant aura reçu 270 heures d'enseignement formel; celui qui a suivi un cours par semestre pendant quatre ans, 360 heures seulement. Selon le tableau, la plupart se retrouveront au niveau 1+/2, c'est-à-dire d'une compétence suffisante pour participer à une discussion ou encore pour répondre aux exigences minimales d'un travail (par exemple celui d'agent des douanes américaines à Montréal), mais pas vraiment suffisante pour leur permettre de participer aisément à des activités sociales en langue française.

---

14. Soit 12 cours, à raison de 45 heures d'instruction en moyenne.

15. Selon l'avis de Mme Bruhn, la plupart des Majors atteignent le niveau 1+ ou 2 et très rarement le niveau 2+.

Pour parvenir à franchir le seuil de 600 heures d'instruction formelle, il faut que l'étudiant américain s'inscrive aux programmes de maîtrise (second cycle). Au bout d'un an, l'étudiant aura suivi 270 heures de cours de plus, soit plus de 800 heures au total, ce qui semble largement suffisant pour que la plupart des personnes classées dans **les plus douées** atteignent le niveau 3 de compétence linguistique. Elles peuvent dès lors commencer à s'exprimer correctement et participer à des discussions informelles avec les francophones résidents des États-Unis. Selon notre analyse des résultats de l'enquête de la Modern Language Association, environ 2 000 étudiants atteindront ce niveau tous les ans.

Même si ces personnes possèdent après une année d'étude de deuxième cycle, la base nécessaire pour se perfectionner en français, c'est-à-dire pour franchir le seuil de 3+ et éventuellement celui du niveau 4, on ne peut prendre cette compétence pour acquise, car il faut continuer à se servir d'une langue pour maintenir, sinon perfectionner, le niveau de compétence si difficilement acquis. Dans le contexte américain, cette condition n'est pas du tout assurée à cause du petit nombre de francophones. Étant donné la mobilité géographique des Américains, il est fort probable qu'au prochain déménagement, le jeune francophile se retrouve dans un milieu entièrement anglophone unilingue. Il faut donc que cette personne recherche presque constamment la compagnie de francophones, faute de quoi sa compétence périclitera. Cela arrive même à des immigrants dont la langue quotidienne est le français et qui le perdent au profit de l'anglais.

CONCLUSION

Dans cette optique, comment doit-on considérer les francophiles formés dans les institutions américaines? Compte tenu du contexte particulièrement difficile dans lequel évolue la communauté franco-américaine, il serait malhabile de rejeter du revers de la main ces éventuels participants à la vie francophone. Tous les ans, environ 10 000 personnes sortiront des universités avec une compétence minimale en français. Bien que cette estimation soit généreuse par rapport aux critères du Foreign Service Institute, les personnes ayant acquis une certaine compétence en français lors de leurs études doivent être perçues comme un bassin potentiel de francophiles «actifs». Cette contribution n'est donc pas à négliger.

Toutefois, la permanence de cette contribution est plus délicate à établir. Peut-on voir dans l'arrivée de ces nouveaux francophiles un élément stabilisateur permettant le ralentissement de l'anglicisation des francophones américains? Nous ne le croyons pas. Si ces nouveaux francophiles viennent grossir les rangs des personnes se réclamant d'un usage du français comme langue seconde, très peu franchiront le seuil 3, qui requiert sans doute un séjour prolongé comme participant dans un milieu francophone. Ces diplômés ne viendront donc pas consolider la position de la langue française comme principale langue d'usage. Dans le même sens, il est à peu près improbable que ces personnes transmettent la langue française à leur descendance. Il serait surprenant que des personnes de langue anglaise transmettent le français comme langue maternelle à leurs enfants, alors qu'une proportion importante de francophones, même chez ceux qui parlent quotidiennement le français, ne le font pas.

Il existe bien entendu d'autres sources d'enseignement du français en dehors des universités américaines. Nous pensons, par exemple, aux écoles Berlitz et aux écoles du gouvernement fédéral, notamment celle du Foreign Service Institute, du Department of Defense et du Central Intelligence Agency. Mais, puisque les fonctionnaires sont dégagés à temps plein pour suivre des cours de langues étrangères (dispensés par d'autres fonctionnaires du gouvernement américain), cela coûte très cher aux contribuables. On recommande donc un investissement en temps qui vise à mener l'étudiant au niveau 2+ ou 3, en espérant qu'une fois sur place dans son pays d'accueil, il s'intégrera suffisamment au milieu pour maintenir, sinon améliorer sa compétence linguistique. Or, selon l'impression communiquée par plusieurs spécialistes de la question, les fonctionnaires en poste à l'étranger ont tendance à se regrouper dans les ghettos américains, et leur maîtrise de la langue française se dégrade au fur et à mesure que leur séjour dans les écoles de langue moderne du gouvernement américain s'éloigne. Nous revenons donc toujours au même point : la grande majorité des Américains dédaignent la connaissance des langues étrangères, alors que ceux qui les apprennent doivent lutter constamment pour simplement conserver leur acquis. Et même quand ils se trouvent dans le milieu naturel de la langue apprise, beaucoup se replient sur leur propre milieu culturel.

On ne peut croire que l'apprentissage du français par les anglophones des États-Unis contribuera à modifier la dynamique linguistique qui s'est installée depuis longtemps chez les Franco-Américains. Tout au plus, l'enseignement du français contribue à augmenter les rangs des utilisateurs du français comme langue seconde de quelques milliers de personnes par année. Par contre, la lecture étant toujours plus facile que la participation réelle à la vie de la communauté, ce sont peut-être les institutions culturelles qui

tireront avantage de ce nouvel apport, par l'augmentation de leur audience. Rappelons toutefois que la tendance historique laisse prévoir une régression continuelle de l'apprentissage des langues étrangères et donc un rétrécissement à moyen terme de la population pouvant lire le français. D'autant plus que ce bassin se limite fort probablement au nombre d'étudiants qui ont suivi au moins quatre cours de niveau avancé, soit environ 13 000 par an. Ceux qui n'ont suivi que les cours Français I et II ne possèdent probablement pas un vocabulaire suffisant pour lire facilement un journal ou une revue d'intérêt général.

CHAPITRE IX

Prévisions des effectifs francophones de 1976 à l'horizon 2001

Il s'agit dans ce chapitre de réunir les éléments de base présentés jusqu'ici, afin de prévoir l'évolution des effectifs francophones. La particularité de cette projection tient au fait que, en plus d'une prévision démographique traditionnelle qui s'applique à l'analyse de la fécondité, de la mortalité et du solde migratoire, nous incorporons également l'analyse de la mobilité linguistique. En fait, l'usage linguistique des individus est traité en fonction de l'âge et de l'usage du français comme langue quotidienne ou comme langue seconde chez les natifs des États-Unis. Chez les immigrants, on tient compte aussi de l'âge de l'individu à son arrivée et de sa durée de séjour dans ce pays.

Il faut aussi noter que cette analyse prévisionnelle ne vise pas forcément l'obtention du chiffres très exacts, qui correspondraient à des scénarios d'évolution forts, moyens ou faibles. Ceci pour la raison suivante : tous les scénarios examinés mènent à des résultats très semblables. Nous avons donc retenu une seule série de paramètres qui correspond le plus exactement possible à l'évolution réelle du groupe franco-américain.

TABLEAU IX.1

Effectifs de la population originale et de la population modifiée selon l'âge, le sexe et l'usage linguistique, États-Unis, 1976

	POPULATION ORIGINALE				
	Hommes		Femmes		Total
Âge	**F.L.S.***	**F.L.Q.****	**F.L.S.**	**F.L.Q.**	
0-4	157	682	3 425	69	4 333
5-9	12 662	1 519	9 392	4 115	27 688
10-14	14 799	3 684	13 571	5 627	37 681
15-19	13 878	909	21 914	2 209	38 910
20-24	13 198	6 536	18 349	2 484	40 567
25-29	20 718	7 176	26 813	6 990	61 697
30-34	20 207	8 517	23 202	17 024	68 950
35-39	24 003	10 054	25 705	10 157	69 919
40-44	20 282	10 828	35 141	10 892	77 143
45-49	27 078	13 447	26 585	11 983	79 093
50-54	28 482	14 225	25 912	14 230	82 849
55-59	18 666	10 876	23 614	16 957	70 113
60-64	12 254	12 293	15 694	21 277	61 518
65-69	15 551	16 089	11 690	18 172	61 502
70-74	5 322	6 871	13 073	11 350	36 616
75-79	5 148	4 229	7 725	13 907	31 009
80+	4 116	3 650	3 602	13 535	24 903
Total	**256 521**	**131 585**	**305 407**	**180 978**	**874 491**

TABLEAU IX.1 (suite)

	POPULATION MODIFIÉE				Total
	Hommes		Femmes		
Âge	F.L.S.*	F.L.Q.**	F.L.S.	F.L.Q.	
0-4	3 428	682	3 425	682	8 214
5-9	12 662	1 519	9 382	4 115	27 688
10-14	14 799	3 684	13 571	5 627	37 681
15-19	13 878	4 998	21 914	5 661	46 451
20-24	13 198	6 536	18 349	7 479	45 562
25-29	20 718	7 176	26 813	8 211	62 918
30-34	20 207	8 517	23 202	9 746	61 672
35-39	24 003	10 054	25 705	10 157	69 919
40-44	20 282	10 828	35 141	10 892	77 143
45-49	27 078	13 447	26 585	11 983	79 093
50-54	28 482	14 225	25 912	14 230	82 849
55-59	18 666	10 876	23 614	16 957	70 113
60-64	12 254	12 293	15 694	21 277	61 518
65-69	15 551	16 089	11 690	18 172	61 502
70-74	5 322	6 871	13 073	11 350	36 616
75-79	5 148	4 229	7 725	13 907	31 009
80+	4 116	3 650	3 602	13 535	24 903
Total	**259 789**	**135 674**	**305 407**	**184 040**	**884 851**

* : Français, langue seconde
** : Français, langue quotidienne

Source : S.I.E., 1976

PARAMÈTRES DU MODÈLE DE BASE

1. La population de base

Le premier paramètre qu'il convient d'établir est la taille et la composition par âge de la population de base. Lorsqu'on fait de la prévision démographique à partir d'un recensement national, ce paramètre est déjà fixe. Or, l'évolution des composantes de la population selon l'usage linguistique, le sexe et l'âge révèle plusieurs anomalies signalées au tableau IX.1 par la présence d'un astérisque. Chez les femmes ayant le français comme langue quotidienne, nous constatons qu'une cohorte est probablement surreprésentée dans l'enquête, celle des 30 à 40 ans, alors que les effectifs âgés de 15 à 24 ans, tout comme les petites filles de 0 à 4 ans, semblent plutôt sous-représentés. Nous avons corrigé la taille des sous-populations, afin de régulariser un peu plus l'évolution des effectifs. Notons que la plupart de ces changements touchent le groupe féminin, notamment par un rajeunissement des effectifs chez les femmes ayant le français comme langue quotidienne. Ce changement provoquera l'apparition un peu plus tard dans le modèle de nouveaux francophones dont la langue maternelle sera le français. Toutefois, l'ensemble des changements introduits dans la population de base n'ajoute que quelque 10 000 personnes au groupe franco-américain, dans les groupes d'âge les plus jeunes.

Pourtant, le tableau IX.1 ajoute une nouvelle dimension à notre analyse de la structure du groupe franco-américain, car il révèle la prépondérance des effectifs féminins. Cela relève de deux facteurs: l'importance de la population âgée chez les Franco-Américains et le taux plus faible de mobilité linguistique des femmes vers l'anglais. En fait, les femmes composent 54,0 % du groupe ayant le français comme langue seconde, mais 57,6 % des personnes de langue quotidienne française. Si la surreprésentation des

femmes plus jeunes entraînera plus tard la naissance d'un plus grand nombre d'enfants de langue française, la pénurie d'hommes de langue française influencera quand même l'usage linguistique des très jeunes enfants. Les femmes ayant le français comme langue quotidienne doivent souvent vivre (au mieux) avec des hommes l'ayant pour langue seconde; celles ayant comme langue seconde le français se retrouvent donc, dans bien des cas, avec des hommes anglophones. Dans de telles circonstances, la transmission du français aux enfants est sûrement compromise, ce qui se traduit par des coefficients de mobilité assez élevés chez les très jeunes enfants.

2. L'entrée des immigrants

Nous allons faire entrer tous les cinq ans, à partir de 1976, 70 000 immigrants. Ce choix se justifie avant tout par l'analyse présentée au tableau IV.4. Il faut noter que ce chiffre comprend aussi bien les immigrants du type C-51 (registered aliens) que les immigrants «illégaux»[1]. Les nouveaux immigrants sont aussitôt répartis selon les classes d'âge et selon le sexe, en se basant sur la période 1970-1976, toujours selon les données recueillies dans le Survey of Income and Education (tableau IX.2). La répartition selon l'âge est tout à fait conforme à celle observée pour l'ensemble des immigrants admis aux États-Unis dans une période typique de cinq ans (Rogers, 1982).

---

1. En fait, l'Immigration and Naturalization Service des États-Unis compare ses fichiers aux données recueillies par le Bureau du recensement américain, pour établir le rapport probable entre les immigrants légalement admis et les gens qui résident au pays sans papiers officiels.

TABLEAU IX.2

Répartition des immigrants selon l'âge, le sexe et l'usage linguistique, États-Unis, 1970-1976

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total
	F.L.S.	F.L.Q.	F.L.S.	F.L.Q.	
0-4	610	1 293	670	1 758	4 331
5-9	669	1 418	444	1 165	3 696
10-14	348	738	860	2 256	4 202
15-19	816	1 729	748	1 963	5 256
20-24	1 489	3 155	547	1 437	6 628
25-29	1 567	3 320	1 335	3 504	9 725
30-34	1 173	2 486	2 221	5 830	11 711
35-39	1 286	2 725	1 081	2 837	7 929
40-44	317	672	1 935	5 078	8 003
45-49	526	1 114	102	267	2 008
50-54	237	502	617	1 619	2 976
55-59	392	832	119	313	1 656
60-64	384	814	93	245	1 536
65 et plus	110	233	0	0	343
Total	**9 925**	**21 032**	**10 771**	**28 271**	**70 000**

Source : S.I.E., 1976.

Quant à l'usage linguistique, nous maintenons, dans le temps, la même répartition entre le français langue quotidienne et le français langue seconde et cela, malgré la croissance relative des effectifs allophones d'une période à l'autre (voir tableau IV.4). Si la tendance notée dans le passé se poursuit, notre modèle risque du surévaluer pour l'avenir la proportion des immigrants ayant le français comme langue quotidienne, ce qui entraînera inévitablement une croissance importante du nombre de naissances

d'enfants de langue maternelle française au cours de l'évolution du modèle. Ici, de nouveau, la stabilité proposée favorise la croissance du groupe d'expression française, plus particulièrement de sa composante ayant le français comme langue quotidienne. Notons au passage que nous avons classé tous les immigrants de langue maternelle française comme des personnes qui, à leur arrivée aux États-Unis, avaient le français pour langue quotidienne, peu importe l'usage qu'ils en faisaient en 1976. Pour les autres immigrants, nous avons retenu leur usage linguistique de cette année comme principe de classement. Un allophone qui parle normalement le français chez lui s'ajoute au groupe ayant le français comme langue quotidienne et subira plus tard le même taux de déplacement linguistique que les immigrants francophones. De la même façon, tous les gens qui parlent le français comme langue seconde courront le même risque de le perdre, peu importe qu'ils soient allophones ou anglophones.

3. La fécondité

Nous avons retenu comme coefficients de fécondité les taux prévus en 1977 pour les différentes périodes soumises à la prévision. Pour la population née aux États-Unis et la population immigrante déjà installée en 1976, nous avons employé les coefficients des femmes «blanches»[2]. Pour tenir compte des familles plus nombreuses des immigrants et de la composition dite raciale de la nouvelle immigration, nous avons appliqué les coefficients de fécondité des femmes «noires» à la population immigrante. Comme les femmes

---

2. Nous n'endossons pas du tout le concept de race véhiculé par le Bureau du recensement américain. Il s'agit, bien entendu, de la couleur approximative de la peau, car il n'y a qu'une seule race humaine.

noires sont presque toutes nées aux États-Unis, notre choix peut conduire à la sous-estimation de la fécondité des femmes immigrantes, mais comme les immigrantes ne sont pas toutes «noires», nous devons en principe nous approcher un peu plus de la réalité. Ces coefficients annuels sont présentés en annexe (tableau B.1). Puisqu'il s'agit d'un modèle prévisionnel qui porte sur les périodes de cinq ans, ces taux sont multipliés par cinq pour obtenir l'ensemble des naissances survenues dans un période.

4. La mortalité

Comme la plupart des Franco-Américains résidant aux États-Unis en 1976 sont de couleur «blanche», nous avons retenu les coefficients de survie des hommes et des femmes «blancs» pour la période 1976-2001 (tableau B.2). Comme la structure d'âge des nouveaux immigrants ne laisse pas prévoir une mortalité importante au cours des 25 années analysées dans le modèle, ce choix ne s'éloignera pas tellement de la réalité prévisible.

5. La mobilité linguistique

Ce qui est vraiment nouveau et original dans notre modèle prévisionnel, c'est l'estimation des coefficients de mobilité linguistique, plus exactement de la conservation du français comme langue quotidienne ou comme langue seconde. Considérons en premier lieu la situation des natifs des États-Unis dont l'usage linguistique est présenté au graphique IV.1. D'une part, ce graphique montre qu'environ 20 % des enfants issus de familles où le français figure comme la langue principale du foyer ne connaîtront pas le français dès la naissance. De plus, environ 40 % seulement conserveront à l'âge de 4 ans l'usage du français comme langue quotidienne, ce qui laisse 40 % qui parleront plutôt l'anglais au foyer. S'agit-il d'enfants de langue maternelle française, de langue maternelle

anglaise ou bilingues? Cette question est certes intéressante, mais elle n'influe en rien sur notre modèle. Nous faisons passer tout de suite 40 % des enfants nés de femmes ayant le français comme langue quotidienne dans le groupe ayant le français pour langue seconde et 20 % dans le groupe anglophone unilingue. Ce dernier groupe sort donc tout de suite de notre champ d'intérêt. Comme nous l'avons remarqué plus haut, des taux aussi élevés d'anglicisation en bas âge s'expliquent en partie par la pénurie d'hommes francophones. Ils s'expliquent aussi sans doute par la volonté parentale d'angliciser leur progéniture.

Pour suivre la mobilité linguistique dans le temps, il faut créer une série de coefficients qui traduisent l'anglicisation cumulative pour les groupes d'âge de 5 à 29 ans, selon les courbes établies dans le graphique IV.1. Les gens qui, en début de période, sont de langue quotidienne française seront partagés entre ceux qui conservent cet usage et ceux qui font de l'anglais leur langue principale et du français leur langue seconde. Les personnes ayant le français comme langue seconde en conserveront l'usage ou deviendront unilingues anglophones, sortant ainsi du modèle retenu dans notre analyse.

Il faut aussi tenir compte de l'évolution séculaire de l'anglicisation. Or, nous avons constaté dans le graphique IV.1 une progression de l'unilinguisme anglais d'environ 3 % tous les cinq ans et du taux global d'anglicisation d'environ 1 % tous les ans. Puisque le groupe qui avait en 1976 de 25 à 29 ans affichait déjà un taux d'unilinguisme d'environ 69 %, il est à prévoir que la prochaine cohorte franchira le seuil des 70 %, pour atteindre un taux final d'environ 72 %. Pour produire une série de coefficients qui tiennent compte de l'évolution de l'anglicisation dans le temps, nous avons fixé comme balise l'usage final des enfants nés de femmes de langue

quotidienne française dans la période 1976-1981. Suivant l'évolution tendancielle de l'anglicisation, presque personne ne devrait conserver le français comme langue quotidienne à l'âge adulte, et seulement 15 % environ le conserveront comme langue seconde.

Pour effectuer un tel déplacement, il faudra que les taux d'assimilation linguistique augmentent tous les cinq ans. Les taux ainsi calculés sont présentés au tableau B.3, tout comme le résultat final de l'anglicisation d'une cohorte, si jamais ces taux restaient stables. Selon les taux proposés pour la période 1976-1981, environ 4 % des personnes d'une génération conserveraient le français comme langue quotidienne et 24 %, comme langue seconde, alors que ces chiffres descendent à 0,5 % et à 10 % environ pour la période 1996-2001. Le taux final d'anglicisation de notre groupe témoin se situera quelque part entre ces deux extrêmes, car les enfants nés de 1976 à 1986 ont commencé leur vie dans une période où la force de l'anglicisation était plus faible que dans chacune des périodes suivantes. En fait, selon les taux présentés en annexe, environ 1 % conservera toujours le français comme langue quotidienne et 14 %, comme langue seconde, un profil légèrement plus favorable au français que l'objectif fixé au préalable.

Pourtant, le problème de l'estimation exacte des fonctions mathématiques traduisant l'évolution séculaire de l'anglicisation n'est pas si important qu'il paraîtrait à première vue. D'abord, la structure d'âge de la communauté franco-américaine ne favorise pas la reproduction. Il n'y aura pas beaucoup d'enfants mis au monde au cours de l'évolution de notre modèle, surtout pas des enfants de langue maternelle française. Ensuite, aucun taux d'assimilation linguistique qui semblerait raisonnable ne créera un pourcentage élevé de jeunes qui conserveront le français à l'âge adulte. N'importe quelle estimation «raisonnable» de la mobilité linguistique de jeunes franco-américains produira un résultat similaire.

Quant aux enfants de langue maternelle anglaise, mais dont la mère parle le français comme langue seconde, le tableau III.2 révèle un très faible taux de connaissance du français, soit un peu plus de 20 %. Pour les fins de la recherche, nous avons retenu dans le groupe du français langue seconde, 35 % des enfants mis au monde par les femmes faisant cet usage du français. Ce choix, qui semble en fait très généreux, est sans conséquence à moyen et à long termes, car nous réduisons leurs effectifs selon les mêmes coefficients que ceux présentés au tableau B.3 pour la conservation du français langue seconde. En fait, notre procédé conduit à une surestimation des effectifs dans les classes d'âge les plus jeunes, mais, à partir des 15 à 19 ans, le modèle reflète assez bien l'analyse effectuée au chapitre III. De plus, il n'y aucune raison de croire que la pression croissante de l'anglais sur le français n'influencera pas l'usage linguistique d'anglophones bilingues. L'application des taux toujours croissants présentés dans le tableau B.3 laissera à l'âge de 29 ans un taux de bilinguisme d'environ 9,2 % pour la première période et d'environ 3,9 % pour la dernière période. Selon ce modèle, environ 6 % des jeunes anglophones nés entre 1976 et 1981 conserveront à l'âge de 29 ans l'usage du français comme langue seconde.

Quant aux immigrants, leur mobilité linguistique est en fonction de l'âge à l'arrivée, de leur usage linguistique de départ et de la durée de séjour sur le territoire américain. Nous avons déjà observé au graphique IV.2 que les individus arrivés en bas âge affichaient une mobilité linguistique plus prononcée que celle d'autres immigrants. Cependant, ce graphique est constitué de données couvrant une période de 26 ans. Ainsi, les personnes appartenant au groupe des 1 à 9 ans peuvent s'être établies aux États-Unis en 1950 ou en 1975 par exemple. Pour obtenir une idée plus précise de l'impact de la durée de séjour sur l'usage linguistique, il serait nécessaire de posséder

des données recueillies sur des périodes plus brèves, idéalement de 5 ans. Malheureusement, il est impossible d'obtenir ce degré de précision, car un échantillon structuré par périodes de 5 ans devient si petit qu'il est non significatif sur le plan statistique.

Nous avons donc établi une série de coefficients qui s'inspirent des hypothèses suivantes :

1. La mobilité linguistique des jeunes enfants immigrants s'apparente à celle observée chez les jeunes du même âge nés aux États-Unis. Par exemple, les enfants qui arrivent à l'âge 0 à 4 ans ne peuvent pas parler ou n'ont qu'un répertoire linguistique minime. Cela ressemble beaucoup à la situation des jeunes francophones nés au pays. En fait, le graphique IX.1 montre que peu d'immigrants qui sont arrivés en bas âge conservent l'usage du français comme langue quotidienne alors que leur taux d'unilinguisme anglais, quelle que soit la durée du séjour, frise les 30 %.

2. Les taux de mobilité linguistique des immigrants seront quelque peu inférieurs aux taux observés chez les natifs des États-Unis, parce que l'usage du français est généralement plus répandu dans les foyers d'immigrants. C'est que, contrairement aux gens nés au pays, ils viennent tout juste d'entrer en contact avec la langue anglaise. La conservation plus forte de l'usage du français dans le milieu immigrant réduit la mobilité linguistique, surtout par rapport à sa forme la plus profonde, l'abandon total du français au profit de l'unilinguisme anglais. Nous avons donc réduit les abandons définitifs à deux tiers environ des abandons observés chez les natifs des États-Unis.

GRAPHIQUE IX.1

Usage linguistique selon l'âge à l'arrivée, immigrants de langue maternelle française, États-Unis, 1950-2001

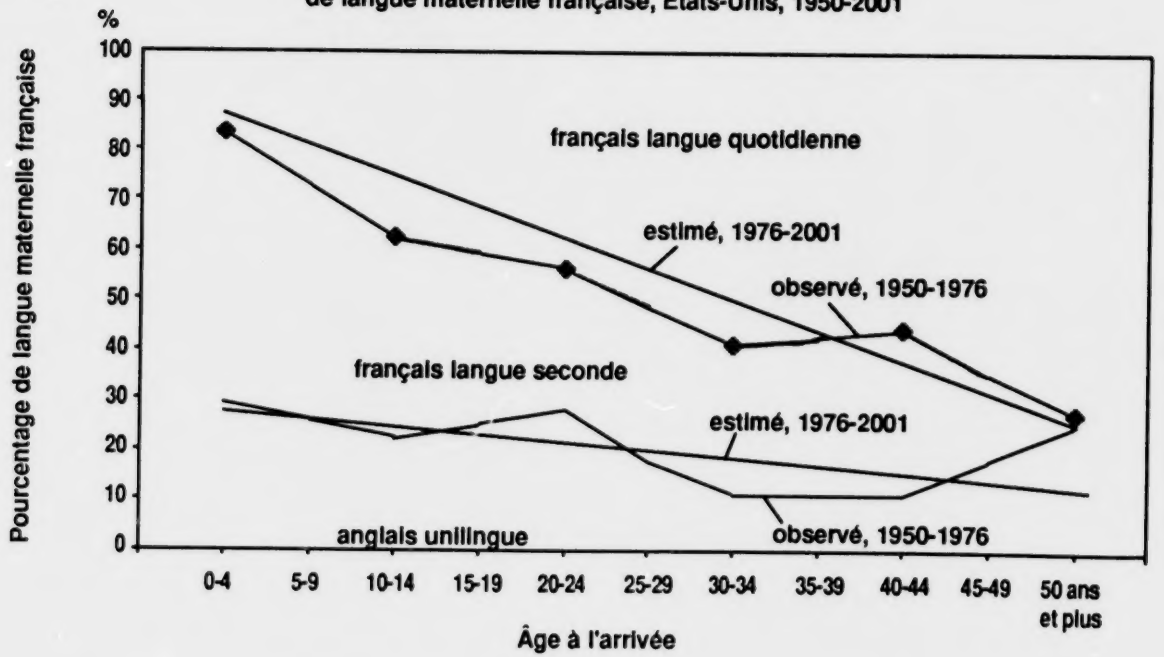

3. Chez les immigrants qui sont arrivés aux États-Unis à un âge donné, la mobilité linguistique augmente en fonction de la durée de séjour, quel que soit cet âge. Plus particulièrement, par rapport au graphique IX.1, la présence d'un nombre important d'immigrants récents tend à maintenir les courbes d'anglicisation vers le bas du graphique. Les taux d'anglicisation finals pour les personnes arrivées aux États-Unis à un âge donné seront nécessairement plus élevés que ceux présentés sur le graphique.

4. Les immigrants les plus âgés effectueront le plus faible déplacement linguistique. Leur usage linguistique est plus fermement établi que celui de tous les autres immigrants, et leur contact avec le milieu anglophone est forcément plus limité que celui des écoliers ou des travailleurs. Selon le graphique IX.1, environ 70 % conservent l'usage du français comme langue quotidienne et à peine 10 % ont complètement abandonné l'usage du français.

5. Il y a lieu de croire que la mobilité linguistique des adultes suit le même cheminement que celle des jeunes, c'est-à-dire un départ relativement lent, le temps d'apprendre la langue anglaise, une mobilité croissante durant la période suivante (de 6 à 10 ans après l'arrivée), suivie par la consolidation de l'usage établi. Si, au bout de 15 à 20 ans de résidence aux États-Unis, le déplacement linguistique n'est pas effectué, le risque de mobilité linguistique diminue de façon importante. Cette analyse est soutenue par un réexamen des données américaines, qui montre que l'anglicisation s'amorce très rapidement aux États-Unis. Dans les six ans qui suivent l'arrivée au pays, le taux d'anglicisation global atteint 43,5 % pour l'ensemble des immigrants non hispanophones. Au

bout de 16 ans, ce même taux est de 60,4 %; 10 ans plus tard, de 80,1 %. Dans tous les cas, les taux d'anglicisation des francophones sont parmi les plus élevés, dépassant toujours la moyenne globale[3].

Suivant cette logique, nous avons établi des courbes de mobilité linguistique axées sur le cheminement observé chez les natifs des États-Unis (graphique IV.1), cela pour l'ensemble des groupes d'âge. Les résultats sont présentés au tableau B.4, qui représente l'actualisation mathématique de la logique élaborée ci-dessus. Comme nous pouvons facilement le constater, la plus grande partie de la mobilité linguistique s'effectue dans la période qui suit immédiatement l'arrivée de l'immigrant au pays. Selon notre analyse, aucun groupe d'immigrants ne perd, même au bout de près de 25 ans, la moitié de ses effectifs en faveur du groupe anglophone. Pourtant, seul le groupe d'immigrants âgés de 50 ans et plus à l'arrivée aux États-Unis conserve, dans sa majorité, l'usage du français comme langue quotidienne. Plus les immigrants sont jeunes à leur arrivée, plus le français est subordonné à l'emploi de l'anglais. Comme le graphique IV.2 concerne les immigrants francophones de 1950 à 1976, nous avons tiré des coefficients présentés au tableau B.4 un taux sommaire qui représenterait la répartition linguistique de tous les immigrants entrés dans la période 1976-2001. Ce taux sommaire est également présenté au graphique IX.1. La correspondance entre notre modèle mathématique et les données observées est fort évidente. Notons que nous n'avons pas jugé nécessaire d'augmenter la pression de

---

3. Comparer les tableaux 3.5, 3.6 et 3.7 dans : Veltman, Language Shift in the United States, New York, Éditions Mouton, 1983.

l'anglais sur l'immigration française d'une période à l'autre, une autre petite concession favorable au maintien du groupe francophone.

Quant aux immigrants ayant le français pour langue seconde, il est évident que leur attachement à la langue française n'est pas aussi profond que celui des immigrants de langue maternelle française. Le français sera rapidement remplacé par l'anglais comme langue seconde, tout comme, un peu plus tard, une autre langue d'usage. Sur quelle base faudra-t-il faire évoluer l'assimilation linguistique des immigrants ayant le français comme langue seconde? Il n'y a rien dans l'enquête qui puisse nous guider, car les gens qui ont déjà abandonné le français ne sont plus là. Nous avons donc retenu trois principes : d'abord l'usage linguistique des adultes étant plus fixe que celui des enfants, ils abandonneront en moins grand nombre l'usage du français. D'autre part, les immigrants peuvent éprouver un sentiment particulier d'attachement à la langue française qu'on ne retrouve pas chez les gens natifs des États-Unis. Il est donc à prévoir qu'un plus grand nombre d'immigrants conservent l'usage du français comme langue seconde que ces derniers. Nous avons fixé ce rapport à deux pour un. Après un séjour de 25 ans environ, 19 % des personnes arrivées à l'âge adulte conserveront l'usage du français (tableau B.5), un chiffre qui est, malgré tout, deux fois plus élevé que celui qui s'applique aux anglophones natifs des États-Unis. Ce rapport de deux pour un s'applique également aux plus jeunes immigrants, car environ 12 % d'entre eux auront conservé l'usage du français à la fin de la période, par rapport à environ 6 % seulement chez les natifs du pays. Finalement, les pertes sont modulées selon la logique élaborée plus haut, c'est-à-dire relativement tôt après l'entrée au pays, pour diminuer en intensité par la suite.

MODÉLISATION MATHÉMATIQUE

La mise en rapport des paramètres retenus se fait selon un ordre très précis. La première opération consiste à obtenir le nombre d'enfants nés durant une période donnée, ce qui se fait en appliquant les taux de fécondité à la population féminine toujours en âge de féconder. Ensuite, sont appliqués les taux de survie selon l'âge et le sexe, suivis des paramètres de la mobilité linguistique. Il y a eu cependant des différences entre la modélisation de la prévision des effectifs résidents des États-Unis en 1976 et celle qui fait évoluer le nombre et l'usage linguistique des nouveaux immigrants admis aux États-Unis de 1976 à 2001.

D'abord, dans un souci de simplicité, tous les résidents des États-Unis en 1976 ont été soumis au même modèle d'évolution de l'usage linguistique. Autrement, il aurait fallu séparer les immigrants selon chacune des cinq périodes d'arrivée et créer un logiciel qui aurait traité à la fois leurs caractéristiques linguistiques actuelles et leur évolution linguistique future. Puisque la mobilité des deux groupes, immigrants et natifs des États-Unis, est assez importante, ce procédé ne risque pas d'introduire un biais important dans l'analyse. En fait, il risque à court terme, toutes choses étant égales par ailleurs, de faire sortir plus rapidement du modèle les jeunes qui auraient conservé le français comme langue seconde. Chez les adultes, les immigrants résidents des États-Unis en 1976 ne connaîtront plus de mobilité linguistique alors que dans le modèle immigrant , ils la poursuivront pendant 25 ans. Si risque il y a, ce serait plutôt de surévaluer les effectifs de la population adulte et de créer ainsi quelques enfants de plus qui auront comme langue maternelle ou langue seconde le français. Cet avantage est vite effacé par l'application de taux de

mobilité linguistique quelque peu plus poussés dans le modèle «natif», notamment en ce qui concerne l'abandon à plus court terme de l'usage du français sous les deux formes d'anglicisation. Ce double mouvement devait s'équilibrer dans une large mesure.

Dans la modélisation de la mobilité des immigrants, nous avons fait entrer, au milieu de la période de 1976 à 1981, l'ensemble des immigrants. Les femmes ont donc donné naissance à des enfants nés aux États-Unis qui ont été par la suite contraints de suivre le processus d'assimilation linguistique des natifs de ce pays. De la même façon, les nouveaux immigrants ont subi une mortalité correspondant à leur groupe d'âge pendant deux ans et demi. Puisque ces immigrants ont résidé aux États-Unis depuis 0 à 4 ans, nous avons appliqué tout de suite les taux de mobilité appropriés en vue d'établir la population linguistique en fin de période.

En résumé, nous avons donc créé deux logiciels : un premier pour les natifs du pays et les immigrants qui sont arrivés aux États-Unis avant 1976; un second pour modéliser l'entrée et le comportement des immigrants entrés depuis cette date. Dans les deux modèles, l'usage linguistique de l'enfant est déterminé par l'usage linguistique de la mère, relevé au début de la période plutôt qu'au milieu. Cette manière de procéder concède un certain avantage au français. Mais les taux de déplacement linguistique de la naissance à l'âge de quatre ans sont déjà si élevés que cet avantage est vite effacé dans la pratique. La décision de faire nos calculs au début de la période n'a donc pas de conséquence importante.

RÉSULTATS

Selon l'analyse prévisionnelle présentée au tableau IX.3, la population franco-américaine baissera sensiblement d'ici l'an 2001. La régression sera

relativement lente jusqu'en 1986, mais elle s'accélérera par la suite, pour atteindre environ 50 000 personnes dans la dernière période examinée. Ces pertes sont occasionnées par l'évolution de la population native des États-Unis, dont le poids absolu diminuera d'environ 250 000 personnes, sa part relative passant de 63,5 % de la population franco-américaine à seulement 43,6 % en 2001. Cette perte est due, bien entendu, aux effets de la mortalité, première cause du déclin de la communauté franco-américaine. Cet aspect de la situation revêt une telle importance qu'aucun changement «raisonnable» des autres paramètres du modèle ne suffirait à éviter la désintégration du groupe francophone des États-Unis.

L'entrée de 70 000 immigrants par période fait monter constamment le nombre total d'effectifs nés à l'étranger, mais ne suffit pas à stopper le déclin de la population d'expression française. En fait, le processus d'anglicisation est enclenché avec une rapidité telle que l'entrée de 350 000 immigrants au cours de la période, dont environ 250 000 de langue quotidienne française, ne procure qu'un gain modeste d'environ 80 000 personnes au groupe immigrant pendant les 25 ans étudiés. Le vieillissement et l'anglicisation de la population immigrante réduisent le gain net dans la dernière période à seulement 4 000 personnes. Nous concluons que l'entrée de 70 000 nouveaux immigrants de 1996 à 2001 suffit tout juste à compenser les pertes linguistiques subies par les cohortes d'immigrants arrivés antérieurement. Elle ne provoque pas cependant une croissance importante d'effectifs chez les immigrants.

Comme nous l'avons vu plus haut dans le chapitre IV, les personnes natives des États-Unis conservent avant tout le français comme langue seconde. Ce phénomène s'accentue avec le temps, car les effectifs de langue quotidienne française passent de 172 000 personnes en 1976 à seulement 65 000 personnes 25 ans

TABLEAU IX.3

ANALYSE PRÉVISIONNELLE JUSQU'EN 2001
COMPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-AMÉRICAINE
SELON L'USAGE LINGUISTIQUE
ET LE LIEU DE NAISSANCE,
1976-1981

Lieu de naissance et l'usage linguistique	1976		1981		1986	
	Taille	%	Taille	%	Taille	%
Natifs :						
Français, langue quotidienne	172 189	19,46	148 367	17,23	130 316	15,36
Français, langue seconde	389 941	44,07	370 427	43,01	351 968	41,48
Total	**562 130**	**63,53**	**518 804**	**60,24**	**482 284**	**56,83**
Immigrants :						
Français, langue quotidienne	147 467	16,67	160 866	18,68	176 415	20,79
Français, langue seconde	175 254	19,81	181 614	21,09	189 927	22,38
Total	**322 721**	**36,47**	**342 480**	**39,76**	**366 342**	**43,17**
Ensemble :						
Français, langue quotidienne	319 656	36,13	309 233	35,90	306 731	36,14
Français, langue seconde	565 195	63,87	552 051	64,10	541 895	63,86
Total	**884 851**	**100,00**	**861 284**	**100,00**	**848 626**	**100,00**

TABLEAU IX.3 (suite)

Lieu de naissance et l'usage linguistique	1991 Taille	1991 %	1995 Taille	1995 %	2001 Taille	2001 %
Natifs :						
Français, langue quotidienne	107 591	13,28	84 849	11,11	65 086	9,11
Français, langue seconde	321 258	39,67	285 612	37,39	246 444	34,50
Total	**428 849**	**52,95**	**370 460**	**48,49**	**311 531**	**43,61**
Immigrants :						
Français, langue quotidienne	182 748	22,56	185 174	24,24	184 112	25,78
Français, langue seconde	198 299	24,48	208 326	27,27	218 632	30,61
Total	**381 047**	**47,05**	**393 500**	**51,51**	**402 744**	**56,39**
Ensemble :						
Français, langue quotidienne	290 339	35,85	270 023	35,35	249 198	34,89
Français, langue seconde	519 557	64,15	493 938	64,65	465 076	65,11
Total	**809 896**	**100,00**	**763 961**	**100,00**	**714 274**	**100,00**

plus tard. Il s'agit d'une perte d'environ 63 %. Bien que la régression en termes absolus du français langue seconde soit encore plus importante (140 000 personnes), il s'agit d'un déclin relatif de «seulement» 37 % environ. Cette régression plus forte du groupe de langue quotidienne française s'explique de nouveau par une mortalité plus rapide, conséquence d'une structure d'âge beaucoup plus défavorable.

En ce qui concerne l'usage linguistique des immigrants, nous voyons qu'au départ l'entrée de 70 000 personnes par période accroît lentement le nombre de personnes qui emploient quotidiennement le français. De plus, l'écart qui sépare ce groupe linguistique des personnes ayant le français comme langue seconde diminue progressivement jusqu'en 1986. À partir de cette année, l'arrivée de nouveaux immigrants ne peut empêcher l'écart de se creuser de nouveau au profit du groupe ayant le français pour langue seconde. En fait, à partir de 1996, on constate le déclin des effectifs totaux de langue quotidienne française chez les immigrants, l'anglicisation des cohortes précédentes étant accomplie.

Pire encore, l'entrée d'immigrants n'amène pas non plus un rajeunissement important de la population franco-américaine (tableau IX.4). En fait, la part des jeunes diminue constamment, alors que celle des personnes les plus âgées augmente régulièrement. Ce dernier groupe représente en 2001 plus de 40 % de la population d'expression française. Cela, malgré l'entrée de 350 000 immigrants, dont la plupart sont assez jeunes, durant cette période. C'est que, du fait qu'ils sont jeunes, ils effectuent des déplacements linguistiques très rapides et très profonds allant jusqu'à l'abandon du français au profit de l'unilinguisme anglais.

TABLEAU IX.4

Composition de la communauté franco-américaine selon l'âge, États-Unis, 1976-2001

Groupe d'âge	1976 %	1981 %	1986 %	1991 %	1996 %	2001 %
0-19	13,57	11,84	10,50	9,66	9,48	7,74
20-39	27,13	26,04	23,00	18,95	17,01	17,09
40-60	34,94	35,90	35,09	36,45	35,09	33,87
60 ans +	24,36	26,22	31,41	34,93	38,42	41,30
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**
Nombre	884 851	861 284	848 626	809 896	763 961	714 274

CONCLUSION

Au tournant du siècle, la communauté franco-américaine ne comptera plus d'un quart de million de personnes de langue quotidienne française, dont les trois quarts ne seront pas natifs des États-Unis. De plus, les immigrants formeront aussi la moitié environ de la population de langue seconde française. Nous constatons donc la régression irréversible du groupe franco-américain autochtone et la mise en place d'une nouvelle francophonie où les immigrants occuperont l'avant-scène. Natifs ou immigrants, il s'agira d'un groupe linguistique en pleine décroissance, car il comprendra beaucoup de personnes âgées.

Cette décroissance ne peut être évitée, à moins que des changements radicaux ne surviennent à très brève échéance. Cela reste hautement improbable, car le groupe francophone fait preuve d'un comportement

tout à fait typique des minorités linguistiques américaines. Modifions donc le paramètre le moins bien établi dans le modèle prévisionnel : le nombre d'immigrants qui entrera par période de cinq ans. Faisons entrer 100 000 personnes par période, en supposant que les événements politiques du Tiers-Monde amènent toujours vers les États-Unis de nouvelles vagues d'immigrants. Cette hypothèse aura comme conséquence de stabiliser le nombre total d'effectifs jusqu'en 1991. Par la suite, la régression prévue se chiffre à 30 000 personnes pour la période 1991-1996 et à 37 000 personnes dans la dernière période. Les taux de mobilité linguistique sont tout simplement trop élevés pour que l'immigration internationale puisse arrêter le déclin de la communauté franco-américaine.

CHAPITRE X

Conclusion générale

Le portrait que nous venons de tracer de l'avenir de la langue française aux États-Unis est très sombre. Il déplaira certes à ceux qui veulent croire à la présence de la francophonie un peu partout dans le monde, à l'existence d'un coin français bien vivant, qui résiste tant bien que mal à la suprématie des langues nationales. Pire encore, notre analyse risque de décourager davantage le petit noyau de Franco-Américains qui luttent constamment pour conserver l'usage du français dans un environnement indifférent sinon hostile.

Mais voilà, un trop grand nombre de Franco-Américains et de nouveaux immigrants choisissent tous les jours de vivre en anglais, réservant tout au plus au français le statut d'une langue seconde. Plusieurs abandonnent complètement le français pour se joindre à la communauté anglophone. Comme dit le vieux dicton, il s'agit d'un pays libre, et les francophones et les francophiles ne sont pas réellement forcés de vivre en anglais. Ils s'identifient tout simplement à la communauté nationale, un phénomène qui caractérise l'insertion sociale de l'ensemble des minorités linguistiques américaines.

Notre analyse montre que les taux élevés d'anglicisation sont à l'origine de la régression rapide du français aux États-Unis. Les jeunes Franco-Américains, de souche canadienne ou d'immigration plus récente, s'assimilent très vite à l'anglophonie, ce qui fait que la communauté d'expression française se

retrouve avec une structure d'âge que l'on pourrait qualifier de défavorable . Même l'entrée continue d'un nombre important d'immigrants ne modifie pas cette situation.

La régression rapide de la francophonie signifie aussi l'assimilation définitive des francophones d'origine canadienne ou acadienne. En fait, c'est le déclin de ce groupe, non pas comme ethnie mais comme groupe linguistique, qui se manifeste dans la débâcle du groupe francophone natif des États-Unis. En fait, le groupe natif perdra la moitié de ses effectifs au cours de la période, abstraction faite des enfants nés en territoire américain de 1976 à 2001 de femmes immigrantes. De plus, la mortalité emportera rapidement le tiers des effectifs immigrants qui étaient déjà implantés aux États-Unis avant 1960. Rappelons que les deux tiers d'entre eux sont Canadiens. Puisque la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane ne bénéficient pas de la nouvelle immigration francophone, les Franco-Américains qui habitent ces régions doivent compter sur leurs propres moyens pour assurer l'avenir de la langue française. Compte tenu de l'évolution de la mortalité et de l'assimilation, il ne restera que 50 000 personnes de langue quotidienne française. Il s'agira, bien entendu, de personnes âgées.

Par contre, les nouveaux francophones issus de l'immigration depuis 1960 seront concentrés dans les grandes villes des États-Unis, notamment à New York. Il existera aussi des concentrations relativement importantes à Los Angeles, Washington et probablement à Miami. Comme les données datent de 1975 à 1980, nous n'avons pas pu saisir l'effet de l'immigration des boat-people haïtiens sur la population française de cette dernière ville. Dans un certain nombre de grandes villes, particulièrement à New York, la nouvelle francophonie créera un marché intéressant pour les produits culturels de langue française, surtout au niveau de la communication orale. Sur le

plan de la lecture, il n'est pas évident que les immigrants en provenance du Tiers-Monde sachent lire le français, pas plus que les enfants d'immigrants francophones nés aux États-Unis. Notre chapitre sur la jeunesse fait le point sur cette question.

Quant aux francophiles formés dans les établissements scolaires des États-Unis, ils n'apporteront aucun salut au groupe de langue quotidienne française. Quelques milliers seulement atteindront un niveau de compétence suffisamment élevé pour pouvoir espérer une insertion sociale dans la communauté francophone locale. Mais comment croire que les anglophones américains viendraient se joindre à la communauté d'expression française, alors que les personnes ayant le français pour langue seconde l'ont délaissé au profit de l'unilinguisme anglais? Il est donc difficile de croire que des anglophones américains puissent éventuellement contribuer de manière importante à la conservation du français parlé, même comme langue seconde.

Par contre, leur compétence linguistique est sans doute plus élevée pour ce qui est du français écrit. Dans ce sens, il peuvent constituer un marché relativement intéressant pour les journaux ou pour les revues de langue française surtout si l'on peut concevoir une stratégie de marketing appropriée, qui s'adresse aux 10 000 finissants aptes à lire le français qui sortent de l'université tous les ans. D'autre part, ceux qui réussiront à conserver leur compétence linguistique habiteront fort probablement les grandes villes où il disposeront des produits culturels de la francophonie. Ils s'intégreront donc à un marché local déjà exploité en raison de la présence de la nouvelle francophonie. Mais il ne faut pas exagérer non plus : le marché francophone régresse très

rapidement d'une période de cinq ans à l'autre. De plus, le vieillissement de la population prévu pour l'année 2001 permet d'envisager une réduction très importante des effectifs dans le premier quart du XXI^{e} siècle.

Ce qu'il faut se demander en guise de conclusion, c'est si nos résultats auraient pu être différents. Nous ne le croyons pas, à moins que l'on pense vraiment que les personnes qui savent le français, mais qui ne le parlent pas dans leur vie quotidienne, puissent changer l'avenir de la communauté linguistique porteuse de cette langue. Nous avons adopté comme idée directrice qu'une langue ne se maintient pas si elle n'est pas parlée. Une connaissance théorique du français n'amène pas sa conservation ou son épanouissement comme langue parlée, pas plus que la connaissance du français qu'ont les jeunes Grecs de Montréal ne les amène à employer cette langue dans quelque situation que ce soit (Veltman and Ioannou, 1984).

En fait, à part notre décision de retenir le S.I.E. comme enquête de base pour notre analyse, nous avons constamment retenu, entre deux paramètres, celui qui était le plus favorable au groupe franco-américain. Comme point de départ, nous avons placé dans le groupe « français langue quotidienne » les gens qui parlent anglais comme langue principale, mais qui déclarent parler français avec leurs amis. Ce procédé a comme effet de gonfler les effectifs de langue quotidienne française. De la même façon, nous avons toujours compté parmi la population d'expression française les personnes qui parlent normalement l'anglais, mais qui emploient également le français comme langue seconde. Or, la contribution de ces personnes à la francophonie est tout à fait limitée à la durée de leur vie, car elles ne transmettent pas le français à la génération suivante. De plus, nous avons souvent noté, dans notre discussion de la modélisation, un biais favorable à la conservation du français.

Malgré tout, les taux d'anglicisation sont tellement élevés chez les immigrants comme chez les natifs des États-Unis que des corrections mineures ne changent en rien le résultat de l'analyse. Souvent dans le processus de la modélisation, nous avons rectifié les erreurs de programmation ou nous avons essayé d'autres paramètres, par exemple celui de la fécondité. De toute manière, la prévision de la population ayant le français comme langue seconde ou comme langue quotidienne en l'an 2001 n'a varié que de quelques milliers de personnes. Le modèle donne donc des résultats stables, parce que les grands paramètres de la mortalité et de la mobilité linguistique déterminent très souvent nettement l'évolution de la population.

Notre travail amène finalement une certaine réflexion politique. Nous savons à quel point le gouvernement du Québec et celui de la France ont à coeur la situation de nos amis francophones des États-Unis. L'avenir prévisible suggère quand même une grande prudence à l'égard d'une politique trop axée sur la présence de communautés francophones. La francophonie traditionnelle s'effrite très rapidement, tandis que la nouvelle francophonie sera fort probablement plus difficile à rejoindre sur le plan de la langue, d'une part parce qu'elle est originaire dans une large mesure du Tiers-Monde, d'autre part en raison de l'hétérogénéité de ses origines nationales et ethniques. Par contre, située surtout dans quelques grandes villes des États-Unis, la nouvelle francophonie forcera en quelque sorte les gouvernements francophones à élargir leurs horizons, voire à réorienter leur politique en fonction du poids relatif des régions traditionnellement francophones et de celles en voie de développement.

ANNEXE A

Bilinguisme français-anglais chez les anglophones natifs des États-Unis, 1976

Nous avons vu au chapitre III qu'un grand nombre d'anglophones unilingues qui auraient vécu dans un milieu francophone ne figurent plus présents dans l'échantillon du S.I.E. Ayant établi des foyers de langue anglaise et ne parlant plus le français, ils ne peuvent pas être retenus selon les critères linguistiques utilisés dans cette enquête. Pour les fins de la prévision, il faut toutefois envisager la probabilité qu'une personne de langue maternelle anglaise conserve un usage bilingue à l'âge adulte. Cela nous permet également de mieux saisir l'évolution réelle du groupe franco-américain.

Pour réintégrer les anglophones unilingues manquant à l'appel, il faut calculer un taux de bilinguisme final. Une première démarche consiste à examiner l'avenir linguistique probable des jeunes anglophones dont environ 20 % sont bilingues durant leur enfance ou adolescence. Or, nous avons avancé au chapitre III que l'anglicisation a réalisé environ 60 % de son oeuvre chez les adolescents francophones et environ 40 % chez les enfants de langue maternelle française. Appliquant ces paramètres au bilinguisme des jeunes anglophones, environ 13,1 % des 11 à 20 ans et à 8,6 % des plus jeunes enfants conserveront l'usage du français. Au total, il ne restera que 39 000 enfants bilingues dans les deux groupes sur des effectifs observés de 343 508 personnes, soit 11,4 %.

Néanmoins, ce taux n'a qu'une valeur indicative, car rien ne nous autorise, à partir du S.I.E., à établir avec certitude un taux d'unilinguisme chez des adultes de langue anglaise.

Une seconde démarche consiste à trouver une source de données qui nous fournisse le nombre total d'anglophones qui auraient vécu dans un milieu francophone. Heureusement, la question sur la langue de l'enfance posée dans le C.P.S. 1975, nous permet d'obtenir la taille globale de la population qui a été en contact avec le français dans le foyer d'origine. Par ailleurs, le S.I.E. nous fournit la taille globale de la population qui était véritablement de langue maternelle française.

En juxtaposant ces deux enquêtes, nous nous proposons de calculer la taille de la population de langue maternelle anglaise qui a vécu dans un foyer de langue française. En retranchant les personnes de langue maternelle française (définition de 1976) du nombre des personnes ayant vécu dans un foyer de langue française (définition de 1975), on retrouve les anglophones qui auraient vécu dans un foyer de langue française. La comparaison est effectuée pour les effectifs âgés d'au moins 24 ans en 1975 et d'au moins 25 ans en 1976. Étant donné la proximité des deux enquêtes dans le temps, nous pouvons, sans trop fausser le résultat, faire abstraction des effets de la mortalité survenue pendant la période. Les calculs sont effectués selon la formule suivante :

$$N.L.M.A. = C.P.S.L.M.F. - S.I.E.L.M.F.$$

ou

N.L.M.A. = la taille nouvellement estimée du groupe de langue maternelle anglaise ayant vécu dans un milieu francophone,

C.P.S.L.M.F. = la taille observée de la population de 1975 qui a vécu dans un foyer où le français était souvent parlé durant leur enfance, et

S.I.E.L.M.F. = la taille observée du groupe de langue maternelle française dans le S.I.E.,

ce qui donne

N.L.M.A. = 1 519 117 - 831 047 = 688 070

Un fois connue la valeur de N.L.M.A., on procède au calcul du taux de bilinguisme chez ces anglophones. On divise le nombre d'anglophones bilingues observé en 1976, âgés de 25 ans et plus, (soit 64 008) par la taille estimée du groupe anglophone au départ. Environ 9,3 % des anglophones ayant vécu dans un milieu francophone sont donc bilingues et participent toujours à la communauté d'expression française.

Ce taux estimé de bilinguisme chez les adultes anglophones se rapproche beaucoup de celui estimé selon le comportement probable des groupes plus jeunes et nous amène à conclure qu'environ 10 % des adultes anglopnones venant de foyers francophones parlent actuellement le français.

Un fois ce paramètre établi, le calcul du nombre d'anglophones unilingues absents de l'échantillon S.I.E. est assez simple. Il s'agit de soustraire le nombre total d'anglophones observés dans les foyers de langue française en 1976 du nombre total des effectifs N.L.M.A.

N.A.U.A. = N.L.M.A. - S.I.E.L.M.A.

N.A.U.A. = le nombre estimé d'anglophones unilingues absents de l'échantillon de 1976, et

S.I.E.L.M.A. = la taille observée du groupe de langue maternelle anglaise dans le S.I.E.,

N.A.U.A. = 688 070 - 210 923 = 477 147

Environ 477 000 anglophones maintenant unilingues qui auraient grandi dans les foyers de langue française sont donc absents de l'échantillon linguistique du S.I.E. en 1976.

ANNEXE B

Paramètres de l'analyse prévisionnelle

TABLEAU B.1

Taux annuels de fertilité retenus dans le modèle prévisionnel

Groupe d'âge	Période 1976-1981	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
	FEMMES DE RACE BLANCHE				
10-14	0,0009	0,0006	0,0004	0,0002	0,0002
15-19	0,0483	0,0467	0,0407	0,0383	0,0373
20-24	0,1039	0,1144	0,1152	0,1161	0,1163
25-29	0,0945	0,1090	0,1121	0,1143	0,1159
30-34	0,0441	0,0488	0,0501	0,0500	0,0499
35-39	0,0163	0,0165	0,0163	0,0158	0,0152
40-44	0,0040	0,0041	0,0037	0,0037	0,0036
	FEMMES DE RACE NOIRE				
10-14	0,0035	0,0026	0,0011	0,0002	0,0002
15-19	0,0905	0,0781	0,0568	0,0433	0,0373
20-24	0,1195	0,1216	0,1221	0,1118	0,1141
25-29	0,0845	0,0941	0,0966	0,0975	0,1044
30-34	0,0435	0,0468	0,0469	0,0460	0,0449
35-39	0,0218	0,0210	0,0196	0,0182	0,0166
40-44	0,0061	0,0060	0,0051	0,0048	0,0044
45-49	0,0005	0,0005	0,0005	0,0004	0,0003

Source : Projections of the Population of the United States: 1977-2050, Current Population Reports, Population Estimates and Projections (Series P-25, n° 704), Bureau of the Census, July 1977, p.78-79.

TABLEAU B.2

Coefficients quinquennaux de survie selon le sexe, États-Unis, 1976-2001

Âge initial	Âge final	Période				
		1976-1981	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
		H O M M E S				
Naissance	0-4	0,982	0,983	0,984	0,985	0,985
0-4	5-9	0,997	0,997	0,997	0,997	0,997
5-9	10-14	0,998	0,998	0,998	0,998	0,998
10-14	15-19	0,995	0,995	0,995	0,995	0,995
15-19	20-24	0,991	0,991	0,991	0,991	0,991
20-24	25-29	0,990	0,990	0,990	0,990	0,990
25-29	30-34	0,991	0,991	0,991	0,991	0,991
30-34	35-39	0,989	0,989	0,989	0,989	0,989
35-39	40-44	0,984	0,984	0,985	0,985	0,985
40-44	45-49	0,975	0,975	0,976	0,976	0,977
45-49	50-54	0,961	0,962	0,962	0,963	0,964
50-54	55-59	0,939	0,940	0,941	0,942	0,943
55-59	60-64	0,906	0,908	0,909	0,910	0,911
60-64	65-69	0,858	0,861	0,862	0,863	0,865
65-69	70-74	0,797	0,800	0,803	0,804	0,806
70-74	75-79	0,719	0,723	0,725	0,728	0,730
75-79	80-84	0,621	0,626	0,629	0,631	0,634
80 +	85 +	0,442	0,447	0,450	0,453	0,454

TABLEAU B.2 (suite)

Âge initial	Âge final	Période 1976-1981	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
		F E M M E S				
Naissance	0-4	0,985	0,986	0,987	0,988	0,988
0-4	5-9	0,998	0,998	0,998	0,998	0,998
5-9	10-14	0,999	0,999	0,999	0,999	0,999
10-14	15-19	0,998	0,998	0,998	0,998	0,998
15-19	20-24	0,997	0,997	0,997	0,997	0,997
20-24	25-29	0,997	0,997	0,997	0,997	0,997
25-29	30-34	0,996	0,996	0,996	0,996	0,996
30-34	35-39	0,994	0,994	0,994	0,994	0,995
35-39	40-44	0,991	0,991	0,991	0,992	0,992
40-44	45-49	0,985	0,986	0,986	0,987	0,987
45-49	50-54	0,972	0,979	0,979	0,980	0,980
50-54	55-59	0,968	0,969	0,969	0,970	0,971
55-59	60-64	0,952	0,954	0,954	0,955	0,956
60-64	65-69	0,931	0,933	0,934	0,936	0,937
65-69	70-74	0,897	0,900	0,902	0,904	0,905
70-74	75-79	0,836	0,841	0,843	0,847	0,849
75-79	80-84	0,745	0,753	0,758	0,762	0,767
80 +	85 +	0,524	0,535	0,537	0,543	0,544

Source : Projections of the Population of the United States : 1977-2050, Current Population Reports, Population Estimates and Projections (Series P-25, nº 704), Bureau of the Census, July 1977, p. 82.

TABLEAU B.3

Coefficients de la conservation du français selon l'usage linguistique, États-Unis, 1976-2001

Âge	Coefficients de conservation		Effectifs en fin de période (sur 100)	
	F.L.Q.*	F.L.S.**	F.L.Q.	F.L.S.
		1976-1981		
0-4	0,369	0,384	36,89	38,42
5-9	0,646	0,864	23,82	46,28
10-14	0,729	0,816	17,36	44,24
15-19	0,461	0,768	8,01	43,35
20-24	0,673	0,720	5,39	33,84
25-29	0,692	0,672	3,73	24,41
		1981-1986		
0-4	0,340	0,369	33,97	36,86
5-9	0,595	0,829	20,20	44,35
10-14	0,671	0,783	13,55	41,39
15-19	0,425	0,737	5,76	38,31
20-24	0,620	0,691	3,57	28,67
25-29	0,637	0,645	2,27	19,79
		1986-1991		
0-4	0,312	0,353	31,23	35,34
5-9	0,547	0,795	17,07	42,27
10-14	0,617	0,751	10,53	38,29
15-19	0,390	0,707	4,11	33,48
20-24	0,570	0,663	2,34	23,96
25-29	0,586	0,619	1,37	15,79
		1991-1996		
0-4	0,287	0,339	28,66	33,86
5-9	0,501	0,762	14,37	40,08
10-14	0,566	0,719	8,13	35,07
15-19	0,358	0,677	2,91	28,97
20-24	0,523	0,635	1,52	19,78
25-29	0,537	0,592	0,82	12,42
		1996-2001		
0-4	0,262	0,324	26,24	32,40
5-9	0,459	0,729	12,05	37,81
10-14	0,518	0,689	6,25	31,84
15-19	0,328	0,648	2,05	24,83
20-24	0,479	0,608	0,98	16,15
25-29	0,492	0,567	0,48	9,66

* F.L.Q. : français, langue quotidienne.
** F.L.S. : français, langue seconde.

TABLEAU B.4

Coefficients de conservation du français selon l'âge à l'arrivée et la durée de séjour, personnes de langue maternelle française, États-Unis, 1950-1976

Âge à l'arrivée	Durée de séjour (années)				
	0-4	5-9	10-14	15-19	20+
	Français, langue quotidienne				
0-4	0,40	0,16	0,07	0,04	0,02
5-9	0,48	0,23	0,12	0,07	0,04
10-14	0,55	0,30	0,19	0,12	0,08
15-19	0,62	0,38	0,26	0,18	0,13
20-24	0,68	0,45	0,33	0,25	0,19
25-29	0,72	0,50	0,37	0,29	0,23
30-34	0,77	0,56	0,45	0,37	0,31
35-39	0,82	0,63	0,52	0,44	0,38
40-44	0,85	0,67	0,58	0,50	0,44
45-49	0,89	0,73	0,64	0,57	0,51
50+	0,94	0,80	0,71	0,66	0,61
	Français, langue seconde				
0-4	0,40	0,48	0,52	0,53	0,53
5-9	0,34	0,44	0,50	0,53	0,54
10-14	0,29	0,40	0,46	0,50	0,53
15-19	0,24	0,34	0,42	0,47	0,51
20-24	0,20	0,30	0,37	0,44	0,48
25-29	0,18	0,28	0,36	0,42	0,47
30-34	0,15	0,24	0,31	0,37	0,42
35-39	0,12	0,20	0,27	0,33	0,38
40-44	0,11	0,18	0,24	0,30	0,35
45-49	0,09	0,15	0,21	0,26	0,31
50+	0,06	0,12	0,16	0,20	0,24
	Conservation du français				
0-4	0,80	0,64	0,59	0,57	0,55
5-9	0,82	0,67	0,62	0,60	0,58
10-14	0,84	0,70	0,65	0,62	0,61
15-19	0,86	0,72	0,68	0,65	0,64
20-24	0,88	0,75	0,70	0,69	0,67
25-29	0,90	0,78	0,73	0,71	0.70
30-34	0,92	0,80	0,76	0,74	0,73
35-39	0,94	0,83	0.79	0,77	0,76
40-44	0,96	0,85	0,82	0,80	0,79
45-49	0,98	0,88	0,85	0,83	0,82
50+	1,00	0,92	0,87	0,86	0,85

TABLEAU B.5

Coefficients (estimés) de conservation du français, langue seconde, immigrants, États-Unis, 1976-2001

Âge à l'arrivée	Durée de séjour (années)				
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24
0-4	0,47	0,33	0,24	0,17	0,12
5-9	0,52	0,39	0,28	0,20	0,14
10-14	0,57	0,45	0,33	0,24	0,16
15-19	0,64	0,50	0,36	0,26	0,18
20-24	0,71	0,52	0,37	0,27	0,19
25-29	0,72	0,52	0,37	0,27	0,19
30+	0,72	0,52	0,37	0,27	0,19

ANNEXE C

Résultats de l'analyse prévisionnelle

TABLEAU C.1

Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1976

Groupe d'âge	Usage linguistique			
	Français, langue seconde	Français, langue quotidienne	Total	Pourcentage
Total de la population				
0-9	28 903	6 999	35 902	4,06
10-19	64 162	19 970	84 132	9,51
20-29	79 078	29 402	108 480	12,26
30-39	93 117	38 474	131 591	14,87
40-49	109 086	47 150	156 236	17,66
50-59	96 674	56 288	152 962	17,29
60-69	55 189	67 831	123 020	13,90
70-79	31 268	36 357	67 625	7,64
80+	7 718	17 185	24 903	2,81
Total	**565 195**	**319 656**	**884 851**	**100,00**
Natifs				
0-9	20 473	4 938	25 411	4,52
10-19	45 901	9 713	55 614	9,89
20-29	44 637	10 650	55 287	9,84
30-39	64 264	8 270	72 534	12,90
40-49	73 756	27 369	101 125	17,99
50-59	73 587	34 711	108 298	19,27
60-69	41 769	41 886	83 655	14,88
70-79	19 862	27 385	47 247	8,40
80+	5 692	7 267	12 959	2,31
Total	**389 941**	**172 189**	**562 130**	**100,00**
Immigrants				
0-9	8 430	2 061	10 491	3,25
10-19	18 261	10 257	28 518	8,84
20-29	34 441	18 752	53 193	16,48
30-39	28 853	30 204	59 057	18,30
40-49	35 330	19 781	55 111	17,08
50-59	23 087	21 577	44 664	13,84
60-69	13 420	25 945	39 365	12,20.
70-79	11 406	8 972	20 378	6,31
80+	2 026	9 918	11 944	3,70
Total	**175 254**	**147 467**	**322 721**	**100,00**

TABLEAU C.2

Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1981

Groupe d'âge	Usage linguistique			
	Français, langue seconde	Français, langue quotidienne	Total	Pourcentage
Total de la population				
0-9	28 522	9 957	38 479	4,47
10-19	49 351	12 730	62 081	7,21
20-29	55 614	25 358	80 972	9,40
30-39	96 011	44 900	140 911	16,36
40-49	106 125	47 599	153 724	17,85
50-59	104 853	54 674	159 526	18,52
60-69	64 988	57 476	122 465	14,22
70-79	37 636	43 552	81 188	9,43
80+	8 952	12 987	21 939	2,55
Total	**552 051**	**309 233**	**861 284**	**100,00**
Natifs				
0-9	22 752	7 033	29 785	5,74
10-19	34 141	4 719	38 860	7,49
20-29	31 344	8 214	39 558	7,62
30-39	55 182	5 555	60 736	11,71
40-49	69 998	16 217	86 215	16,62
50-59	73 860	30 783	104 643	20,17
60-69	50 173	34 539	85 253	16,43
70-79	28 058	31 111	59 169	11,40
80+	4 391	10 195	14 586	2,81
Total	**370 437**	**148 367**	**518 804**	**100,00**
Immigrants				
0-9	5 770	2 925	8 695	2,54
10-19	15 210	8 011	23 221	6,78
20-29	24 271	17 143	41 414	12,09
30-39	40 829	39 345	80 174	23,41
40-49	36 127	31 382	67 509	19,71
50-59	30 993	23 890	54 883	16,03
60-69	14 275	22 937	37 212	10,87
70-79	9 578	12 441	22 019	6,43
80+	4 561	2 792	7 353	2,15
Total	**181 614**	**160 866**	**342 480**	**100,00**

TABLEAU C.3

Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1986

Groupe d'âge	Usage linguistique			
	Français, langue seconde	Français, langue quotidienne	Total	Pourcentage
Total de la population				
0-9	38 779	11 140	49 919	5,88
10-19	28 407	8 190	36 598	4,31
20-29	48 489	19 144	67 633	7,97
30-39	80 597	44 250	124 847	14,71
40-49	97 749	51 025	148 773	17,53
50-59	105 006	49 716	154 722	18,23
60-69	86 563	52 432	138 995	16,38
70-79	39 350	49 364	88 714	10,45
80+	16 956	21 470	38 426	4,52
Total	**541 895**	**306 731**	**848 626**	**100,00**
Natifs				
0-9	33 944	7 774	41 718	8,65
10-19	15 427	1 681	17 108	3,55
20-29	26 148	3 478	29 626	6,14
30-39	37 960	8 414	46 374	9,62
40-49	62 572	8 026	70 598	14,64
50-59	69 268	25 519	94 787	19,65
60-69	64 896	30 446	95 343	19,77
70-79	30 355	30 396	60 751	12,60
80+	11 397	14 582	25 979	5,39
Total	**351 968**	**130 316**	**482 284**	**100,00**
Immigrants				
0-9	4 834	3 367	8 201	2,24
10-19	12 980	6 509	19 489	5,32
20-29	22 340	15 666	38 006	10,37
30-39	42 637	35 836	78 473	21,42
40-49	35 177	42 999	78 176	21,34
50-59	35 738	24 197	59 935	16,36
60-69	21 666	21 986	43 652	11,92
70-79	8 995	18 968	27 963	7,63
80+	5 559	6 888	12 447	3,40
Total	**189 927**	**176 415**	**366 342**	**100,00**

TABLEAU C.4

Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1991

Groupe d'âge	Usage linguistique			
	Français, langue seconde	Français, langue quotidienne	Total	Pourcentage
Total de la population				
0-9	29 165	7 730	36 894	4,56
10-19	29 154	8 892	38 046	4,70
20-29	37 670	15 989	53 658	6,63
30-39	58 050	37 481	95 531	11,80
40-49	101 124	52 503	153 628	18,97
50-59	102 628	48 257	150 885	18,63
60-69	92 816	49 961	142 777	17,63
70-79	47 935	42 222	90 157	11,13
80+	21 015	27 306	48 321	5,97
Total	**519 557**	**290 339**	**809 896**	**100,00**
Natifs				
0-9	24 330	4 363	28 693	6,69
10-19	17 703	2 481	20 185	4,71
20-29	17 307	1 376	18 683	4,36
30-39	24 393	6 857	31 250	7,29
40-49	53 798	5 404	59 202	13,80
50-59	65 973	15 167	81 140	18,92
60-69	64 711	26 857	91 568	21,35
70-79	37 641	25 942	63 582	14,83
80+	15 401	19 143	34 545	8,06
Total	**321 258**	**107 591**	**428 849**	**100,00**
Immigrants				
0-9	4 834	3 367	8 201	2,15
10-19	11 451	6 410	17 861	4,69
20-29	20 363	14 612	34 975	9,18
30-39	33 657	30 623	64 281	16,87
40-49	47 326	47 100	94 426	24,78
50-59	36 656	33 089	69 745	18,30
60-69	28 105	23 104	51 209	13,44
70-79	10 295	16 280	26 575	6,97
80+	5 614	8 162	13 776	3,62
Total	**198 299**	**182 748**	**381 047**	**100,00**

TABLEAU C.5

Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 1996

Groupe d'âge	Usage linguistique			
	Français, langue seconde	Français, langue quotidienne	Total	Pourcentage
Total de la population				
0-9	19 469	5 355	24 825	3,25
10-19	34 580	8 577	43 157	5,65
20-29	26 578	14 642	41 220	5,40
30-39	53 905	31 221	85 126	11,14
40-49	86 423	48 874	135 297	17,71
50-59	94 491	49 498	143 989	18,85
60-69	92 156	44 387	136 544	17,87
70-79	63 315	38 026	101 341	13,27
80+	23 021	29 444	52 464	6,87
Total	**493 938**	**270 023**	**763 961**	**100,00**
Natifs				
0-9	14 635	1 989	16 624	4,49
10-19	22 882	2 071	14 953	6,74
20-29	6 765	453	7 219	1,95
30-39	20 481	2 905	23 386	6,31
40-49	37 008	8 201	45 209	12,20
50-59	58 857	7 491	66 348	17,91
60-69	60 014	21 803	81 818	22,09
70-79	47 252	21 641	68 893	18,60
80+	17 716	18 294	36 011	9,72
Total	**285 612**	**84 849**	**370 460**	**100,00**
Immigrants				
0-9	4 834	3 367	8 201	2,08
10-19	11 698	6 506	18 204	4,63
20-29	19 812	14 188	34 001	8,64
30-39	33 424	28 316	61 739	15,69
40-49	49 415	40 673	90 088	22,89
50-59	35 634	42 007	77 641	19,73
60-69	32 142	22 584	54 726	13,91
70-79	16 063	16 385	32 447	8,25
80+	5 304	11 149	16 454	4,18
Total	**208 327**	**185 174**	**393 501**	**100,00**

TABLEAU C.6

Effectifs de population selon l'âge, le lieu de naissance et l'usage linguistique, États-Unis, 2001

Groupe d'âge	Usage linguistique			
	Français, langue seconde	Français, langue quotidienne	Total	Pourcentage
Total de la population				
0-9	12 934	4 143	17 078	2,39
10-19	26 295	7 469	33 765	4,73
20-29	29 241	14 587	43 828	6,14
30-39	46 073	27 939	74 012	10,36
40-49	64 844	40 697	105 540	14,78
50-59	98 356	49 042	147 398	20,64
60-69	90 610	42 522	133 132	18,64
70-79	67 112	35 332	102 444	14,34
80+	29 610	27 467	57 078	7,99
Total	**465 076**	**249 198**	**714 274**	**100,00**
Natifs				
0-9	8 100	777	8 877	2,85
10-19	14 597	964	15 561	4,99
20-29	8 443	440	8 883	2,85
30-39	13 603	1 066	14 669	4,71
40-49	23 850	6 691	30 541	9,80
50-59	50 794	5 070	55 864	17,93
60-69	57 437	12 970	70 408	22,60
70-79	46 660	19 009	65 669	21,08
80+	22 960	18 100	41 060	13,18
Total	**246 444**	**65 086**	**311 531**	**100,00**
Immigrants				
0-9	4 834	3 367	8 201	2,04
10-19	11 698	6 506	18 204	4,52
20-29	20 798	14 147	34 946	8,68
30-39	32 470	26 874	59 344	14,73
40-49	40 994	34 006	74 999	18,62
50-59	47 563	43 971	91 534	22,73
60-69	33 173	29 551	62 724	15,57
70-79	20 452	16 322	36 774	9,13
80+	6 650	9 368	16 018	3,98
Total	**218 632**	**184 112**	**402 744**	**100,00**

BIBLIOGRAPHIE

American Council for the Teaching of Foreign Languages, « Foreign Language Enrollments in Public Secondary Schools, Autumn 1982 », dans : ADFL Bulletin, vol. 16, n° 5, 1985.

BOGUE, Donald, The Population of the United States : Historical Trends and Future Projections, New York, The Free Press, 1985.

Bureau of Census, Accuracy of Data for Selected Population Characteristics as Measured by the 1970 CPS-Census Match, Washington, U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, n° PHC(E)-11, 1975.

____ , Projections of the Population of the United States : 1977-2050, Current Population Reports, Population Estimates and Projections, Series p-25, n° 704, Bureau of the Census, 1977.

____ , Microdata from the Survey of Income and Education, Washington, U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, 1978.

____ , Ancestry and Language in the United States : November, 1979, Washington, U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, « Current Population Reports », Special Studies, Series P-3, n° 116, 1982.

CASTONGAUY, C., « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », dans : Canadian Review of Sociology and Anthrophology, 16 (1979), pp. 21-31.

___ , « Critique », dans : C. Veltman et al., The Retention of Minority Languages in the United States, Washington, National Center for Education Statistics, 1981.

CLARK, John, « Language », dans : College Students' Knowledge and Beliefs : A Survey of Global Understanding, Princeton (N.J.), Educational Testing Service, 1981.

Commission on Foreign Language and International Studies, Strenght Through Wisdom : A Critique of U.S. Capability, report to the President form the President's Commission, novembre 1979.

De VRIES, J., « New Effects of Language Shift in Finland, 1951-1960 : A Demographic Analysis », dans : Acta Sociologica, n° 17, 1974, pp. 140-149.

Educational Testing Service, College Bound Seniors, 1973-1983, Princeton (N.J.), Educational Testing Service, 1985.

HUBBER, Bettina, Characteristics of Foreign Language Programs in U.S. Colleges and Universities, New York, Modern Language Association, 1986.

LAVOIE, Yolande, L'émigration des Québécois aux États-Unis, Québec, Éditeur officiel, 1979.

LIEBERSON, S., « Bilingualism in Montreal: A Demographic Analysis », dans : American Journal of Sociology, 71, 1965, pp. 10-25.

ROGERS, A., « Sources of Urban Population Growth and Urbanization, 1950-2000 : A Demographic Accounting », dans : Economic Development and Cultural Change, n° 30, 1982, pp. 483-506.

VELTMAN, C., The Retention of Minority Languages in the United States, Washington, National Center for Education Statistics, 1981.

____ , Language Shift in the United States, New York, Éditions Mouton, 1983.

___ , et T. Ioannou, Les Grecs du quartier Parc Extension, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Études et documents nº 40, 1984.

____ , L'intrégration sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise, Montréal, Département d'études urbaines (U.Q.A.M.) et I.N.R.S.-Urbanisation, Études et documents nº 44, 1985.

La situation du français comme langue internationale est un sujet de première importance pour les organismes voués à la promotion de cette langue.

Aux États-Unis, la francophonie traditionnelle d'origine canadienne disparaîtra à brève échéance. La nouvelle francophonie, issue de l'immigration internationale, a pour caractéristiques d'être urbaine et pluriethnique. Aura-t-elle la cohésion nécessaire pour permettre l'implantation d'un réseau d'institutions culturelles? Par ailleurs, la jeunesse américaine élargira-t-elle l'espace culturel francophone, malgré son désintérêt pour l'étude d'autres langues et d'autres cultures? Telles sont les deux questions fondamentales que pose cette étude.

Calvin Veltman

Professeur et directeur du Département d'études urbaines de l'Université du Québec à Montréal, Calvin Veltman est docteur en sociologie (Ph.D.) de l'Université de New York (N.Y.U.). Il est également professeur associé à l'I.N.R.S.-Urbanisation.

Depuis la publication, en 1983, d'un premier livre sur la situation linguistique aux États-Unis, il a réalisé trois enquêtes en vue d'étudier les multiples dimensions de l'assimilation linguistique chez les Grecs et les Portugais montréalais ainsi que chez les lycéens alsaciens.

Dans ce document, il reprend l'étude des données recueillies par les organismes nationaux de recensement et présente une analyse plus approfondie de la situation de la langue française dans son pays natal.

Conseil de la langue française